

69622
2672

Fin de partie au Sahara ?

S. après d'autres récents succès, M. Perez de Cuellar, au Sahara aussi, a joué — et prouvé — gagnant. — c'est, comme on dit au Maghreb, qu'il a la « baraka ». Car le secrétaire général des Nations unies n'aurait sans doute pas empêché si vite la mise de sa longue patience si le Maroc et l'Algérie ne lui avaient fourni un soutien maître en se reconcommodant spectaculairement au printemps dernier après une brouille de douze ans.

Dès lors, la « guerre des sables » entre l'armée chrétienne et les combattants sahraouis devenait non seulement anachronique, mais franchement gênante dans un Maghreb soudain avide de réconciliation. Le petit aïeul dans le sens de l'Histoire. Restait à M. Perez de Cuellar d'arranger, en adroit diplomate, les bénéfices de cette nouvelle donne maghrébine. Cela a été fait, le mardi 30 août, à Genève, lorsque le Maroc et le Polisario ont avoué, « en principe » pour le premier, « sous certaines conditions » pour le second, le plan soigneusement mis au point depuis près de trois ans par ce « faiseur de paix » omniprésent qu'est devenu, l'espace d'un été, M. Perez de Cuellar.

Dans une région où il est si important de ne pas perdre la face, chacun met un point d'honneur à souligner que cette guerre s'achève sans vainqueur ni vaincu. Une chose est sûre : le Maroc — et c'est le moins qu'on puisse dire — n'a pas perdu. Militairement, l'armée de Hassan II a de longue date pris l'avantage. En mettant à l'abri d'une véritable muraille, longue de plus de deux mille kilomètres, le « Sahara utile » — celui des phosphates, — le souverain a en même temps gagné la bataille économique dans une région jusqu'à déshéritée, et qu'il a délibérément privilégiée, à coups d'investissements et d'équipements sociaux. Politiquement, le soutien de la population marocaine à la défense des « provinces du Sud » ne s'est jamais démenti depuis la fameuse « marche verte » d'il y a treize ans. Le rassemblement du royaume derrière cette « grande cause » nationale a permis à Hassan II de consolider son trône.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, le Front Polisario effleure une apparente sérénité. Et l'Algérie, sa tutrice, souligne la solidité de l'alliance qui l'unit aux combattants sahraouis. Ces protestations d'amitié ne peuvent toutefois suffire à donner le change.

Comme ailleurs les Kurdes aujourd'hui, ou les rebelles angolais de l'UNITA demain, le Front Polisario risque bel et bien de faire les frais de la paix au Sahara. Quel étrange paradoxe de voir peut-être demain une « République » sahraouie, reconnue par soixante-douze pays — et admise avec tous les honneurs au sein de l'Organisation de l'unité africaine — retomber dans les oubliettes de l'histoire avant même d'avoir vu le jour sur le terrain !

C'est qui peut croire, sans vouloir préjuger du verdict des urnes, que celui-ci sera défavorable au Maroc ? Ayant choisi de consacrer leur énergie et leurs ressources à la construction du « grand Maghreb arabe », Alger et Rabat ont, sans le dire, sacrifié la « cause » sahraouie. Il restera à Hassan II, si, dans quelques mois, le référendum lui sourit, à offrir à ses sujets des « provinces du Sud » une réconciliation honorable.

[Lire page 3 l'article de JEAN-PIERRE LANGELLIER.]

M 0147 - 0901 0 - 4,50 F
3790147004500 09010

Une concession majeure du général Jaruzelski Le pouvoir polonais renoue le dialogue avec M. Walesa

Le pouvoir polonais se résout à engager le dialogue avec M. Walesa : le président de Solidarité est arrivé le mercredi 31 août à Varsovie, où, pour la première fois depuis l'instauration de l'état de guerre, en 1981, il devait rencontrer le général Kiszczak, ministre de l'intérieur. Cet entretien, en présence d'un « observateur » de l'épiscopat polonais, devrait per-

mettre de déterminer les conditions d'une éventuelle « table ronde » proposée par le pouvoir pour tenter de régler la crise ouverte le 15 août, à la suite d'un mouvement de grèves dans les mines de Silésie.

Cette rencontre intervient le jour du huitième anniversaire des accords de Gdansk, qui devaient aboutir à la création de Solidarité.

M. Konrad Bielski, responsable de Solidarité de passage à Paris, a beau trouver « dangereuses » les comparaisons entre août 1980 et août 1988, il n'empêche. L'histoire et le hasard des dates ont de ces petites ironies que devait savourer Lech Walesa, le mercredi 31 août, dans la Ford Granada qui l'emménait de Gdansk à Varsovie, pour y entamer les discussions avec le ministre de l'intérieur, le général Czeslas Kiszczak.

Quelle revanche pour l'électricien de Gdansk ! Huit ans jour pour jour après cette cérémonie historique, retransmise à travers le monde entier, de la signature des accords qui devaient donner naissance au premier syndicat indépendant de la communauté socialiste, c'est de nouveau man-

Plébiscite au Chili Le général Pinochet candidat de la junte

(Lire page 6.)



daté par les grévistes polonais qu'il est parvenu à faire modifier l'attitude des autorités, elles qui disaient il y a quelques jours qu'elles ne négocieraient pas avec les représentants d'une « organisation illégale », elles estimaient impossible, il y a encore quelques semaines, de parler avec Lech Walesa, une « vraie girouette ».

Depuis le 31 août 1980, il y a eu la période de Solidarité et de ses dix millions d'adhérents, le coup d'Etat militaire du général Jaruzelski, la dissolution du syndicat, la prison pour des milliers de militants, l'internement pour Walesa, puis le prix Nobel de la paix et un long hiver de près de sept ans.

Cette rencontre va permettre de rattacher les sept ans — qui se sont écoulés depuis l'état de guerre, a lancé M. Walesa mercredi matin en s'engouffrant, peu avant 6 heures, dans la voiture de la curie de Gdansk, conduite d'ailleurs par le chapelain de Mgr Goculowski. « Et je dirai au général Kiszczak comment rattraper ces sept ans. » Accompagné de l'un de ses fidèles conseillers, M. Tadeusz Mazowiecki, intellectuel catholique qui se trouvait déjà à ses côtés en août 1980, le président de Solidarité a, bien sûr, fait le « V » de la victoire de la main et, jovial, a dit qu'il avait « très bien dormi ». « Je suis de bonne humeur », a-t-il ajouté.

SYLVIE KAUFFMANN
(Lire la suite page 5.)

L'ENQUÊTE : les répercussions sociales de la prospérité Les nouveaux riches au Japon

La prospérité de l'économie japonaise modifie de plus en plus profondément les habitudes traditionnelles de la société nipponne. La frugalité a cédé le pas — du moins parmi toute une classe de nouveaux riches — à une frénésie de consommation de produits de luxe ou d'objets importés.

Le Japon est riche, et cette richesse ne s'exprime pas seulement en termes d'excédent commercial ou d'avoirs à l'étranger. On estime que, au cours des trois dernières années, la flambe boursière et la spéculation foncière ont injecté dans l'économie quelque 400 000 milliards de yens.

Junko fait partie de ceux que l'on appelle *dokushin kitoku*, les « aristocrates olibataires ». Elle appartient à une frange privilégiée de sa génération qui, à ce titre, n'est représentative que d'une minorité de la société japonaise. Mais sa manière de vivre n'en est pas moins révélatrice de l'évolution de cette dernière.

Le Japon est riche, et cette richesse ne s'exprime pas seulement en termes d'excédent commercial ou d'avoirs à l'étranger. On estime que, au cours des trois dernières années, la flambe boursière et la spéculation foncière ont injecté dans l'économie quelque 400 000 milliards de yens.

TOKYO
de notre correspondant

Junko a vingt-six ans et, elle ne le cache pas, elle est habituée, en tout, à ce qu'il y a de meilleur. Depuis qu'elle a terminé ses études à la très bourgeoise université de Gakushuin, elle travaille dans l'entreprise de son père (promoteur immobilier) et elle a récemment quitté la grande maison de ses parents dans le quartier périphérique, mais huppé, de Denchofu pour un studio dans le centre de Tokyo. Ne dépensant rien pour son logement, payé par son père, ni pour la BMW noire qu'il lui a offerte, elle consacre la majeure partie de ses 290 000 yens mensuels (1) à s'habiller et à se distraire.

Immobilier
Une rubrique d'annonces classées : la sélection détaillée de maisons et d'appartements à louer dans Paris et en banlieue.
Page 17

mais qui, conjuguée à la force du yen, n'en a pas moins eu un « effet de richesse » extraordinaire, stimulateur de la consommation. Une nouvelle opulence saute aux yeux dans les « centres » de Tokyo : elle se reflète dans la profusion des produits de luxe qui s'étalent à la vitrine des boutiques des quartiers chics (Aoyama, Harajuku, Shibuya) et dans la débauche de sophistication de certains lieux à la mode (cafés, bars, restaurants ou clubs de sports...), comme dans les prix qui y sont pratiqués.

PHILIPPE PONS.
(Lire la suite page 19.)

(1) 1 yen vaut 4,7 centimes.

Abondance des recettes et lutte contre l'inflation Le gouvernement va réduire la TVA

Le projet de budget pour 1989 sera examiné au conseil des ministres du 14 septembre. Si les dépenses sont arrêtées, les décisions concernant la fiscalité ne sont pas tout à fait prises. M. Bérégovoy dispose d'environ 6 milliards de francs pour abaisser les impôts des particuliers et d'autant pour les entreprises. M. Rocard et le ministre de l'économie arrêteront définitivement, en fin de semaine, la décision de ramener de 7 % à 5,5 % la TVA pour les transports, les hôtels, les livres, le cinéma et le théâtre...

Les Français paieront moins cher l'année prochaine leurs transports, leurs chambres d'hôtel — si celles-ci ne sont pas classées luxe. Les baisses des prix ou des tarifs concerneront également les terrains de camping, les repas dans les cantines et les hôpitaux, les places de cinéma et de théâtre et enfin les livres.

Le gouvernement devrait, en effet, décider d'abaisser à 5,5 % le taux de la TVA de 7 % que supportent actuellement un certain nombre de services et de produits. La décision devrait être annoncée officiellement le mercredi 14 septembre, à l'issue du conseil des ministres qui aura arrêté le projet de budget de l'Etat pour 1989.

En fait, MM. Rocard, Bérégovoy et Charasse devraient s'entendre définitivement dès la fin de cette semaine sur cette mesure qui consisterait à supprimer tota-

lement le taux « réduit » de TVA. Le taux dit « super-réduit » à 5,5 %, qui concerne essentiellement les produits alimentaires, les médicaments, les produits d'origine agricole et de la pêche, l'eau, l'appareillage pour handicapés, deviendrait un taux très important dans le système fiscal français, regroupant alors un grand nombre des produits et des services.

Ainsi, en prévision du marché unique européen, le système de TVA française se regrouperait autour de deux taux : un taux normal actuellement à 18,6 % qui pourrait ultérieurement être légèrement réduit, un taux réduit à 5,5 % (Bruxelles demande une harmonisation entre 4 % et 9 %).

AL V.
(Lire la suite page 20.)

Mariage de raison pour TDF 1
France Telecom associé à TDF pour les satellites de télévision directe
PAGE 10

La rentrée de M. Giscard d'Estaing
Le président de l'UDF critique le chef de l'Etat
PAGE 7

Les négociations Iran-Irak
Un entretien avec le ministre des affaires étrangères de Téhéran
PAGE 6

Circuler sous Paris...
Deux projets ambitieux pour créer dans le sous-sol de la capitale un réseau routier souterrain et à péage
PAGE 24

Représailles en Ulster ?
Trois militants de l'IRA tués par les forces spéciales britanniques
PAGE 5

Le congrès du SPD en RFA
Le triomphe des femmes
PAGE 5

Chronique de 1789
La nouvelle union des Français
PAGE 2

Le sommaire complet se trouve en page 24

CLAUDE OLIEVENSTEIN

LE NON-DIT DES EMOTIONS

EDITIONS OULF JACOB

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES
La 45^e Mostra de Venise

■ Un entretien avec Martin Scorsese, metteur en scène de « La Dernière Tentation du Christ », « Les Modernes », d'Alan Rudolph, « Les Tribulations de Baltazar Kober », de Wojciech Jerzy Has.

■ La rénovation du Musée des beaux-arts de Lille. ■ Une exposition Gasiorowski à Villemave-d'Ascq.

Pages 11 à 13

سكوا من الأصل

CHRONIQUE DE

1789

L'ANNÉE SANS PAREILLE

38. La nouvelle union des Français

Oui, la plupart des grands événements de la Révolution se déroulent à Paris. Mais la province n'y est pas pour autant étrangère. Malgré les difficultés de communication (l'information circule lentement), malgré la poursuite des troubles agraires, malgré les désillusions et les rivalités entre villes créées par le découpage des départements, malgré enfin les particularismes régionaux, un véritable esprit national est en train de naître. L'union de tous les Français se forge peu à peu, dont la Fête de la Fédération, un an après la prise de la Bastille, sera le point d'orgue.

par MICHEL WINOCK

La nuit du 4 août, les journées d'octobre, l'installation forcée du roi à Paris - suivi bientôt de l'Assemblée... Toute l'attention se porte de l'ancienne à la nouvelle capitale. Mais le reste de la France ? D'un bout à l'autre du territoire s'est-on vu à l'unisson les assauts lancés contre l'ordre ancien ? A-t-on vu naître une conscience collective - celle d'une communauté historique dont tous les membres sont égaux et solidaires ?

Le mouvement de cette unification est à la fois lent et rapide. Avec le recul, on peut admirer la célérité avec laquelle tout de gens aux langages, aux coutumes, aux traits la veille si variés, ont pu se sentir non plus les sujets d'un même roi, mais les concitoyens d'une même nation. Sur le coup, on pouvait au contraire être scabré de multiples entraves mises à cette transformation.

On ne doit pas méconnaître ainsi le problème des communications. Il faut trois jours à Dijon pour apprendre la prise de la Bastille : que dire des bourgeois et des villageois de la France « profonde » ? Arthur Young, qui poursuit son voyage à travers le pays avec un flegme insupportable, est surpris par la lenteur que prend l'acheminement des nouvelles. Comparant avec son pays, il écrit : « La France est incroyablement arriérée pour tout ce qui regarde l'information. Arrivé dans une ville, il s'empresse d'aller dans un café pour trouver une gazette. Souvent, rien. Parfois, un journal insignifiant. Toujours, un incroyablement retard : des personnes d'allure respectable parlent de nouvelles qui remontent à deux ou trois semaines, et leur discours montrent clairement qu'elles ne savent rien de ce qui se passe. »

Dans ces conditions, on imagine avec quelle facilité s'accroissent les rumeurs, et les fausses nouvelles. Que le reine veuille la mort du roi passe ainsi aisément que l'irruption prochaine des brigands, tout cela n'étant que des éléments d'un complot aristocratique auquel tout le monde croit comme fer. La suspicion est généralisée. Young doit produire son passeport plusieurs fois par jour. Des maires refusent de lui en donner un ; on l'enroule, on le menace. A Thuyetz, dans le Vivarais, un groupe vient le réveiller dans son auberge ; il est accusé d'être de la conspiration de la reine et du comte d'Artois. Heureusement, à ces vigiles armées jusqu'aux dents qui le prenaient pour un faux Anglais, il réussit à prouver qu'il en est un vrai, un agronome en voyage d'étude. Ouf ! « A ma grande satisfaction, ils me soulaient d'une bonne nuit, et me laissèrent aux punaises qui fourmillent dans le lit comme mouches dans un pot de miel. »

AUTRE obstacle à l'unisson : la poursuite des troubles agraires. Ainsi, après la joie causée par l'abolition du système féodal, les paysans ont l'amertume de se voir rappeler le maintien des rentes et du cens jusqu'au rachat. La désillusion provoque en maint endroit de nouvelles agitations. Dans la Manche, dans le bas Limousin, d'autres assauts sont lancés contre les châteaux. Les récentes municipalités doivent prendre des mesures d'urgence pour assurer le ravitaillement et calmer les foules hantées par les accapareurs, vrais ou supposés. Tous les jours, l'Assemblée reçoit des nouvelles alarmantes. Les marchés sont dégrangés ; des familles demandent des secours contre la famine. Rouen est accusée de retenir les navires chargés de grains et de farines achetés pour Paris. Le gouvernement doit envoyer un détachement à Vernon, pour protéger le représentant des Parisiens chargé de veiller en cette ville à l'approvisionnement de la capitale.

La peur de manquer pousse les communautés pourvoyeuses à stocker leurs grains. Des bataillons de la garde parisienne doivent ainsi intervenir en province, où ils sus-

citent des séditions. A la fin d'octobre, c'est la marine de Brest qui réclame du secours ; la municipalité envoie des commissaires dans toute la Bretagne ; à Lannion, un « conseil du peuple » nie la validité de leurs pouvoirs et les menace de mort. Mais Brest et d'autres villes bretonnes envoient une armée pour amener la ville rebelle à résipiscence.

EN un sens, la disette avait servi le mouvement révolutionnaire : la faim de blé avait secondé la faim de liberté. Mais les accaparements, les retards de la distribution, la crainte de lendemain, pouvaient retoucher les foules contre les nouvelles institutions.

Il faut noter encore les dissensions qu'a provoquées, dans les dernières semaines de l'année, le projet de créer les départements. Comme nous l'avons déjà dit, le découpage avait les rivalités entre les cités. Dans le Nord, une véritable « guerre des villes » oppose Arras et Saint-Omer, Lille et Douai. Dans ce dernier cas, Douai peut compter sur son représentant Merlin, et obtient le titre de chef-lieu, mais les Lillois n'acceptent pas le fait accompli et, pendant des années, vont lutter contre l'injustice qu'ils estiment leur avoir été faite : ils devront attendre le 3 thermidor an XI pour obtenir gain de cause du Premier Consul. Ces affrontements entre villes de premier rang ont leurs correspondants entre les villes de deuxième rang, en vue de l'obtention d'un chef-lieu de district. Et voici Hesdin contre Montreuil, Maubeuge contre Avesnes, Bergues contre Dunkerque, Hazebrouck contre Cassel, Bouchain contre Cambrai, Avesnes contre Landreocis...

Au-delà de ces concurrences de clochers, l'union de la France se heurtait ici et là à l'esprit régionaliste. Les ordres privilégiés avaient beaucoup mis sur les sentiments populaires d'attachement à la province et à ses institutions, surtout quand celles-ci étaient depuis longtemps établies. Les Rochelais voulaient un département de l'Aunis ; ils durent accepter malgré eux sa réunion à la plus grande partie de la Saintonge dans le département de la Charente-inférieure. Mais il s'agissait encore ici largement d'une rivalité entre cités. La Rochelle et Saintes. Le cas de la Bretagne était plus grave. Le schisme entre les



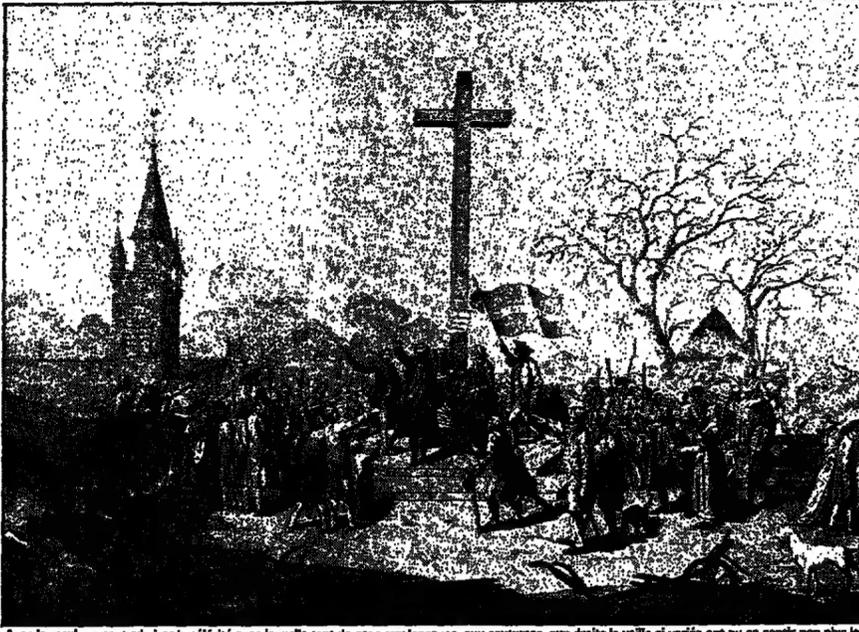
députés du Tiers, seuls représentants de la Bretagne à la Constituante, et les deux ordres privilégiés qui avaient refusé de députer aux États généraux allaient devenir féodaux au lendemain du 4 août, quand les privilèges des provinces furent abolis.

Le Chapelier et ses amis avaient eu le réflexe de préciser que leur vote devrait être ratifié par les États de Bretagne. Bothelet, procureur-syndic de ceux-ci, fit connaître sa protestation. « Unie à la France par des traités solennels et jamais conquise, la Bretagne a ressenti cet ébranlement général dont sa Constitution parti-

Michelet : « Ainsi, par-dessus les désordres, les craintes, les périls, j'entends s'élever peu à peu (...) le mot puissant, magnifique, doux à la fois et formidable, qui contiendra tout et calmera tout : la fraternité. »

culière devait la garantir... D'allées que nous sommes, les nouvelles dispositions nous rendraient sujets de la France... Le 3 novembre, l'Assemblée suspendait sine die les parlements. La Chambre des vacations de Rennes refusa d'enregistrer le décret. Nul doute que la suspension des parlements, l'abolition des États provinciaux, le morcellement de la province en départements, furent autant d'arguments en faveur de la contre-révolution. Pourtant, le sentiment d'une appartenance à une communauté française, primant sur la communauté provinciale, faisait des progrès partout.

Le Béarn était au moins aussi particulière que la Bretagne. L'aristocratie dominant ses états avait été hostile à une délégation béarnaise à Versailles. Or les



Avec le recul, on peut admirer la célérité avec laquelle tant de gens aux langages, aux coutumes, aux traits la veille si variés ont pu se sentir non plus les sujets d'un même roi, mais les concitoyens d'une même nation. Une unification qui se concrétise par la Fête de la Fédération (gravure ci-dessous).

non-privilegiés arrachèrent le principe de la députation. Tandis que les deux représentants de la noblesse et les deux représentants du haut clergé refusèrent de siéger, quatre députés du Tiers et deux du bas clergé furent de l'Assemblée, notamment lors de la nuit du 4 août, Mourrot, l'un des

l'autre était la Bretagne - de la pré-révolution ? Après les bouleversements de la Grande Peur, après l'assaut des châteaux, la province vit le retour de Moutier. Celui qui avait été à l'avant-garde au temps de l'Assemblée de Vizille était retourné au pays, après avoir démissionné de la Constituante. Le 11 octobre, il prend l'initiative de convoquer les états du Dauphiné, malgré le désaveu de l'Assemblée nationale. Peine perdue : celle-ci réussit sans peine à rétablir son autorité sur la province, et Moutier doit prendre le chemin de l'exil en direction de la Suisse.

Le Dauphiné s'illustra encore autrement. C'est dans l'une de ses communes, à Etoile, que le 29 novembre eut lieu la première Fédération. Plus de douze mille gardes nationaux, les uns du Vivarais, les autres du Dauphiné, prêtent un serment solennel de fidélité « à la Nation, à la Loi et au Roi » et jurent de « vivre libres ou mourir ». De cette réunion partit un message à l'Assemblée nationale et un exemple pour tout le pays. De proche en proche, on assiste à d'autres fêtes de la fédération : à Montellier, Valence, Romans, Gap, Grenoble... La France entière est gagnée par cet élan d'association et de fraternisation.

Au départ, on avait vu s'imposer les nouvelles municipalités. Les maires titulaires, parfois propriétaires de leur charge, les consuls oligarchiques déteints par des poignées de nobles, tous sous la tutelle des représentants du roi - intendants et subdélégués, - ce vieux pouvoir avait dû laisser la place à des communes. Des comités municipaux élus succédèrent presque partout aux anciennes équipes, sans résistance de celles-ci. Parant au plus pressé, et notamment aux subsistances, les municipalités mettent sur pied des milices bourgeoises, prêtes à combattre sur deux fronts, celui de la contre-révolution et celui de l'anarchie.

Un nouveau danger pointe : que ces nouvelles municipalités s'isolent, coupées des anciennes autorités civiles et militaires. D'où résulte le mouvement qui les porte à joindre leurs efforts aux efforts des cités voisines. Les villages et les bourgs des environs s'allient aux villes plus grandes. De l'une à l'autre, on correspond, on envoie des emissaires, on se confédère. De cette organisation spontanée qui compose une trame de plus en plus serrée de villes fédérées, Michelet nous a laissé un tableau lyrique.

Ainsi, par-dessus les désordres, les craintes, les périls, j'entends s'élever peu à peu, répété par ces chœurs imposants dont chacun est un grand peuple, le mot puissant, magnifique, doux à la fois et formidable, qui contiendra tout et calmera tout : la fraternité.

Et, à mesure que les associations se forment, elles s'associent entre elles, comme dans les grandes farandoles du Midi ; chaque bande de danseurs qui se

teront vers le ciel à l'unisson. Il n'y a plus ni Basques, ni Bretons, ni Angevins, ni Normands, ni Provençaux, ni Alsaciens : il n'y a plus qu'un peuple, il n'y a plus qu'une France, parce que les Français l'ont voulu.

« Jamais pacte social n'a été plus expressément conclu, écrit Taine. Aux yeux des spectateurs, voici, pour la première fois dans le monde, une société véritable et légitime ; car elle est constituée par des engagements libres, par des stipulations solennelles, par des consentements positifs. On en possède l'acte authentique et le procès-verbal daté. »

14 juillet : au-delà de toutes leurs divisions, malgré leurs différences, les Français, animés d'une même foi, s'affirmaient, selon le mot de Julien Benda, dans leur volonté d'être une nation. Ils n'étaient plus les sujets hasardeux d'un monarque héréditaire ; ils étaient devenus, par adhésion volontaire, les citoyens libres d'un même peuple. Si c'est un mythe, c'est le nôtre.

Terminé vers le ciel à l'unisson. Il n'y a plus ni Basques, ni Bretons, ni Angevins, ni Normands, ni Provençaux, ni Alsaciens : il n'y a plus qu'un peuple, il n'y a plus qu'une France, parce que les Français l'ont voulu.

« Jamais pacte social n'a été plus expressément conclu, écrit Taine. Aux yeux des spectateurs, voici, pour la première fois dans le monde, une société véritable et légitime ; car elle est constituée par des engagements libres, par des stipulations solennelles, par des consentements positifs. On en possède l'acte authentique et le procès-verbal daté. »

14 juillet : au-delà de toutes leurs divisions, malgré leurs différences, les Français, animés d'une même foi, s'affirmaient, selon le mot de Julien Benda, dans leur volonté d'être une nation. Ils n'étaient plus les sujets hasardeux d'un monarque héréditaire ; ils étaient devenus, par adhésion volontaire, les citoyens libres d'un même peuple. Si c'est un mythe, c'est le nôtre.

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789. Mercredi 31 août : « La nouvelle union des Français », avec Roger Dupuy. Jeudi 1^{er} septembre : « La révolution en Europe », avec François Labrun.

forme donne la main à une autre, et la même danse emporte des populations entières.

UNE formule de loi résume tout : « C'est une confédération pour l'unité de la France. »

A plusieurs reprises, citant Michelet, nous lui avons opposé Taine - ou l'inverse, Jules qui rit et Hippolyte qui grogne. Or que dit Taine le censeur, Taine l'accusateur, Taine le ténébreux ? Devant l'ampleur du phénomène, ses armes s'émeussent ; il est saisi par la contagion ; il suffirait de peu pour qu'il devienne lui-même fédéré : « De mois en mois et de province en province, l'ébranlement se propage. Les quatorze villes battillères de la Franche-Comté forment une ligue patriotique. A Fontivert, la Bretagne se fêtera avec l'Anjou. Cent mille gardes nationaux du Vivarais et du Languedoc envoient leurs députés à Voule. Quatre-vingt mille des Vosges ont leurs députés à Epinal. En février, mars, avril et mai 1790, dans l'Alsace, la Champagne, le Dauphiné, l'Orléanais, la Touraine, le Lyonnais, la Provence, même spectacle. [...] Mais, pour former la France, ce n'est pas assez des unions locales ; il faut encore l'union générale de tous les Français. »

Cette union, la fête de la Fédération du 14 juillet 1790 en sera le point d'orgue. Ce jour-là, au Champ-de-Mars, des milliers de représentants des gardes nationales de tous les départements viendront proclamer la grande Fédération, tandis qu'en écho, dans chaque chef-lieu de département, dans chaque chef-lieu de district, les serments mon-

Taine : « Jamais pacte social n'a été plus expressément conclu. Aux yeux des spectateurs, voici, pour la première fois dans le monde, une société véritable et légitime. »

14 juillet : au-delà de toutes leurs divisions, malgré leurs différences, les Français, animés d'une même foi, s'affirmaient, selon le mot de Julien Benda, dans leur volonté d'être une nation. Ils n'étaient plus les sujets hasardeux d'un monarque héréditaire ; ils étaient devenus, par adhésion volontaire, les citoyens libres d'un même peuple. Si c'est un mythe, c'est le nôtre.

14 juillet : au-delà de toutes leurs divisions, malgré leurs différences, les Français, animés d'une même foi, s'affirmaient, selon le mot de Julien Benda, dans leur volonté d'être une nation. Ils n'étaient plus les sujets hasardeux d'un monarque héréditaire ; ils étaient devenus, par adhésion volontaire, les citoyens libres d'un même peuple. Si c'est un mythe, c'est le nôtre.

Demain : La révolution en Europe

Etranger

L'acceptation du plan de règlement de l'ONU pour le Sahara occidental

L'acceptation, le mardi 30 août à Genève, par le Maroc et le Front Polisario — ce dernier « sous certaines conditions » — du plan de paix de l'ONU pour le Sahara occidental a suscité des réactions favorables, notamment dans les principales capitales concernées par le conflit.

A Alger, on estime, de source officielle, que l'aval des propositions de l'ONU « facilitera l'édification du Grand Maghreb ». Au cours des dernières semaines, la presse algérienne a longuement reproduit les propos du roi Hassan II du Maroc affirmant que le référendum était la « seule voie susceptible de régler définitivement le problème du Sahara ».

A Rabat, le souverain a déclaré à un président, mardi, une réunion à laquelle participaient les officiers supérieurs de l'armée marocaine. La presse continue, toutefois, d'appeler à la vigilance

contre les « manœuvres » du Polisario. L'Opinion, organe de l'opposition nationale, met en garde « contre les plans des ennemis de notre intégrité territoriale et de ceux qui cherchent à entraver le processus d'édification du Grand Maghreb ».

Cette analyse est partagée, à l'autre bout de l'échiquier politique marocain, par Al Bayane, quotidien de l'opposition pro-communiste, qui affirme : « Alors que le soubait du Maroc est de voir le référendum organisé dans les délais les plus brefs, la tentation reste forte chez les mercenaires de se lancer dans des opérations politiques ou militaires pour maintenir la tension dans la région et mettre en échec un plan de paix dont les grandes lignes et surtout l'issue finale leur paraissent contraires à leurs visées sécessionnistes ».

A Madrid, le gouvernement de l'ancienne puissance coloniale au Sahara, a exprimé sa satisfaction. « C'est une très bonne nouvelle », a déclaré le ministre des affaires étrangères, M. Francisco Fernandez Ordóñez. Madrid a proposé son assistance technique pour l'organisation du référendum.

A Genève, souligne notre correspondante Isabelle Vichniec, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) n'a pas reçu notification du nombre de combattants faits prisonniers au cours du conflit. L'organisation humanitaire n'a pu visiter au Maroc que soixante-quinze prisonniers, et cela s'est passé en 1978. Par la suite, on annonça la libération de quarante d'entre eux. Après quoi, plus rien. L'inquiétude fut si grande à Genève, ajoute notre correspondante, que M. Alexandre Hay, alors président du CICR,

avait pris contact en juin 1986 avec le roi Hassan II qui, en guise de réponse, lui fit entendre qu'il n'y aurait plus désormais de visites de prisonniers.

Du côté sahraoui, un total de cinq cent soixante-seize prisonniers marocains ont été enregistrés et visités par des délégués du CICR à cinq reprises. Une quarantaine de prisonniers — ont été remis au CICR en avril 1984 pour être rapatriés.

Conformément aux conventions de Genève, tous les prisonniers de guerre devraient être libérés aussitôt que possible après la fin des hostilités.

Un scénario pour la paix

M. Perez de Cuellar a donc accompli un nouveau « miracle » diplomatique. Là où l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) avait échoué, impuissante, au point de faillir, dans cette épreuve, voler en éclats, le secrétaire général de l'ONU a réussi, à force de patience et de tact. Deux jours avant la date butoir qu'il leur avait fixée, le Maroc et le Front Polisario ont accepté, le mardi 30 août, à Genève, le plan de paix pour le Sahara occidental qui leur avait soumis le 11 août. Ce succès intervient près de trois ans après que l'Assemblée générale de l'ONU ait confié le dossier à M. Perez de Cuellar.

Les deux belligérents n'ont pas donné tout à fait la même force à

qu'ils disent qu'ils veulent le Maroc. Qui votera ? Cette question, évidemment cruciale, opposa longtemps les deux parties. Selon le Polisario, cent quatre-vingt-cinq mille personnes réfugiées dans les quatre camps proches de l'oasis algérienne de Tindouf devaient former le vivier du corps électoral. La plupart d'entre elles « répliquait Rabat, ne sont pas originaires du Sahara. En retour, le Polisario affirmait que la majorité des résidents du Sahara sous contrôle marocain étaient des « immigrés » venus du nord, alléguant contestée par Rabat.

Cette controverse s'étant apaisée, Marocains et Sahraouis s'accordent aujourd'hui sur un principe-clé : le

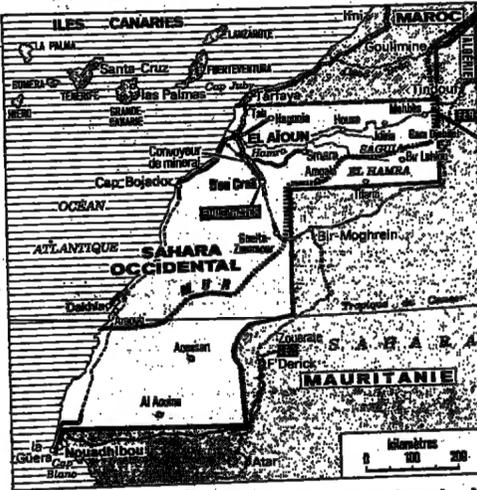
représentant spécial de l'ONU pour le Sahara. Ce diplomate sera assisté de plusieurs centaines d'experts internationaux. M. Perez de Cuellar a déjà largement déblayé le terrain en envoyant sur place, en novembre 1987, une commission technique chargée d'enquêter sur les conditions matérielles du référendum.

L'armée ? Le Polisario a demandé, mardi, le « retrait d'un grand pourcentage des troupes marocaines » stationnées au Sahara (sur un total d'environ cent mille hommes) qui reste à déterminer. Rejetant pour l'instant toute idée de limiter les mouvements de ses troupes et notamment de les cantonner dans leurs bastions, le jour du scrutin, le Polisario a jéré le fait en n'exigeant plus un retrait marocain en préalable à toute discussion.

Des négociations directes ? Le Polisario les demande depuis toujours. Il fut un temps où l'Algérie elle-même en faisait une condition de toute normalisation diplomatique avec le Maroc. Mais Hassan II refuse des pourparlers directs avec des hommes que sa presse continue de traiter de « mercenaires ». On comprend dans ces conditions que M. Mustapha ait souligné, mardi, « les difficultés restant à apaiser ».

Il n'empêche : M. Perez de Cuellar se montre optimiste. Il a « bon espoir » que « l'opération puisse commencer avant la fin de l'année ». M. Abdellatif Filali, ministre marocain des affaires étrangères, a prêté, pour sa part, que le référendum pourrait être organisé « dans un délai relativement court ». La paix, l'an prochain, au Sahara ?

JEAN-PIERRE LANGELLIER.



Ancienne colonie espagnole, le Sahara occidental, situé sur la côte atlantique, est un territoire de 269 000 kilomètres carrés quasi désertique bordé à l'est par l'Algérie et au sud par la Mauritanie. Le Maroc a construit un système de défenses composé de six « murs » — dont le dernier a été achevé cette semaine — d'une longueur d'environ 2 500 kilomètres. Rabat contrôle ainsi 80 % du territoire, notamment tout le « Sahara utile », abritant les riches gisements de phosphates.

leur consentement. Si le Maroc a accepté son « accord de principe », le Polisario n'a accepté le compromis que « sous certaines conditions », au demeurant non précises. Ces réserves des dirigeants sahraouis n'empêcheront pas M. Perez de Cuellar d'aller de l'avant. Comme il a dit mardi son porte-parole, « on s'en va compter des remargues et des commentaires des deux côtés au moment de la mise en œuvre du plan de règlement ». En attendant, la voie est libre. Le conflit du Sahara occidental, après treize ans de combats, semble bel et bien entré dans sa phase finale.

Hormis les principaux intéressés, chacun ignore le détail du plan concocté dans le plus grand secret par M. Perez de Cuellar. Du moins en connaît-on les grandes lignes (le Monde daté 14-15 août). Le scénario de la paix prévoit deux temps forts : la proclamation d'un cessez-le-feu ; la tenue d'un référendum devant permettre à la population autochtone du Sahara occidental d'exercer son droit à l'autodétermination. Pendant la période pré-référendum, l'ONU dispose sur place d'un large pouvoir de « supervision ».

Qui votera ?

Le Maroc et le Polisario se sont entendus, en substance, sur la question qui sera soumise à référendum : les électeurs auront à choisir entre l'indépendance et l'intégration au Maroc. Le roi Hassan II avait accepté en juin 1981 le principe, réitéré par le Polisario, d'un « référendum contrôlé » que l'ONU recommandait « depuis septembre 1975. Il y a un mois, dans une interview au Monde, le souverain avait confirmé que la question de l'indépendance serait « naturellement » posée aux Sahraouis, avant d'ajouter : « Je souhaite de tout cœur

recensement effectué par le pouvoir colonial espagnol en 1974 — soit un an avant son départ — servir de base à la confection des listes électorales. Celles-ci seront pesantées après des enquêtes complémentaires et impartiales de l'ONU sur le terrain. Le recensement de 1974 avait dénombré environ 74 000 personnes. Mais la population sahraoui — estimait-on à l'époque à Madrid — s'élevait à environ 90 000 habitants. Quel qu'il en soit, la nouvelle position du Polisario, du seul fait qu'elle exclut du corps électoral nombre de ses partisans réfugiés à l'étranger, représente de sa part une importante concession par rapport à ses exigences antérieures.

L'administration et l'armée

Trois autres pommes de discorde subsistent : le rôle de l'administration marocaine et le sort de l'armée pendant la période comprise entre le cessez-le-feu et le référendum, la nature des futures négociations entre les belligérents. Comme l'a rappelé mardi à Genève, M. Béchir Mustapha, numéro deux du Polisario, celui-ci veut désormais « centrer le débat » sur ces points. « L'administration internationale » devra se « substituer » aux autorités civiles marocaines. Conscient de la difficulté pour l'ONU d'administrer, fût-ce pour peu de temps, un territoire désertique vaste comme la moitié de la France, M. Perez de Cuellar a concentré ses efforts sur la préparation et le contrôle du scrutin.

Dès son prochain retour à New-York, le secrétaire général de l'ONU saisira le Conseil de sécurité « pour mettre en œuvre la partie civile et la partie militaire du plan de paix » ; puis, il nommera un

Treize années de conflit

Objet d'un plan de paix de l'ONU accepté mardi 30 août par le Maroc et le Front Polisario, le Sahara occidental est depuis treize ans l'enjeu d'une guerre largement due à une décolonisation trop tardive de ce territoire par l'Espagne. Voici les principales étapes de cette « décolonisation manquée » et du conflit qui s'ensuivit.

- 1973 — Mai : Création du Front Polisario.
- 1974 — Juillet : Le gouvernement de Madrid établit au Sahara occidental une « administration interne ».
- 1975 — Septembre : L'ONU prend position en recommandant l'autodétermination du Sahara au moyen d'un référendum organisé sous son contrôle. L'Espagne adhère alors à cette résolution, tout en négociant parallèlement avec le Maroc.
- 6 novembre : Pendant l'agonie du général Franco — qui mourra le 20 novembre, — le roi du Maroc déclenche une « marche verte » en direction du Sahara à laquelle participent trois cent cinquante mille Marocains non armés afin de récupérer les « provinces sahariennes ».
- 14 novembre : Signature des accords de Madrid par lesquels l'Espagne cède au Maroc le nord et le centre du territoire, le sud revenant à la Mauritanie. Totalement opposée à cet accord tripartite, l'Algérie refuse de participer aux négociations. Les troupes espagnoles se retirent entre novembre 1975 et février 1976.
- 1976 — 27 février : Le Polisario, qui réclame l'indépendance du Sahara

occidental, proclame une « République arabe sahraoui démocratique » (RASD), reconnue par l'Algérie, le 6 mars. Le lendemain, le Maroc rompt ses relations diplomatiques avec l'Algérie.

1979 — 5 août : La Mauritanie renonce au sud du Sahara occidental et signe un accord de paix avec le Polisario. Aussitôt, les forces marocaines s'y déploient.

1976-1980 — Le Polisario, soutenu par la Libye et l'Algérie, inflige des revers aux forces armées marocaines. A partir de 1980, la guerre tourne à l'avantage du royaume chérifien, grâce à sa stratégie des « murs » de défense, dont le sixième sera terminé en avril 1987.

1981 — Juin : Au dix-huitième sommet de l'OUA, à Nairobi, le roi Hassan II accepte le principe d'un référendum « contrôlé » au Sahara occidental (réclamé par ses adversaires depuis plusieurs années), mais refuse toute négociation directe avec le Polisario.

1982 — Octobre : Le secrétaire général de l'ONU, Mohamed Azaiz, devient président de la RASD, fonction nouvellement créée.

1984 — 12 novembre : La RASD siège en tant que membre à part entière au vingtième sommet de l'OUA (pour la première fois depuis son admission contestée en février 1982), provoquant ainsi le départ du Maroc de cette organisation.

1985 — 2 décembre : L'Assemblée générale de l'ONU adopte une résolution réaffirmant la nécessité de négociations directes entre le Maroc et le Polisario. M. Perez de Cuellar est chargé d'œuvrer en ce sens, l'OUA ayant échoué.

1986 — Au printemps, ont lieu à New-York des pourparlers indirects entre le Maroc et le Polisario, sous l'égide de l'ONU et de l'OUA. Ils échouent en raison de divergences au sujet du retrait des troupes et de l'administration marocaine avant la tenue du référendum.

1987 — Novembre : Une commission technique de l'ONU, composée de dix-sept experts, visite le Sahara pour y enquêter sur les conditions matérielles d'un éventuel référendum.

1988 — 16 mai : Rétablissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Maroc, après douze ans de rupture. La RASD est aujourd'hui reconnue par soixante-deux Etats.

11 août : Le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar remet au Maroc et au Front Polisario des propositions de paix prévoyant, entre autres, la proclamation d'un cessez-le-feu et l'organisation d'un référendum permanent à la population autochtone du Sahara occidental d'exercer son droit à l'autodétermination.

30 août : Le Maroc et le Front Polisario acceptent le plan de paix de l'ONU.

A quelques jours de la reprise des négociations de paix à Brazzaville

Les troupes sud-africaines ont achevé leur retrait d'Angola

JOHANNESBURG de notre correspondant

Un jour avant la date prévue du 1^{er} septembre, les troupes sud-africaines se sont repliées mardi 30 août du territoire angolais. Près d'un millier d'hommes et un important matériel ont franchi à partir de midi, sur un pont mobile, la rivière Okavango, qui marque la frontière entre la Namibie et l'Angola. Une banderole « Bienvenue aux vainqueurs » avait été plantée sur la rive namibienne pour accueillir les derniers soldats de Pretoria, dont le retrait avait débuté le 10 août à la suite de l'accord de Genève intervenu au début du mois.

Le 22 août, un cessez-le-feu avait été signé entre l'Afrique du Sud, Cuba et l'Angola. Le traité a prévu la mise en place d'une commission militaire conjointe chargée de sa supervision. Elle a franchi la frontière après le repli sud-africain peu avant que le génie ne commence à démonter le pont mobile. Elle doit commencer à opérer à partir du 1^{er} septembre. L'organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), le mouvement qui lutte depuis vingt-deux ans pour la libération de la Namibie, a annoncé qu'elle respecterait le cessez-le-feu.

Le lieutenant-général Ian Gleeson, numéro deux dans l'état-major de l'armée sud-africaine, a révélé que, en contrepartie, les forces cubaines avaient accepté de ne pas se déployer au sud d'une ligne qui, à l'ouest, est distante d'une quarantaine de kilomètres de la frontière avec la Namibie, et à l'est, à proximité de la Zambie, elle est située à 250 kilomètres. Ce qui signifie qu'elle met à l'abri des forces de Fidel Castro une partie de la zone contrôlée par l'UNITA de M. Jonas Savimbi et notamment son fief de Jamba.

En revanche, les troupes angolaises pourront se déplacer librement dans cette zone en partie neutralisée car l'UNITA a fait savoir

qu'elle poursuivrait les combats jusqu'à ce que Luanda accepte un partage du pouvoir. La création de ce secteur tampon pourrait cependant constituer en pratique l'amorce d'un désengagement cubain bien qu'aucun accord n'ait pu être conclu le 24 et 27 août en ce qui concerne le calendrier, pierre d'achoppement des négociations qui reprendront dans la capitale congolaise le 5 septembre.

Preuve « en béton »

Cette septième étape d'entretien a été qualifiée de « cruciale » par M. Glenn Bab, directeur général adjoint au ministère des affaires étrangères qui a ajouté que « le gouvernement sud-africain est disposé à se montrer aussi patient qu'il le faudra sur ce qui ne veut pas d'un accord politique basé sur le retrait des Cubains ». « Nous voulons la paix », a indiqué M. Bab ; ce qui marque encore c'est un engagement réciproque des Cubains et des Angolais. Il a qualifié le processus de retrait des troupes de Pretoria de « preuve » en béton de la volonté de l'Afrique du Sud d'aboutir à une paix négociée, affirmant néanmoins qu'il croyait savoir que les troupes cubaines avaient été placées « en état d'alerte rouge » après l'impression de derniers pourparlers.

Comme l'a affirmé le général Gleeson, il n'y a désormais plus un seul soldat sud-africain en Angola. « Nous allons respecter l'accord sur le retrait » de nos troupes a-t-il souligné. C'est la troisième fois en douze ans que Pretoria reploie ses soldats du territoire angolais. Le premier désengagement avait eu lieu en janvier-février 1976, deux mois après la proclamation de l'indépendance angolaise. Les forces sud-africaines étaient arrivées pratiquement aux portes de Luanda en novembre 1975 et avaient été contraintes de faire marche arrière

sous la pression internationale et notamment américaine.

Le deuxième repli avait eu lieu le 17 avril 1985 à la suite des accords de Lusaka le 16 février 1984 au cours desquels Luanda s'était engagé à ne plus soutenir la SWAPO et à ne plus tolérer de prélois cubaines dans le Sud angolais en échange du départ des troupes de Pretoria. Un retrait qui intervenait avec pratiquement treize mois de retard. Les négociations pour établir un calendrier du départ des Cubains avaient échoué en novembre 1984 et les pourparlers avec la SWAPO au Cap-Vert en juillet 1985 avaient capoté.

On se retrouve donc pratiquement à la case départ plus de trois ans plus tard. Début juillet 1987, les Sud-Africains lançaient l'opération Moduler afin de soutenir l'UNITA qui faisait face à la plus importante offensive jamais lancée contre ce mouvement rebelle. En décembre 1987, l'opération Hooper entraîna les soldats de Pretoria plus au nord dans la périphérie de Cuito-Cuanavale, importante garnison angolaise qui fut pilonnée pendant des mois sans jamais tomber.

Bien qu'annoncé officiellement au début de décembre 1987, le « retrait tactique » sud-africain ne commença à s'effectuer qu'en mai 1988, alors que débutait à Londres la première séance de négociations quadripartites. Depuis, un bout de chemin a été parcouru. Le retrait officiel sud-africain constitue une étape importante du processus de paix dans la région, même si la date butoir du 1^{er} septembre fixée pour un accord du départ progressif des Cubains ne sera pas respectée.

De même celle du 1^{er} novembre pour le début de la mise en application de la résolution 435 des Nations Unies sur l'indépendance de la Namibie est sans doute prématurée. Tout dépend désormais des prochains entretiens de Brazzaville qui s'annoncent, c'est le moins que l'on puisse dire, très serrés.

MICHEL BOLE-RICHARD.

BURUNDI : après les massacres

La France « vivement préoccupée »

Après Genève et Bruxelles, le ministre burundais des affaires étrangères, M. Cyprien Mboimpiza, est à Paris le mardi 30 août pour une mission « d'information et d'explication » auprès des autorités françaises. Il a notamment rencontré M. Jean Audibert, conseiller diplomatique du président de la République, puis M. Jacques Peltier, ministre de la coopération, ainsi que M. Edwige Aïcia, ministre des Affaires africaines étrangères. M. Aïcia a exprimé à cette occasion la « profonde émotion » causée en France par les massacres du Burundi et la « vive préoccupation » du gouvernement devant « les atteintes » aux droits de l'homme dans ce pays.

Un cours d'une conférence de presse, le ministre burundais a de nouveau justifié l'intervention de l'armée pour rétablir l'ordre dans son pays à la suite des événements sanglants des 14 et 15 août. L'armée, intervenant « sur ordre et d'une manière disciplinée », a-t-il notamment déclaré, « a permis de faire cesser les massacres et a empêché que le nombre des morts soit incommensurable ».

Des discussions, a-t-il ajouté, sont en cours avec le Rwanda pour faciliter le retour des réfugiés. Il a aussi démenti avoir refusé une enquête internationale car « aucune organisation ne m'en a fait la demande » (le Monde du 30 août). Le ministre burundais a toutefois réaffirmé qu'il ne voyait toujours pas la nécessité d'une telle enquête.

Les présidents du Zaïre, du Burundi et du Rwanda se sont d'autre part rencontrés le 30 août à Gbadolite (est du Zaïre) à l'initiative du chef de l'Etat zaïrois, M. Mobutu Sese Seko, qui jouit d'une grande influence dans la région. Les trois présidents « se sont engagés à créer un climat favorable au retour rapide dans leurs foyers des ressortissants burundais ayant quitté leur pays à la suite des récents événements ».

Francis



Les deux belligérents n'ont pas donné tout à fait la même force à leur consentement. Si le Maroc a accepté son « accord de principe », le Polisario n'a accepté le compromis que « sous certaines conditions », au demeurant non précises. Ces réserves des dirigeants sahraouis n'empêcheront pas M. Perez de Cuellar d'aller de l'avant. Comme il a dit mardi son porte-parole, « on s'en va compter des remargues et des commentaires des deux côtés au moment de la mise en œuvre du plan de règlement ». En attendant, la voie est libre. Le conflit du Sahara occidental, après treize ans de combats, semble bel et bien entré dans sa phase finale.

Le Maroc et le Polisario se sont entendus, en substance, sur la question qui sera soumise à référendum : les électeurs auront à choisir entre l'indépendance et l'intégration au Maroc. Le roi Hassan II avait accepté en juin 1981 le principe, réitéré par le Polisario, d'un « référendum contrôlé » que l'ONU recommandait « depuis septembre 1975. Il y a un mois, dans une interview au Monde, le souverain avait confirmé que la question de l'indépendance serait « naturellement » posée aux Sahraouis, avant d'ajouter : « Je souhaite de tout cœur

0571 011/04

Asie

Un entretien avec le journaliste chinois le plus célèbre

«La Chine est plus conservatrice que l'URSS dans le domaine de la réforme politique» nous déclare M. Liu Binyan

Écrivain, et surtout journaliste, Liu Binyan est connu en Chine et à l'étranger pour avoir dénoncé dans ses écrits les tares du régime, notamment la corruption de certains cadres et bureaucrates. Une de ses nouvelles, intitulée *Entre homme et démon* (1), parue en 1979, racontait un scandale qui venait effectivement d'éclater, la directrice d'une entreprise ayant été condamnée à mort pour avoir détourné des sommes considérables.

« Pouvez-vous décrire votre situation présente en Chine depuis votre exclusion du parti il y a un an ? »

« Je n'aurais jamais cru que je serais exclu du parti. Je pensais qu'on pourrait m'interdire d'écrire, comme c'était arrivé à un certain nombre d'auteurs, mais pas m'exclure. Non seulement je n'y ai rien perdu, mais j'y ai plutôt gagné. Avant, j'étais un écrivain assez populaire : même des gens qui ne lisaient pas de romans lisaient mes écrits ; mais depuis qu'on a annoncé publiquement mon exclusion, tout le monde en Chine a su qui j'étais. J'ai donc gagné beaucoup de lecteurs et beaucoup de nouveaux amis. D'ailleurs, à la fin de 1987, on a déclaré officiellement que j'étais autorisé à publier. Je ne pense pas qu'à l'avenir je puisse être arrêté, mais qu'on m'interdise à nouveau de publier, c'est possible. »

Né en 1915 en Mandchourie, à Harbin dans une famille entièrement acquise à la Révolution russe, il parle russe et a fait souvent partie de délégations chinoises en URSS. Il s'intéresse particulièrement à la « perestroïka ». Depuis trente ans, sa carrière suit les aléas de l'histoire : étiqueté comme « droitier » en 1957, réhabilité le 24 janvier 1979, il a été exclu de nouveau du parti en 1987, accusé de « libéralisme bourgeois », et

« Les réformes politiques depuis M. Deng Xiaoping ont-elles amélioré la situation ou non ? »

« En fait, la réforme politique en Chine n'a pas encore commencé. Pour être plus exact, elle a commencé, mais, depuis 1980, elle a régressé. Par exemple, il y avait davantage de liberté de la presse en 1980 que de nos jours. En revanche, la réforme économique, qui a été menée plus sérieusement, comporte des éléments politiques. Ainsi les paysans, autrefois attachés à la terre et complètement dépendants des cadres des communes, ont aujourd'hui beaucoup plus de liberté. »

« Il faut donc distinguer entre ce que la direction du PC autorise et la liberté que les Chinois prennent eux-mêmes. Ainsi, lors des événements de l'université de Pékin, en avril, on avait annoncé au départ qu'il était interdit de coller des dazibaos. Or il y a eu beaucoup de dazibaos. »

« Croyez-vous que des groupes extrêmes au parti pourraient trouver place dans le système ? Et avoir aussi une presse indépendante ? »

« Je crois qu'il y aura des journaux indépendants dans un temps pas trop éloigné, mais il y a encore pas mal d'obstacles. Les autorités ont déjà accepté la création d'un journal autonome dans l'île de Haïnan. On ne sait pas encore qui va le faire. Mais un écrivain, Han Shaogong, a déjà lancé une revue qui s'appelle *les Nouvelles de référence de Haïnan*. »

« Estimez-vous que l'histoire du régime, de Mao Zedong et de la période des trente dernières années est bien connue, qu'il n'y a pas de zone d'ombre ? »

« L'histoire du régime depuis 1949 est pratiquement une zone d'ombre. Enormément d'événements ne sont pas connus. Moi-même qui suis relativement bien informé, il y a énormément de choses que je ne sais pas. Par exemple, à propos de ce que l'on appelle par euphémisme les « trois années de difficultés » de 1960 à 1962 (après le Grand Bond en avant). Quelles ont été leurs conséquences, les dommages causés à la Chine ? On ne le sait pas. Le déclenchement de la révolution culturelle, comment s'est-il passé ? On ne le sait pas. »

« Que pensez-vous de la « glasnost » en Union soviétique, comparée à ce qui se passe en Chine ? »

« C'est en 1985 que Gorbatchev a lancé la politique de « glasnost ». Mais moi j'avais déjà demandé dès

considéré par ses ennemis comme un « droitier mal rééduqué ». »

Son opposition ouverte aux apparatchiks lui avait valu, en 1985, de faire son autocritique qui ressemblait plutôt à un réquisitoire : « Si j'ai suivi une voie erronée, déclare-t-il en conclusion, je demande instamment aux camarades chargés de la propagande de me montrer la voie correcte ; de m'indiquer ce que je peux écrire et ce que je ne peux pas écrire, et quelles sont les erreurs que je dois corriger. »

En avril 1983, avant le voyage de M. Mitterrand en Chine, Liu Binyan avait été invité à Paris avec une délégation d'écrivains et de scientifiques, en tant qu'un des principaux rédacteurs du *Quotidien du peuple*. Depuis 1985, il n'y écrit plus, mais est autorisé à voyager à l'étranger. Il s'est rendu aux États-Unis et, récemment, en France.

« Selon ce que je sais, dès Andropov les journaux soviétiques étaient plus libres qu'en Chine, par exemple la *Literaturnaja Gazeta*. Même du temps de Brejnev, il y avait des revues clandestines, alors qu'en Chine il n'y en a plus depuis 1980. »

« Je ne suis pas un dissident ? »

« Avez-vous des contacts avec des intellectuels soviétiques ? »

« Il y a des échanges de délégations, mais ce sont des délégations très limitées. D'autre part, les Soviétiques sont extrêmement prudents avec la Chine. Ainsi, un de mes livres qui était déjà prêt à être publié en Union soviétique a été arrêté lorsque les Soviétiques ont su que je n'avais pas le droit de publier mes œuvres en Chine. »

« Il y a, avec l'Union soviétique, un rapprochement depuis quelques années. Pensez-vous que, si elle se poursuivait, la politique de Gorbatchev pourrait avoir aussi des effets bénéfiques sur la vie en Chine, c'est-à-dire plus de « glasnost » ? »

« En fait, il y a déjà des influences. Un certain nombre de journaux chinois, comme le *World*

Economic Herald de Shanghai et les *Nouvelles de référence*, ont publié beaucoup d'articles sur la situation en URSS. Bien que ce ne soit pas la position du PC chinois de trop en parler, la situation en URSS a déjà pas mal influencé les intellectuels chinois. Nous espérons qu'il y aura un rétablissement des relations de parti à parti, mais ce ne sera pas très rapide. »

« Serait-ce une bonne chose ? »

« Oui. »

« Souhaitiez-vous la reconstitution d'un mouvement communiste international, comme jusqu'aux années 60 ? »

« Ce n'est pas du tout ce que je voulais dire. Nous sommes dans des pays où la situation n'est pas tout à fait normale — un parti communiste n'est pas un parti normal — et s'il n'y a pas normalisation entre les deux partis, il sera très difficile d'avoir une normalisation entre les deux gouvernements et entre les deux peuples. Mais s'il y a normalisation des relations entre les deux partis, les influences réciproques des processus de réforme seront beaucoup plus grandes. La réforme chinoise pourra influencer la réforme soviétique et vice versa. »

« État donné les tendances de chacun des deux pays au nationalisme, n'y aura-t-il pas alors une tendance de l'URSS à reprendre des relations de « père à fils » entre les deux partis ? »

« D'après ce que je sais, les Chinois n'ont pas tellement de haine pour les Soviétiques. Même dans

(1) Paru en français dans un recueil intitulé *La Face cachée de la Chine*, traduit par J.-P. Béja et Wojtek Zafrański (Éditions Pierre-Emile, 1983).

LA BOURSE EN DIRECT

LE MONDE DE LA BOURSE
Suivez en direct l'évolution des cours de la Bourse

BOURSE
36.15 LEMONDE

RENAULT. LA RAGE DE GAGNER.

NOUS DEVIONS GAGNER DE L'ARGENT : VOITURES. EN ÉTANT PLUS ATTENTIFS LES BÉNÉFICES. ET LES PROFITS LA COMPÉTITION EUROPÉENNE. NOUS

NOUS AVONS COMMENCÉ À LE FAIRE. EN QUE JAMAIS À NOS CLIENTS. EN RECEN- D'AUJOURD'HUI SONT LES INVESTISSE- LA GAGNERONS. CAR EN SE RE-

RENOUVELANT NOTRE GAMME. EN AUG- TRANT NOTRE ACTIVITÉ SUR L'AUTOMO- MENTS. LES EMPLOIS. LA COMPÉTI- DRESSANT. RENAULT A RETROUVÉ LE-

MENTANT NOTRE PRODUCTIVITÉ. EN FAI- BILE ET NOTRE CHAMP D'ACTION SUR VITÉ DE DEMAIN. NOUS AVONS PUNCH. L'ENTHOUSIASME. LA FIERTÉ.

SANT PROGRESSER LA QUALITÉ DE NOS L'EUROPE. NOUS AVONS RENOUÉ AVEC MAINTENANT LES MOYENS DE GAGNER ET UNE IMMENSE ENVIE DE GAGNER.

Europe

THE UNIVERSITY OF JORDAN
LIBRARY
SERIALS 67622
DATE 10 OCT 1988
RFA : le congrès du Parti social-démocrate

URSS : renversant des prises de position antérieures

La « Pravda » blanchit Staline de toute responsabilité dans la guerre froide

La Pravda a surpris une fois de plus ses lecteurs en publiant, le mardi 30 août, un long article (une page entière du quotidien) revenant sur les origines de la guerre froide et justifiant totalement cette fois la politique étrangère de Staline.

Selon les auteurs de ce texte, parmi lesquels figure M. Valentin Faline, ancien ambassadeur de Brejnev à Bonn et aujourd'hui directeur de l'agence de presse Novosti, la responsabilité de la détérioration des relations entre Washington et Moscou après la guerre incombait uniquement aux États-Unis, à Truman en particulier, qui, dès sa prise de fonctions en avril 1945, doutait de l'utilité d'une entente avec son ancien allié contre l'Allemagne et mettait en chantier des plans de bombardement atomique de l'URSS. Le journal cite, à ce propos, le plan Drogosh et d'autres documents du Pentagone visant à obtenir une supériorité stratégique de dix contre un « afin de permettre une attaque préventive contre l'Union soviétique à partir du 1^{er} janvier 1957 ». Tout cela pour confirmer, selon les auteurs, que « ce n'est pas nous qui avons choisi la guerre froide ».

Laissons aux historiens le soin d'apprécier ces jugements, si ce n'est pour noter que les choses s'étaient gâtées entre les Deux Grands dès avant Truman, face à l'intention de Staline — constatée à Yalta — de soumettre l'Europe centrale et orientale et la Pologne pour commencer. Quant aux plans de toutes sortes élaborés par les États-Unis, ils n'ont qu'une valeur relative, puisque la guerre atomique n'a fort heureusement pas eu lieu, pas plus en 1957 qu'au début des années 50, malgré une supériorité américaine alors nettement au-dessus de dix contre un. L'objectivité historique exigeait au demeurant que l'on complotât les plans des militaires soviétiques de l'époque, ce que la « glasnost » ambiante ne nous a toujours pas apporté.

Plus intéressant est la question de savoir pourquoi le quotidien du parti-journal a jugé nécessaire de publier maintenant un tel article, lequel rompt non seulement avec la doctrine actuelle de MM. Reagan et Gorbatchev, mais avec les déballages en sens inverse auxquels la presse de Moscou s'est habituée.

En fait, dernière, par exemple, le professeur Douchakov, enseignant à l'Institut des États-Unis, que dirige M. Arbatov, expliquait dans la *Litovskerna Gazeta* qu'un des grands torts de la politique étrangère passée avait été de faire « assumer à l'URSS après 1945 le rôle de garant militaire de l'expansion du socialisme dans le monde » et d'apparaître comme « hégémonique » à ses

partenaires, ce qui avait eu pour résultat d'entraîner le pays dans une confrontation des plus aiguës avec les principales forces de l'impérialisme ». Autrement dit, les torts étaient infiniment plus partagés que ce que nous en dit aujourd'hui M. Faline.

Un peu plus tard, la Pravda elle-même avait publié une critique de Staline sur un autre sujet jusqu'à tabou : le pacte germano-soviétique. Moins, il est vrai, sur la signature du premier accord d'août 1939 que sur la « gestion » beaucoup trop amicale des nouvelles relations avec l'Allemagne, lesquelles, selon l'historien militaire Volkogonov, avaient été le « sacrifice » et « décapité » les antifascistes du monde.

M. Chevadrade sur la sellette

Mais la victime indirecte de ce nouveau coup de barre à droite pourrait être M. Chevadrade et, derrière lui, d'autres partisans d'une « perestroïka » plus poussée tels que M. Jakovlev, membre du bureau politique, voire M. Gorbatchev lui-même. Le ministre soviétique des affaires étrangères avait créé une certaine sensation chez les idéologues en déclarant devant une conférence de son ministère que la coopération pacifique à l'ère nucléaire « ne peut être idéalisée à la suite des classes » et que « le combat des deux systèmes opposés n'est plus la tendance déterminante de l'époque moderne ».

Ces propos, sacrilèges, que la Pravda avait reproduits le 26 juillet,

avaient suscité une verte réplique de M. Ligatchev, le vigilant numéro deux du parti. « Nous ne nous pourrions pas baser le caractère de classe des relations internationales », avait-il dit quelques jours plus tard au cours d'une visite à Genève. Toute autre présentation de la question ne peut que semer la confusion dans l'esprit des Soviétiques et de nos amis à l'étranger ».

L'article de M. Faline apporte la caution d'un éclairage historique et idéologique à cette polémique, laquelle confirme que le grand débat en cours depuis des mois entre les responsables soviétiques sur les rythmes et l'ampleur de la « perestroïka », loin d'avoir été tranché par la conférence du parti en juin, s'étend maintenant au sujet relativement préservé de la politique étrangère. L'URSS doit-elle s'insérer dans la société internationale telle qu'elle est constituée et se pencher sur les problèmes universels de l'écologie ou des échanges culturels et humains, comme le proclament les « perestroïkistes », ou bien continuer de se considérer comme l'ennemi de l'autre système social et promouvoir la révolution, comme le rappellent les gardiens du dogme ?

Lorsqu'un tel débat oppose entre eux non plus seulement des professeurs, mais quasi directement des membres du bureau politique, il faut bien en conclure que quelque chose ne va pas. Un signe que la situation de « ni guerre ni paix » à laquelle M. Gorbatchev avait donné jusqu'à présent sa caution ne saurait se prolonger indéfiniment.

MICHEL TATU.

La fille de Brejnev pourrait être appelée à témoigner au procès de son mari, Iouri Tchourbanov

La fille de l'ancien numéro un soviétique Leonid Brejnev, Galina Brejneva, pourrait être appelée à témoigner, si le tribunal se décide ainsi, lors du procès de son troisième mari, Iouri Tchourbanov, accusé d'abus de pouvoir et de corruption, a indiqué, le mardi 30 août, à Moscou, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Chevadrade, à l'issue d'une conférence de presse, qu'environ deux cents personnes seraient appelées à témoigner lors du procès du gendre de M. Brejnev, ancien premier vice-ministre de l'intérieur, qui doit s'ouvrir lundi prochain, et pourrait durer deux mois. Le procès se sera ouvert à la presse étrangère qu'à son premier et dernier jour, contrairement à ce qui avait été annoncé précédemment.

M. Chevadrade a confirmé que le général Tchourbanov, accusé d'avoir touché des pots-de-vin pour plus de 1 million de dollars, risquait la peine de mort. Arrêté en janvier 1987, il avait perdu ses fonctions ministérielles en 1984, deux ans après la mort de Brejnev.

La Pravda avait annoncé, mardi, un long article sur Tchourbanov, l'ancien ministre de la Défense nationale, et le décrivant comme un personnage sans scrupules ayant de « médiocres capacités ». « Incapable de mener des activités intellectuelles sérieuses », et son « appétit s'est accru de façon exorbitante après son mariage avec Galina Brejnev en 1971 », affirme le quotidien. — (AFP.)

Le triomphe des femmes

MUNSTER de notre envoyé spécial

Le Parti social-démocrate ouest-allemand (SPD) s'est détaché du marxisme voici presque trente ans, mais il reste persuadé que l'histoire a un sens. Et, lorsque celle-ci ne marche pas assez vite à son gré, il s'empresse à lui donner un coup de pouce.

C'est ce qui s'est produit, le mardi 30 août, à Münster, au premier jour du trente-troisième congrès du SPD : dans une ambiance euphorique, le plus ancien parti socialiste d'Europe a adopté, à une majorité écrasante, le principe d'instaurer un quota obligatoire de femmes à tous les échelons de responsabilité. Après plusieurs étapes intermédiaires, le SPD devra, en 1998, comporter obligatoirement 40 % de femmes dans toutes les fonctions électives, aussi bien dans les organes internes du parti que parmi les élus de diverses instances de la démocratie ouest-allemande. La présidente de séance, M^{me} Heria Daubler-Gmelin, n'a pas hésité à qualifier cet instant d'« historique ».

Les femmes, députées, spécialistes et même journalistes — embrassantes, les larmes aux yeux. C'était une sorte de nuit du 4 août version féministe, au cours de laquelle on avait pu assister au spectacle étonnant du renoncement des principaux témoins du parti aux traditions masculines, à l'exception de la main sur le cœur.

Dans la salle, l'ambiance était chauffée par des groupes de femmes, certaines déguisées en suffragettes du début du siècle rappelaient aux délégués que les déclarations d'intention sur l'égalité des droits entre les hommes et les femmes ne suffisaient pas et que les quotas obligatoires étaient la seule garantie du changement trop longtemps attendu. Les opposants à cette décision ont mené, à contre-courant, un combat digne de la chèvre de M. Seguin : courages, courageux, mais finalement désespérés. Leurs arguments ne manquaient pas de bon sens : la mise en œuvre, aux échelons locaux du parti, de ces décisions radicales pouvait être un obstacle à l'efficacité de la machine politique. Ne valait-il pas mieux attendre que peu à peu l'évolution des mentalités fasse avancer les choses ? Peine perdue. Par 362 voix contre 54, le congrès adoptait la réforme des statuts du parti instaurant les quotas.

Les « pontes » de la social-démocratie allemande et particulièrement les plus anciens d'entre eux étaient-ils intimement persuadés de la pertinence de cette mesure ? S'ils ne l'étaient pas, la lecture des derniers sondages d'opinion les a convaincus que cette décision était de nature à satisfaire une opinion publique norvégienne, critiquée par un mouvement féministe fort vivace depuis plus de dix ans.



Le « ras-le-bol » des femmes ouest-allemandes qui vient d'imposer ce système de quotas dans un grand parti socialiste d'une grande démocratie européenne (1) se comprend étant donnée la situation spécifique des femmes en RFA. Ce pays riche, évolué, n'a pas été en mesure, pour diverses raisons, de mettre en place un système d'assistance aux mères de famille qui nous paraît, à nous Français, aller de soi. Crèches et écoles maternelles sont peu répandues et chères ; écoles primaires et secondaires ne prennent les enfants en charge que le matin. La prise en compte des problèmes spécifiques de la femme moderne qui veut travailler et s'épanouir en dehors du foyer ne peut, dans ces conditions, que résulter d'une entrée en force massive des femmes à tous les échelons des décisions.

Sondages favorables

Cette « rupture historique » du SPD avec les mœurs politiques dominantes en République fédérale ne devrait pas rester sans influence au-delà des frontières politiques — chrétien-démocrate et libéral — évaluant les bénéfices électoraux éventuels dont pourraient bénéficier les sociaux-démocrates qui viennent de franchir un pas décisif : eux aussi sont soumis, quoique moins intensément, à la pression interne de leurs militantes.

Dans la foulée, le congrès adoptait le principe de l'élection d'un troisième secrétaire général adjoint — une femme, bien entendu — qui devrait, jeudi soir, rejoindre M^{me} Hans-Jochen Vogel, Johannes Rau et Oskar Lafontaine dans le saint des saints de la haute direction du parti. Les pronostics plaçaient M^{me} Heria Daubler-Gmelin, qui défend depuis très longtemps les thèses féministes à l'intérieur du parti, en position de favorite.

LUC ROSENZWEIG.

(1) A ce jour, seul le Parti travailliste norvégien et le Parti socialiste ouvrier espagnol ont mis en œuvre un système de quotas : 25 % en Espagne et 40 % en Norvège où cette mesure est appliquée dans le gouvernement de M^{me} Gro Harlem Brundtland.

Une concession majeure du général Jaruzelski

Le pouvoir polonais renoue le dialogue avec M. Lech Walesa

(Suite de la première page.)

Huit ans après, Lech Walesa à quelques kilomètres en plus, des cheveux gris, il a troqué le vieux chandail contre un respectable costume prince-de-galles, orné quand même du badge « Solidarność », et c'est escorté de deux voitures de police banalisées qu'il a pris la route de Varsovie. Mais la partie n'est pas gagnée pour autant, lui-même et son état-major le savent. Adam Michnik et l'adversaire Mazowiecki se sientent pressés d'un optimisme très prudent mardi soir, quand ils ont annoncé à la presse occidentale à Gdansk que le principe d'une rencontre Walesa-Kiszczak, en présence d'un observateur de l'Église catholique, était accepté.

Il ne s'agit pas en effet de la négociation proprement dite, proposée la semaine dernière sous forme de « table ronde » par le ministre de l'intérieur. C'est plutôt une prise de contact, un entretiens préliminaire qui devrait permettre de déterminer les conditions d'une telle table ronde, sa composition et son ordre du jour, le point le plus délicat restant bien entendu : discuter-on ou non de la légalisation de Solidarność, exigence première des grévistes ? Un compromis possible serait, selon des sources de l'opposition, de se mettre d'accord sur une suspension de la grève en échange d'un engagement des autorités à aborder, d'une manière ou d'une autre, le problème du syndicat interdit.

« La fin de la grève à Gdansk dépend des résultats des entretiens de Lech Walesa et du général Kiszczak », a affirmé Adam Michnik, l'un des stratèges du mouvement. « La situation n'est pas facile, a poursuivi M. Mazowiecki. Mais j'espère que cette rencontre servira l'entente nationale et la cause du pluralisme syndical et de Solidarność ».

Côté Solidarność, l'humeur est donc plutôt à la détermination, alors que certaines entreprises, en sont à leur troisième semaine de grève. L'ampleur du mouvement est infini-

ment moindre que celle des grandes grèves d'août 1980, et c'est ce qui le rend, fait remarquer Konrad Bilinski, beaucoup plus difficile à mener. Raison de plus pour les grévistes de Gdansk, de Szczecin et Jasztobie ou de Stalowa-Wola de ne pas abandonner si près du but. Solidarność a fait la preuve éclatante de son existence, il faut maintenant que soit officiellement reconnue. Pour Lech Walesa, le plus dur reste à faire : « La grève, c'est seulement un tiers du problème, déclarait-il, il y a deux jours au quotidien romain *Il Messaggero*. Les deux tiers qui restent, ce qui est un peu plus important, c'est la poursuite, « cela veut dire, pour le fermier, du charbon et des magasins coopératifs acquis en commun ; pour le professeur cela veut dire la vérité sur l'histoire et un modèle sur lequel baser l'éducation ; pour l'écrivain cela veut dire l'abolition de la censure. C'est avec ces idéaux que nous devons être invités à la table des négociations ».

En revanche, les intentions de l'équipe au pouvoir sont moins claires. Le plénum du comité central du parti, réuni le week-end dernier, tout en donnant une image de grande confusion, a paru dominé par les partisans de la fermeté. Mais les deux hommes, M. Jozef Cyrzek et le général Kiszczak, tous deux membres du bureau politique, ont fait accepter l'idée de pourparlers avec l'opposition. Parallèlement, les autorités ont renforcé le dispositif des forces de l'ordre autour des aciéries de Stalowa-Wola, au sud de Varsovie, en y envoyant soldats et hélicoptères militaires et multipliant les avertissements sur le menace que font peser les grèves sur l'économie et la sécurité nationales. En même temps, la télévision polonaise a diffusé, le mardi soir, de manière tout à fait inhabituelle, des images de la signature de l'accord de Gdansk du 31 août 1980 — accord qui fut déclaré nul depuis par le pouvoir

— avec ce commentaire : « De nouveau, il existe une chance de compromission ». Mais, mercredi matin, le général Kiszczak-Walesa n'avait toujours pas été annoncé officiellement. Et le porte-parole du gouvernement M. Jerzy Urban, qui tourne en dérision le nombre des grévistes, a pris soin de souligner que, sur la question du rétablissement de Solidarność, la position officielle demeurait inchangée, avant d'ajouter : « Un compromis constituerait une victoire commune ».

L'Église catholique a de nouveau mis en jeu tout un rôle discret mais actif, par émissaires interposés. Le général ministre de l'intérieur depuis août 1981 et âgé de soixante-deux ans, a la réputation d'un homme direct, qui a toujours invité ses opposants à venir le voir, ne dédaignant pas d'ailleurs prendre lui-même le téléphone pour leur parler. Mais, dans la partie de bras de fer qui est maintenant engagée, le général Jaruzelski pourra-t-il faire preuve de souplesse sans renier sur ce qui il a assis son pouvoir l'écrasement par la force du pluralisme syndical ?

SYLVIE KAUFFMANN.

IRLANDE DU NORD : représailles britanniques ?

Trois membres de l'IRA abattus par une équipe du SAS

Trois membres présumés de l'IRA ont été tués, le mardi après-midi 30 août, par des soldats britanniques près d'Omagh, dans le centre de l'Ulster, là où un attentat de l'armée républicaine irlandaise avait, dix jours plus tôt, coûté la vie à huit militaires. Selon un porte-parole de la police locale (RUC), les trois hommes, qui étaient armés, ont été abattus par des membres des troupes d'élite antiterroristes de l'armée britannique (SAS). Ceux-ci, qui étaient apparemment en civil, seraient intervenus pour contrecar-

rer une attaque de l'IRA contre un dépôt lourd sur la route reliant Omagh à Carrickmore. Des témoins de la fusillade indiquent que les agents du SAS ont fait feu à plusieurs reprises sur les membres du commando avant d'être récupérés par un hélicoptère des forces de sécurité quelques instants plus tard. Un prêtre catholique, venu administrer les derniers sacrements aux trois victimes sur les lieux de la fusillade, a déclaré que l'un des corps était « méconnaissable ».

Alors que mercredi matin les forces de sécurité de l'Ulster continuent à observer un mutisme total sur cette affaire, les observateurs, tant à Londres qu'à Belfast, privilégient la thèse d'une embuscade militaire de représailles contre l'IRA. L'opération éclair des SAS révélait les allures d'une riposte de Londres aux attentats meurtriers des « provos » contre l'armée britannique, qui ont coûté la vie à vingt-six soldats en Ulster, en Angleterre et sur le continent européen depuis le début de l'année.

Le Sinn Féin (branche politique de l'IRA) a accusé le mercredi 31 août le gouvernement de M^{me} Thatcher d'avoir ordonné l'« exécution » de trois de ses sympathisants. « Ce gouvernement, est-il dit dans le communiqué, a manifestement ordonné ce bain de sang afin d'attirer, sans succès, les Irlandais opposés à sa politique ». Le Sinn Féin a révisé par la même occasion l'identité des trois « républicains » abattus au cours de l'opération : Brian Mullan et les frères Gerard et Martin Harter. Brian Mullan avait été interpellé mercredi dernier pour être entendu dans le cadre de l'enquête sur l'attentat contre un car militaire britannique. Il avait été relâché au début de la semaine, après avoir été maintenu en garde à vue pendant cinq jours. Aucune charge n'avait été retenue contre lui. — (AFP, Reuters.)

En visite à Nicosie

Le ministre grec des affaires étrangères réclame de nouveau le retrait des troupes turques du nord de Chypre

Le ministre grec des affaires étrangères, M. Constantinos Papoulias, a déclaré mardi 30 août, à Nicosie, au second jour de sa visite à Chypre, de nouveaux entretiens avec le président chypriote, M. Georges Vassiliou. Leurs conversations ont porté sur les résultats des pourparlers que le président chypriote a eus, mercredi dernier, à Genève, avec le chef de la communauté chypriote-turque, M. Rauf Denktaş, et la reprise du dialogue intercommunautaire, le 15 septembre, à Nicosie, après une interruption de trois ans.

Lors d'une conférence de presse, M. Papoulias a qualifié de « très importante et cruciale » la période que traverse actuellement Chypre. Il a déclaré qu'« un geste de bonne volonté » de la Turquie consisterait à retirer ses troupes de la partie nord de l'île. « Toute démarche effectuée dans la bonne direction pour trouver une solution au problème chypriote aura un effet positif sur les relations gréco-turques », a-t-il sou-

igné. Trente-cinq mille soldats et soixante-trois mille colons turcs se trouvent dans la partie nord de Chypre, selon des estimations controversées des Chypriotes grecs.

Au cours de sa visite, M. Papoulias a également rencontré les responsables de tous les partis politiques chypriotes et constaté qu'« ils étaient tous d'accord » sur la nécessité d'entamer le dialogue avec les Chypriotes turcs et d'en assurer la réussite. Il a eu enfin mardi soir un entretien avec le représentant spécial des Nations unies à Chypre, M. Oscar Camillo.

Pour sa part, le président de la communauté turque de Chypre, M. Rauf Denktaş, a critiqué les propositions concernant « les trois libertés » (de voyager, de s'installer et d'acquiescer de propriétés pour chaque chypriote sur tout le territoire de l'île), présentées par le président chypriote, M. Georges Vassiliou, à Genève la semaine dernière.

0531 01107

Politique

L'UDF et le RPR définissent le contenu de leur opposition

Répondant le mercredi 31 août, devant le conseil des ministres à ceux des dirigeants de l'opposition qui soutenaient le référendum sur la Nouvelle-Calédonie, M. Mitterrand a déclaré : « Renoncer au référendum ce serait renoncer à l'accord même. Ceux qui s'en promettent à la forme, en fait s'en promettent au fond. »

Les interventions, mardi 30 août, de M. Giscard d'Estaing, marquant sa propre rentrée, et de M. Juppé, préparant celle de M. Chirac, ont été placées sous le signe du durcissement à l'égard du gouvernement et de la majorité, comme s'il s'agissait de bien montrer que le RPR et l'UDF venaient tourner la page de l'ouverture - et affronter sans tarder le nouveau pouvoir. L'une et

l'autre formations sont toutefois gênées aux entournures par le succès de M. Rocard en Nouvelle-Calédonie. Elles le sont également par l'attitude des centristes.

« Nous ne substituerons pas une alliance avec les centristes à une alliance avec le PC », a aussitôt affirmé, mercredi 31 août, M. Quinquy, porte-parole du PS, qui évoquait la perspective des prochaines élections municipales, et illustrait

en même temps le propos de M. Stasi qui juge les socialistes plus réticents que les centristes à l'idée d'une coalition entre ces deux forces.

Profitant du trouble qui agite l'opposition, M. Mauroy a souligné que la situation au sein de la majorité, « où s'organise le centre gauche » est « d'une parfaite clarté » et contraste avec la « confusion » qui domine, selon le premier secrétaire du PS, au RPR et à l'UDF.

M. Valéry Giscard d'Estaing durcit son attitude à l'égard du chef de l'Etat

AVOIRAZ de notre envoyé spécial

Intime conviction ou choix de stratégie, M. Valéry Giscard d'Estaing a manifestement tiré un trait sur l'ouverture. Sa rentrée politique, mardi 30 août, à Avoriaz devant son fan club du Mouvement des jeunes giscardiens, en a donné le sentiment très net.

L'ancien président abandonne l'objectif des « deux Français sur trois » pour revenir à une lecture bipolaire de la vie politique française de plus en plus inspirée d'ailleurs du modèle américain, la théorie de deux grands ensembles : social-démocrate à gauche, libéral et centriste à droite, pour préparer, selon ses vœux, « l'alternance dans une opposition constructive ».

Ce durcissement s'est constaté sur trois points : ainsi, à propos du chaud dossier néo-calédonien. Bien que par deux fois au cours du mois d'août M. Michel Rocard ait pris la peine de le consulter directement sur la date de référendum, M. Giscard d'Estaing n'a fait aucune concession au premier ministre. Aucun satisfecit sur le résultat heureux de ses négociations et aucune réserve sur l'opportunité d'une consultation générale des Français sur cette question.

En définitive, le président de l'UDF est apparu plus proche des positions du secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, que des membres de son propre bureau politique. Mme Simone Veil et M. Jacques Barrot.

De même, M. Giscard d'Estaing n'a-t-il pas été tendre avec M. Rocard sur sa gestion économique : les privatisations sont stoppées, l'allègement des charges des entreprises tardé ; on veut créer des emplois au lieu de les déduire ; la pla-

nification est à nouveau au goût du jour. D'une façon générale, M. Giscard d'Estaing estime donc que ce gouvernement « se situe davantage des actions de l'Etat que des chances des entreprises ».

Avec M. François Mitterrand, la ligne de miel paraît également bel et bien terminée. Sans jamais le citer nommément, M. Giscard d'Estaing a contesté le rôle tenu par le chef de l'Etat sur la scène internationale et particulièrement au niveau européen. Alors qu'il n'y a pas longtemps encore, il se réjouissait publiquement de voir sur ce terrain toutes les divergences avec les socialistes levées, M. Giscard d'Estaing a déploré le vain « enlacement verbal » dont l'Europe est, chez nous, la victime et qui, selon lui, prépare mal la France au rendez-vous de 1993.

Il regrette qu'on laisse « se desserrer la cohésion franco-allemande » et constate que la France a perdu « son rôle de leader dans les relations Est-Ouest ». « Quand M. Gorbatchev veut parler politique », a expliqué l'ancien président, « il ne voit que Thatcher. Quand il veut parler économie il ne voit que le chancelier fédéral d'Allemagne ». Sous-entendu : que fait donc M. Mitterrand ?

Un parti libéral et centriste

En contre-attaque sur ce terrain de l'Europe qu'il voit sensible pour l'Elysée, M. Valéry Giscard d'Estaing vise un réalisme à faire d'une pierre deux coups. Il lance ainsi prématurément la campagne des élections européennes de juin 1989 qui, au lendemain des municipales, constitueront à n'en pas douter, un rendez-vous également important pour la classe politique. En prenant les devants, M. Giscard

d'Estaing veut donner le ton et surtout en peaufinant son image de meilleur européen de France, il cherche à s'imposer comme leader national de la liste d'opposition.

Pour lui tout se tient. Son pari sur l'Europe est en effet assorti d'un pari sur l'union de l'opposition RPR-UDF qu'il a spectaculairement renoué mardi à Avoriaz. Cette opposition doit aussi, selon lui, préparer à sa façon le tournant de 1993 en formant un mouvement « libéral et centriste » à dimension européenne.

Le raisonnement de M. Giscard d'Estaing est le suivant : « Un gouvernement socialiste n'est pas le mieux placé pour préparer l'entrée de la France en Europe. L'Europe a besoin d'un grand parti libéral et centriste en France pour accélérer son union. » L'UDF étant « le parti le plus européen de tous et entend le rester », elle, si l'on suit ce raisonnement, « occupe naturellement à l'avenir le mouvement que M. Giscard d'Estaing souhaite de susciter « ouvert et démocratique », et bien sûr, uni. « La politique politique, a-t-il dit, joue avec les rancunes du passé. La grande politique joue avec les attentes de l'avenir. Nous devons, a-t-il lancé à ses amis, être les chiens bergers de l'union. »

Force est de constater que le nouveau président de l'UDF, depuis son élection en juin, n'a pas perdu de temps. Un maillage extrêmement serré se met progressivement en place pour tenter, première étape, de faire de cette UDF, un outil politique performant et non plus un simple cartel électoral.

Pour lui donner des moyens d'expression concrète et cohérente et non plus le pompon de la cacophonie. Les fidèles giscardiens viennent par les ports et les fenêtres. Un poste de porte-parole a été créé, occupé par M. Alain Lamassoure, délégué général des clubs giscardiens Perspectives et Réalités, imposé plutôt que choisi. Des commissions vont être créées pour réfléchir sur les grands dossiers.

Le conseil national de l'UDF va être réuni chaque trimestre. Premier rendez-vous au 15 septembre afin de prendre une position commune et si possible définitive sur les accords calédoniens. Un projet de journal est à l'étude.

Mardi, le Mouvement des jeunes giscardiens est devenu le « Mouvement des jeunes pour la démocratie française ». Changement de signe révélateur. M. Giscard d'Estaing n'est visiblement pas acide à faire les choses de pointe-parole a été créé, occupé par M. Alain Lamassoure, délégué général des clubs giscardiens Perspectives et Réalités, imposé plutôt que choisi. Des commissions vont être créées pour réfléchir sur les grands dossiers.

M. Bernard Stasi et l'ouverture

« Les résistances sont plus fortes au PS que chez les centristes »

« L'ouverture est l'essence même d'une politique, et nous en voulons à ceux qui, par leurs pratiques, ont perverti ce thème et ont gâché ce mot », a déclaré, le mardi 30 août, à Locudy (Finistère), M. Bernard Stasi, premier vice-président du CDS. Intervenant devant les Jeunes démocrates sociaux réunis en université d'été, le dirigeant centriste a visé avec « l'ouverture » à rien à voir avec ces tentatives de débâchage de personnalité, avec ces appels au ralliement (...), avec ces manœuvres, combinaisons, ces astuces subalternes pour conforter des majorités incertaines. « C'est une caricature d'ouverture, pour ne pas dire une imposture », a encore ajouté le député de la Manche.

Les centristes ne doivent pas, selon lui, se laisser culpabiliser par ceux qui leur reprochent d'être responsables de l'échec de l'ouverture. « Il n'y a pas eu d'ouverture, a-t-il fait observer, d'appel public à un débat entre formations politiques (...) pouvant aboutir à la signature d'un pacte de gouvernement. » En fait, les résistances à l'ouverture sont, selon lui, « beaucoup plus fortes au sein du PS que chez les centristes » et « un plus grand nombre de dirigeants socialistes pré-

feront un accord avec le PC plutôt qu'avec une formation à la droite du PS ».

L'ouverture doit, selon M. Stasi, se traduire dans les futures consultations électorales. Dans la perspective des européennes de juin 1989, le chef de file du CDS a proposé la constitution d'une liste d'ouverture européenne « associant centristes et personnalités issues de la majorité présidentielle ».

Evoquant également les prochaines élections cantonales et municipales, le député de la Manche a souligné que « la démocratie locale soit le terrain privilégié de l'esprit d'ouverture » et a encouragé les centristes à profiter, au sein des collectivités territoriales, « de la tolérance et la concertation, et à chercher le partage des responsabilités ».

A propos de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, M. Stasi a rappelé qu'il fallait « tout faire pour consolider l'accord » intervenu le 20 août entre les délégations du RPR et du FLNKS. « Nous devons voter « oui » au référendum, a-t-il affirmé, c'est le meilleur moyen pour l'UDF et le RPR d'éviter que la victoire ne soit récupérée par le gouvernement. »

Mission impossible ?

M. François Léotard, à la tête du PR, est-il prêt à se transformer en géant de succursale ? M. André Rossinat rêve de la résurrection d'un grand parti radical : ce miracle peut-il se produire sous l'enseigne UDF ? M. Pierre Méhaignerie, qui depuis les élections législatives, a découvert le parfum envoiement de la liberté à la tête de son nouveau groupe de l'URC, est-il disposé à faire machine arrière ? L'UDF doit rester, selon lui, une structure « de concertation légère », et ce sera très bien ainsi jusqu'aux municipales. Sans parler des barrières, qui ne sont pas loin désormais de constituer un phénomène de rejet définitif de giscardisme.

Enfin, le RPR est-il prêt de son côté à se laisser englober dans une opposition étiquetée « libérale » et « centriste », et rangée derrière M. Giscard d'Estaing ? Celui-ci était, mardi, peu disert sur les conditions de rapprochement avec le mouvement de M. Jacques Chirac, mais il semble bien que, déjà, l'hypothèse d'une liste européenne commune émanant par l'ancien président crée un malaise chez beaucoup de compagnons.

Enfin, et peut-être surtout, l'UDF, sans parler de l'opposition dans son ensemble, est-elle vraiment capable ainsi que le souhaite M. Giscard d'Estaing, d'avoir un seul et même langage sur les grands sujets ? Le débat sur la Nouvelle-Calédonie vient déjà de prouver que non. Sur l'Europe, des centristes, ainsi que M^{me} Veil, ne sont plus prêts, comme en 1984, à faire cause commune avec le RPR.

Enfin se reposera finalement la question du comportement vis-à-vis du Front national. Ce débat, que les giscardiens repoussent pour l'instant, sera pourtant crucial pour tous les responsables de l'opposition. S'il n'est point nécessaire d'espérer pour entreprendre, l'objectif que s'est fixé M. Giscard d'Estaing en cette rentrée ressemble fort à une mission impossible.

DANIEL CARTON.

MM. Juppé et Ballardur tenants d'une ligne dure

« Je maintiendrai... La devise de Guillaume d'Orange plait beaucoup à M. Alain Juppé, le secrétaire général du RPR, nommé par M. Jacques Chirac au lendemain de la double défaite électorale du mouvement, pour tenter de lui permettre de retourner dans l'opposition sans trop de dégâts. Lors de son premier point de presse, le mardi 30 août, M. Juppé a expliqué qu'elle résume « un très beau programme ». Mais l'ancien ministre délégué au budget voudrait-il dire qu'il « maintiendra » la ligne du RPR malgré la contestation qui ne cesse dans ses rangs, ou qu'il « maintiendra » son mouvement dans une opposition sans faiblesse, malgré les rancunes qui agitent ses alliés de l'UDF ?

Le week-end prochain devrait permettre d'y voir plus clair. Faute de journées parlementaires, le RPR a en effet décidé de faire de l'université d'été des jeunes du mouvement à La Baule (Loire-Atlantique) le point fort de sa rentrée. Toutes ses personnalités y ont été invitées : M. Michel Noir, le premier qui a fait part de ses états d'âme du temps où il était ministre, M. Philippe Séguin, le chef de file des « rénovateurs », M. Alain Carignon, qui joue l'ouverture tout seul dans son département de l'Isère, mais aussi les voix « officielles » du mouvement : MM. Charles Pasqua, Edouard Ballardur et Chirac qui, dimanche après-midi, devraient s'y exprimer publiquement pour la première fois depuis les législatives.

Ce programme ne veut pas dire que la direction du mouvement entend passer l'éponge sur certaines déclarations. Ainsi, M. Juppé a ironiquement fait remarquer que cette « université » devrait être « le coup

d'envoi de la rénovation du mouvement », car s'il y en a « qui en parlent, nous nous le faisons ». Et répondant, sans le citer, à M. Etienne Pinte, qui dans le Monde du 30 août, s'était plaint que « le RPR ait perdu son âme », le secrétaire général a « invité ceux qui ont le sentiment d'avoir perdu leur âme à venir la retrouver au milieu des jeunes gaulaises. Ce sera le meilleur remède à la déprime qui peut frapper, peut-être, tel ou tel ».

M. Ballardur, le même mardi au micro d'Europe 1, avait été encore plus net en reconnaissant que la critique « était légitime », mais en ajoutant que « l'autocritique » devait aussi avoir sa place.

La fermeté dans l'opposition, le RPR pourrait la manifester à l'occasion du référendum sur la Nouvelle-Calédonie.

Mais, dans un communiqué, M. Jacques Baumel, député RPR des Hauts-de-Seine, explique qu'il comprendrait les électeurs qui refusent de se prononcer car il juge « hasardeuse et équivoque » la politique suivie sur le territoire par M. Rocard « qui risque de conduire à une indépendance par étapes ». Et alors que le RPR avait formellement approuvé les accords de Matignon, M. Ballardur non seulement déclare : « Pourquoi faut-il attendre dix ans ? Est-ce que cette période de dix ans pour savoir si les Calédoniens veulent ou ne veulent pas rester dans la République française est indispensable ? Je ne sais pas combien de fois depuis quinze ou vingt ans on le leur a demandé (...) et à chaque fois ils ont répondu « oui » ».

Th. B.

Ne dites jamais: "seul"



La solitude ça n'existe pas, dit-on... Et pourtant! Dans le rythme effréné de la vie d'aujourd'hui, on voit beaucoup de monde pour en fait ne voir personne! Ion propose une autre voie. La certitude d'un choix illimité et des partenaires dont le caractère, l'affectivité et même la sexualité seront complémentaires des vôtres. Seul... Seulement si vous le voulez! Téléphonez ou écrivez. «Consultez-nous sur 36-15 code ION»

Ion International

Institut de Psychologie Appliquée fondé en 1950

Veuillez m'envoyer gratuitement et sans engagement, sous pli neutre et cacheté, votre livre d'information en couleurs

M., Mlle, Prénom, Adresse

PARIS (75009) 84, rue Saint-Lazare TEL. (1) 45.26.79.85
TOULOUSE (31000) 16, rue Nungesser-et-Coli TEL. 61.59.48.58
BRUXELLES (1000) rue du Marché-aux-Herbes 103 BV 21 TEL. 571.74.30
GENEVE (1206) 4, route de Florissant TEL. (022) 46.84.88

SCIENCE & VIE ECONOMIE LES PATRONS SONT-ILS TROP PAYES

Chez les dirigeants de société, la transparence n'est pas de mise. Au salaire de base, s'ajoutent primes, bonus et intéressements divers. Combien gagnent-ils réellement? Les patrons français sont-ils mieux payés que leurs homologues européens?

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE:

- Islam: l'art de prêter sans intérêt.
- Dossier: les stratégies du brevet.
- Affaires: à quoi servent les sociétés coquilles.

SCIENCE & VIE ECONOMIE
COMPRENDRE POUR AGIR

05:11/1109

هكذا من الأصل

Politique

Pour les élections municipales

Les ministres d'« ouverture » veulent favoriser la constitution de listes socialo-centristes

« Un grand mouvement d'idées s'inscrit résolument dans la majorité présidentielle » et destiné à « tous ceux qui se réfèrent à la Lettre à tous les Français sans être ni socialistes ni communistes. » M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, a ainsi présenté, le mardi 30 août, l'Association des démocrates (1), qu'il anime aux côtés de tous les ministres de l'« ouverture » (2). Fondée initialement par MM. Durafour et Thierry de Besucé, secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales, entre les deux tours de l'élection présidentielle, cette association, qui souhaite être un « lieu de rencontres », entend poursuivre son action dans la perspective des municipales.

La constitution de listes socialo-centristes lors de ce scrutin est l'occasion, selon M. Durafour, de « concrétiser l'ouverture sur le terrain par l'intermédiaire de la gestion des communes ». Ces alliances sont « plus intéressantes pour la démocratie » que celles scellées entre hommes de droite contre hommes de gauche, a réchéri M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé du Plan. Soutenant l'initiative de MM. Alain Carrignon et Haroun Tazieff aux cantonales dans l'Isère, M. Stoléru a toutefois insisté sur la volonté de l'Association des démocrates d'être « autonome par rapport aux partis politiques » et « indépendant du Parti socialiste ».

M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, a estimé, pour sa part, que la constitution de ces listes « rejoint la volonté majoritaire des Français » et a mis en garde l'opposition. « Nous sommes en train de vivre une phase de recomposition progressive du paysage politique, a-t-il déclaré. La France est apaisée et rassemblée et quelque chose dans l'opposition prendra le risque de la crispation jouera contre les intérêts du pays et ceux de l'opposition elle-même », a conclu M. Soisson.

Animateur de la cellule de réflexion de l'association, M. de Besucé a souhaité « maintenir ouverts les chantiers de l'ouverture ». Il entend définir « les grands axes des perspectives du rassemblement » notamment à propos de

l'Europe, de la Sécurité sociale et du refus de l'exclusion des Français. Il est temps, a précisé M. Jacques Pelletier, ministre chargé de la coopération et du développement, d'établir « des contacts par-dessus la ligne jaune qui a fait tout de mal à notre pays depuis une vingtaine d'années ».

Interrogé sur les déclarations de M. Jean-Marie Rausch au *Journal du dimanche*, selon lesquelles M. Raymond Barre « pourrait être le second premier ministre » de la législature, M. Durafour a cité une phrase d'Edgar Faure : « Il ne faut jamais pouvoir ni postuler à des emplois qui ne sont pas vacants. »

(1) *Le Monde* du 30 août.
(2) Siège : 31, rue de Tournaï. 75006 Paris. Tél. : 46.34.18.72.

Le MRG veut s'allier à l'Association des démocrates. — M. François Douhin, président du Mouvement des radicaux de gauche, a souhaité, le mardi 30 août, que soit établi « un comité de liaison permanent » entre le MRG et l'Association des démocrates animée par les ministres non-socialistes du gouvernement. Se félicitant des déclarations de M. Michel Durafour, président de cette association, le secrétaire d'Etat chargé du commerce et de l'artisanat a précisé : « Ainsi, le centre gauche pourra-t-il mieux conjuguer ses forces et contribuer de façon efficace à l'élargissement de l'axe politique qui soutient l'action du président de la République et du premier ministre ».

M. François Loncle (PS) fait campagne à vélo. — « A bicyclette ! » M. François Loncle s'est inspiré du refrain d'Yves Montand pour entamer sa campagne cantonale. Le député socialiste de l'Eure a en effet décidé de visiter à deux roues les vingt-deux communes du canton de Brionne où il est candidat. « Ces élections ne suscitent pas un intérêt extraordinaire chez les électeurs », a-t-il expliqué, le mardi 30 août. Ne recourant pas les nombreuses cités de ce canton dépeuplé par M. Philippe Pontet (UDF-PR), M. Loncle espère qu'« un certain nombre de gens seront au moins curieux de savoir dans quel état [il] arrive ».

Avant les élections sénatoriales partielles du 4 septembre

LOIRE : trop-plein à l'UDF

SAINT-ETIENNE de notre correspondant

Les mille six cent quatre-vingt-cinq grands électeurs de la Loire sont convoqués à Saint-Etienne, le dimanche 4 septembre, pour désigner le remplaçant au Sénat de M. Michel Durafour (élu en 1983), démissionnaire depuis sa nomination au ministère de la fonction publique et des réformes administratives.

M. Durafour avait choisi de démissionner plutôt que de provoquer le retour à la Haute Assemblée de son remplaçant éventuel : M. François Dubouché, maire CDS de Saint-Etienne, qui avait lui-même siégé au palais du Luxembourg de 1974 à 1983.

En effet, les relations entre les deux hommes se sont dégradées et leurs choix politiques se sont séparés depuis mars 1986, où ils avaient conduit deux listes concurrentes aux élections régionales.

Huit candidats briguent la succession de M. Durafour. Six se réclament de l'opposition nationale majoritaire au conseil général de la Loire, le Parti socialiste étant représenté par M. Jean-Claude Frécon, conseiller général de Feurs, et le Parti communiste par M. Fernand Montegnon, conseiller général du Chambon-Feugerolles.

Les six candidats de l'opposition excitent tous d'un souci prioritaire d'unité. Mais quatre d'entre eux appartiennent à l'UDF, ce qui ne clarifie guère le débat. M. François Mathieu (radical valoisien, adjoint au maire de Saint-Etienne, vice-président du conseil général) est soutenu par le sénateur RPR Lucien Neuwirth, président de l'Assemblée départementale, et par M. Dubouché. Le président en exercice de l'UDF dans la Loire, M. Claude Faure, membre du Conseil économique et social et président du Parti radical départemental, lui porte la contradiction.

Primaire identique pour le CDS : de longue date, M. Gérard Sève, adjoint au maire de Saint-Etienne et conseiller général, conduit une campagne soutenue par son beau-père, le sénateur Claude Mont, premier vice-président du conseil général. Devant lui s'est dressé, à quelques

heures de la clôture des candidatures, le maire d'Andrézieux-Bouthéon, M. François Mazoyer, président départemental du CDS et délégué de l'UDF.

Les deux autres candidats de l'opposition, M. André Delorme et le docteur Jacques Delore, sans étiquette politique expriment surtout des sensibilités personnelles.

Parmi les huit candidats, seul le socialiste, M. Frécon, se représente pas le sud du département de la Loire. Ce déséquilibre géographique traduit le poids de la ville de Saint-Etienne sur la vie politique départementale.

On le retrouve dans la préparation des prochaines élections cantonales. Dix-neuf sièges sur quarante sont renouvelables. L'opposition RPR-UDF divers droite décline une majorité confortable : vingt-neuf cantons, dont treize renouvelables. Mais les deux formations principales de l'opposition s'abandonnent aux délices de la division.

En principe les familles de l'opposition soutiendront dès le premier tour les conseillers généraux sortants de la majorité départementale. Mais pour les six cantons tenus par la gauche (Saint-Etienne Sud-Est 1, La Grand-Croix, Roanne-Sud pour le Parti socialiste ; Firmigny, Le Chambon-Feugerolles, Saint-Etienne Nord-Est 2 pour le Parti communiste français), c'est à qui de l'UDF et du RPR avance le premier des candidats en affirmant qu'ils ont le profil unitaire idéal.

JEAN TIBI.

DOUBS : avantage au RPR

BESANCON de notre correspondant

Les grands électeurs du Doubs auront à désigner le 4 septembre le successeur de M. Robert Schwint, maire socialiste de Besançon qui, élu à l'Assemblée nationale, a choisi d'abandonner le Sénat où, il est vrai, il n'avait été réélu en 1980 qu'avec une seule voix d'avance. Trois candidats se présentent : MM. Jean-Louis Desroches, maire d'Héricourt (PS), André Vagneron, conseiller municipal de Besançon (PC) et Georges Gruillot, président du conseil général du Doubs (RPR).

En dépit de l'augmentation du nombre des grands électeurs en provenance de villes moyennes ou de cités péri-urbaines, on donne en général l'avantage au candidat unique de l'opposition. En 1980, alors qu'il était entré modestement dans la carrière politique trois ans plus tôt en devenant maire de Verceuil (1 200 habitants), commune où il exerçait la profession de vétérinaire, M. Gruillot n'avait pas réussi à obtenir l'investiture des maires de droite du Doubs réunis en présence d'Edgar Faure.

L'année précédente, M. Gruillot avait battu six cantonales le candidat (RPR) officiel de la majorité d'alors. Il devait accéder à la présidence de l'Assemblée départementale en 1982, poste qui n'est pas menacé par les élections cantonales de septembre et octobre prochains. Dans deux ou trois cantons, de nouvelles ambitions se manifestent,

favorisées par la désorganisation de l'UDF consécutive, pour une bonne part, à la disparition d'Edgar Faure. Entre les investitures locales et les encouragements nationaux, on pourrait bien assister à des primaires au sein même de l'UDF, en particulier à Besançon et dans un canton proche, celui de Marchaux.

An RPR, les choses ne sont guère plus claires : les militants gaullistes du Rassemblement pour la Franche-Comté menacent de ne pas attendre les municipales pour sortir du placard où la réorganisation conduite naguère par M. Jacques Toubon les avait poussés. Si l'on ajoute à cela les velléités du Front national, on voit que les électeurs de droite seront largement sollicités au premier tour, encore que dans la majorité des cantons renouvelables la « prime au sortant » doit jouer pleinement son rôle pacificateur.

Quinze des dix-sept conseillers généraux sortants (onze de droite et six de gauche) ont manifesté l'intention de se représenter, à commencer par M. Serge Paganelli, l'unique élu communiste de l'Assemblée départementale, auquel les instances nationales du PC refusent l'investiture.

Quels que soient les résultats de ces élections cantonales, la composition politique du conseil général, où la droite détient vingt-six sièges (dont un noyau de « laboureurs » comme ils se nomment eux-mêmes en refusant toute étiquette politique) sur trente-cinq, ne sera pas bouleversée.

CLAUDE FABER.

VIENNE : M. René Monory sans difficulté

POITIERS de notre correspondant

M. René Monory, le « shérif » de la Vienne, père de Futuroscope et maître à penser de la plupart des maires des communes du département, brigue son troisième mandat de sénateur, laissé vacant par son suppléant d'hier, et ami de longue date, M. Jacques Grandon (UDF).

Le chef local de l'opposition au gouvernement, fidèle au centre,

mais refusant les sirènes de l'ouverture, aura la partie relativement facile pour l'élection partielle de dimanche. Son prestige demeure entier auprès d'une majorité de grands électeurs qui ont profité des largesses du ministre du commerce et de l'industrie, puis de l'économie, puis de l'éducation nationale. Président du conseil général de la Vienne, M. Monory a su imposer — même à son opposition socialiste — le modérisme-évoqué par « son » Futuroscope.

Face à lui et à sa politique locale se présentent pour le Parti socialiste, M. Gabriel Ancizar, conseiller municipal de Poitiers, assisté de M. Bernard Rousselle, conseiller municipal de Mirabeau ; pour le Parti communiste, M. Robert Sauvion, conseiller général du canton de Châtelleraul-sud (renouvelable), maire de Naintré, assisté de M. Robert Bon, maire de Coetz.

X. R.

(Publicité)

LA RENTRÉE de POLITIS

NOTRE DOSSIER

DIS, ÇA SERT A QUOI L'ECOLE ?

• Le flip des profs et des instits • « Vers un nouveau métier », un entretien avec Yannick Simbron (Fédération de l'éducation nationale) • Au temps de l'encre violette... •

La semaine de Politis : Pologne, le réveil de Solidarité — Corse, la trêve : entretiens avec Edmond Simeoni et Yves Stella — La fin de l'été en polars — Mickey contre Félix le chat, par Jacques Lacarrière

DANS LES KIOSQUES JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE

20 F

ARTS ET SPECTACLES

Entretien avec Martin Scorsese

Sur les pas de Jésus



Willem Dafoe et Martin Scorsese.

Avant la présentation, le 7 septembre prochain, de la Dernière Tentation du Christ, Martin Scorsese réfute point par point les accusations de ses détracteurs. Non, son film n'est pas blasphématoire; non, il n'a pas trahi les Evangiles. Il comprend la polémique, il l'admet, mais il explique le soin pointilleux qu'il a mis à reconstituer une histoire vraie, à la rendre sensible aux hommes d'aujourd'hui. Loin des superproductions bibliques avec pourtant, inattendu, un clin d'œil avoué à Cecil B. De Mille.

PETIT, nerveux, barbu et hyperactif, Martin Scorsese parle plus vite que son ombre. En ce matin de fin août, dans son bureau donnant sur Broadway, il prend son petit déjeuner, participe (dans la pièce d'à côté) à une réunion de production de son prochain film (un épisode de *New-York Stories*, coréalisé par Woody Allen et Francis Coppola), et répond aux questions tout en réglant les derniers préparatifs de son voyage à Venise, où la *Dernière Tentation du Christ* sera présentée le 7 septembre. Une matinée normale, en somme, pour cet homme au centre d'une controverse déchaînée par les fondamentalistes, les intégristes et certains groupes religieux de tous obédiances et de tous pays (le *Monde* des 21 juillet et 13 août).

Martin Scorsese se doutait bien que la *Dernière Tentation du Christ*, tiré du roman de Nikos Kazantzakis, susciterait la polémique, mais pas qu'elle prendrait une telle ampleur. « *Ni cette exaltation antisémite* », dit-il, soulignant au passage qu'aucun des participants du film n'appartient à la religion juive; il est lui-même catholique romain; Paul Schrader, son scénariste, est calviniste d'origine hollandaise; le livre a été écrit par un Grec orthodoxe. Parmi les acteurs, seul (à sa connaissance) Harvey Keitel (Judas) est juif.

L'origine du malentendu

Selon Scorsese, la protestation initiale résulte d'un malentendu: « *Par je ne sais quel canal, les fondamentalistes ont obtenu une copie du tout premier scénario de Schrader, qui remonte à mars 1982 et n'était destiné qu'à deux personnes: Irwin Winkler, producteur initial, et moi. C'était un document à usage strictement interne, un instrument de travail. Des éléments qui se développent sur cent cinquante pages dans le livre. Paul les résumait en une phrase. C'était une première ébauche, un débroussaillage. Or c'est sur cette mise à plat liténaire, incomplète, que l'œuvre finale a été préjugée.* »

La sortie précipitée du film aux Etats-Unis et au Canada est due à l'ampleur inattendue de la polémique. « *Elle nous débordait*, dit Scorsese, *notre seule issue était de dire: voyez d'abord, attaquez ensuite. C'est votre droit plein et entier.* » En Amérique du Nord, l'équivalent de l'Office catholique a donné à la *Dernière Tentation* le label « *O* »: offensant sur le plan moral. Difficile à avaler quand on se définit comme catholique certes non pratiquant, mais profondément croyant. Il ne peut en être autrement quand on a pris le catholicisme au sérieux dès l'enfance. Le futur auteur de *Taxi Driver* et de *Raging Bull* a fait des études de théologie, s'est destiné un moment à la prêtrise. Et bien qu'il soit un cinéphile boulimique, il ne se serait jamais risqué, enfant ou adolescent, à aller voir un film « *O* ».

« *L'époque, ils étaient condamnés. Condamnés en chair*

lors du sermon du dimanche — comme c'est le cas aujourd'hui pour la Dernière Tentation. Le premier dont je me souviens, Miracle, de Rossellini. C'était en 1950, j'avais huit ans. Deux ans plus tard, ce fut La Lune était bleue d'Otto Preminger. Le film était condamné parce qu'on y prononçait le mot vierge sans qu'il s'agisse de la Vierge Marie, qu'il s'agisse de la sens clinique du vierge dans le sens clinique du terme. Je ne l'ai toujours pas vu. »

« *Le cas le plus exemplaire est celui du Baby Doll d'Elia Kazan, condamné en 1956 parce qu'immoral. Je l'ai vu pour la première fois il y a deux ans. Pourquoi si tard? Mon éducation religieuse devait bien être ancrée. Baby Doll est un rien salace mais, enfin, c'est un film destiné aux adultes, pas aux enfants. De plus l'un des meilleurs films de Kazan.* »

Pense-t-il que dans vingt ans la polémique qui entoure la Dernière Tentation paraîtra aussi ridicule? Non, il ne le pense pas. Mais il réfute en tout cas l'accusation selon laquelle il aurait fait un film délibérément blasphématoire ou du moins « de mauvais goût ».

« *Pourquoi serait-ce de mauvais goût que de vouloir regarder le Sauveur du point de vue humain? Est-ce de mauvais goût que Jésus dise: « Je vais me coucher » ou « Passe-moi le pain? » Il ne peut pas ne pas avoir dit dans le langage quotidien de son époque. Il vivait en son temps et fut, de toute évidence, confronté — par exemple — à la nudité. C'était un homme — pleinement homme — il avait un corps d'homme... L'idée du film est bien là, mêler le sacré et*

le profane. Ainsi était le monde qui l'entourait, ainsi est le monde d'aujourd'hui. »

Pour Scorsese, le litige est peut-être ailleurs. Dans le concept de la vérité révélée, tel qu'il est développé dans les Ecritures. Or la Dernière Tentation est une « fiction » qui aborde Jésus comme un personnage de fiction, en l'appelant par son nom. « *Peut-être est-ce là une chose à laquelle l'Eglise ne peut souscrire. Position que je comprends totalement, encore que certains membres du clergé soient d'un avis contraire, voyant dans le film un outil propre à ouvrir le débat, à vivifier le sentiment des fidèles.* »

Un comportement irrationnel

« *Dans le roman, Jésus a la révélation de sa dimension divine graduellement. Connaissance au départ inconsciente, ou subconsciente. C'est pourquoi il la combat puis cède, peu à peu.* »

« *Je ne vois pas en quoi l'idée de l'humanité de Jésus, sa difficulté à accepter son essence divine contrarient les Evangiles ou constitue un blasphème.* »

Selon Scorsese, même dans les Evangiles — et il se réfère à Matthieu — « *Jésus est décrit comme ayant parfois un comportement apparemment irrationnel qui maudit, par exemple, un figuier.* » Il cite en exemple l'éviction du Temple des changeurs d'argent. « *Jusqu'à présent, la manière dont le cinéma décrivait cet épisode suscitait des commentaires suivants: Regardez ces mauvais juifs qui font entrer l'argent dans le Temple. Réaction nettement antisémite. Il y a pourtant une explication plausible à la*

« *Mats Nazareth est une région désertique, enchaîne Scorsese. Il est vrai que, sur un plan dramatique, j'ai voulu conserver ce climat désertique le plus longtemps possible, jusqu'à la dernière tentation.* »

Scorsese confirme que tous les éléments visuels de son film sont soutenus par une documentation précise — livres, journaux, photos — qu'il rassemble inlassablement depuis plus de six ans et qu'il a distribuée aux divers départements de la direction artistique, à charge de les reproduire dans les moindres détails: des linéaux aux bas-reliefs en passant par les tatouages. Ceux que porte Marie-Madeleine ont pour origine la couverture d'un numéro du *National Geographic Magazine*, une femme yéménite qui tenait sa main tendue devant son visage.

« *Ces tatouages évoquent le serpent. Certains critiques ont trouvé offensant que les femmes soient décrites comme l'incarnation du démon. Nous n'avons pas le sentiment d'avoir opté pour ce point de vue. Peut-être Kazantzakis témoigne-t-il dans son roman d'un penchant légèrement anti-féministe et même antisémite — le portrait qu'il fait de Calphe n'est guère empreint de générosité ou de compassion. Mais nous avons choisi de jouer la carte du symbole: le serpent, avec sa voix de femme (et la citation de ses bracelets) représente le charnel. Mâle et femelle.* »

Rêve et hallucination

Ce qui naturellement conduit à la scène qui fait couler tant d'encre. Celle où Jésus, précisément, fait l'amour à Marie-Madeleine. La réponse de Scorsese a été publiée dans tous les journaux: « *C'est un rêve. Une hallucination. Il ne s'agit pas d'une rencontre avec un prostitué mais d'un rapport sexuel qu'il aurait avec sa femme — légitime, et à des fins de procréation, ce qui est indiqué très clairement. On n'affirme pas que cela s'est passé mais qu'après lui avoir offert et la fortune et le pouvoir, Satan, jouant sa dernière carte, lui offre la tentation d'une vie normale.* »

Scorsese va chercher un numéro spécial de la revue *Archéologie biblique* consacré à la crucifixion, revue dans laquelle il a puisé nombre de renseignements techniques. « *Voici l'autel sur lequel on sacrifiait l'agneau à l'époque. Le nôtre en est une copie conforme.* » Deux pages plus loin: « *Voyez cette photo: cet objet retrouvé dans des fouilles est une des preuves matérielles de la crucifixion. Observez les os du talon, la trace du clou. Regardez ce croquis: le visage de cet homme du premier siècle. C'était un juif, un zélate. Il a été*

crucifié. Voici à quoi il ressemblait. Visage reconstitué par les techniques contemporaines qui ont aussi déterminé la position exacte du crucifié: nu, non pas debout mais accroupi sur une tablette, jambes repliées sur le côté. Nous avons repris exactement la même position. »

La crucifixion est douloureuse pour le spectateur, elle le fut pour l'acteur, Willem Dafoe, comédien aussi physique que l'était Robert De Niro dans *Raging Bull*, ne pouvait pas tenir plus de deux minutes sur la croix. « *Il souffrait. C'est d'ailleurs ainsi que mouraient les crucifiés: par suffocation. Au bout de deux, trois minutes, il fallait qu'il descende.* » Scorsese montre une photo de tournage: « *En haut d'une échelle appuyée sur la croix, un cascadeur soutenait Dafoe. On criait « moteur », le cascadeur le lâchait, une prise, « coupez », hop, on reprenait Willem et on le descendait. De même, l'une des scènes les plus épuisantes, physiquement, est celle de son passage à tabac par les Romains. Dafoe est nu, martelé, jeté constamment sur un sol de pierre. Le tournage de cette scène a duré cinq heures. Parce qu'il fallait tenir la cadence. Je ne sais pas comment Willem a tenu le coup. » Même si la représentation en est familière, la scène où Jésus s'arrache le cœur de la poitrine et l'offre encore saignolant à ses apôtres a pu paraître choquante et grotesque à certains critiques et difficile à étayer sur le plan historique.*

« *C'est effectivement une transposition de l'idée du Sacré-Cœur* », précise Scorsese. Elle ne figure ni dans les Evangiles ni dans le roman. Pour Paul Schrader, qui a apporté cet élément, c'était une manière de signaler une co-existence constante entre le naturel et le surnaturel. Mais pour Scorsese, ce geste a aussi une autre signification, une autre fonction:

« *Quand Jésus revient du désert, c'est un homme nouveau, il n'y a aucun doute là-dessus. Il est nommé et Dieu. Il est désormais certain. Une sorte de halo flotte autour de sa tête... Juste une touche, un clin d'œil à Cecil B. De Mille auquel je n'ai pas pu résister.* »

« *Ce cœur qu'il tire de sa poitrine, ce cœur qu'il partage est sa manière de consolider ce groupe d'hommes qui ne cessent de se chamailler: « Quand nous serons au royaume des cieux, c'est moi qui serai à sa droite, c'est moi qui serai à sa gauche, non c'est moi, etc. » Une vraie famille de vrais frères qui se disputent pour savoir qui papa préfère. Qui n'arrivent pas toujours à s'entendre, qui n'y sont d'ailleurs jamais arrivés, relisez les Evangiles.* »

Propos recueillis par HENRI BÉHAR. (Lire la suite page 12.)

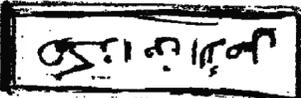
SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE CANNES 22 MAI 88:

Siffié le matin, Applaudi l'après-midi, Ovationné le soir!

L'enfance de l'Art

Un film de FRANCIS GIROD

À vous de juger. Aujourd'hui.



CINÉMA

LA 45^e MOSTRA DE VENISE

« Les Modernes », d'Alan Rudolph

L'art et la manière

Dans le Paris des années 20 réinventées par Alan Rudolph, Hemingway ne dessouille pas, et on met Cézanne au feu.

NICK Hart (Keith Carradine) est un jeune peintre américain gaucher, talentueux et fauché, dans le Paris incandescent des années 20. Comme il se doit, il dessine sur le coin de table d'un bistrot bien fréquenté, le Sélavy. Hemingway, dans un autre coin, sirote son premier verre. Dès lors, ça s'accroche. Hart retrouve sa femme Rachel qu'il n'a pas cessé d'aimer (Linda Fiorentino) mais qui l'a quitté. Elle est divine. Elle est aussi bigame. Son nouveau mari (John Lone) est très riche, très vicieux et amateur d'art. Une autre femme (Geraldine Chaplin), très riche, très vicieuse et très amateur d'art, apparaît et commande, pour des motifs peu licites, à Hart d'exécuter des copies d'un Matisse, d'un Cézanne et d'un Modigliani.

Hemingway qui passe par là siffle son deuxième verre... Hart a bien du souci. Ses tableaux continuent de ne pas se vendre dans la galerie de la rue du Regard (tenue par Geneviève Bujold), son meilleur ami (Wallace Shawn) menace de se suicider, il se bat en duel entre les cordes d'un ring mondain mais avec de vrais coups de poing. Gertrude Stein dans son salon paraît assez fléchée. On voit les fausses toiles, on brûle les vraies. Hart retrouve Rachel, la perd à nouveau pour la trouver encore. On voit les vérités, les mensonges? Même les morts ont de drôles de façons.

Une acrobatie chromatique

Qu'importe au fond cette histoire qui va son train, totalement romanesque et fermement romanesque, le film n'est pas fait pour être vu mais pour être vu. Remis, et l'on s'en réjouit, de la crise de bons sentiments qui l'avait saisi l'année dernière avec Made in Heaven, Alan Rudolph a retrouvé toute sa maestria perverte, ce sens du morbide gai qu'il

« Mort d'Enrico Fulchignoni... Enrico Fulchignoni, président du CICP, organisation non gouvernementale créée sous l'égide de l'UNESCO, est mort à Paris, vendredi 26 août, d'une crise cardiaque. Psychiatre et responsable de l'audiovisuel à l'UNESCO, Enrico Fulchignoni, âgé de soixante-cinq ans, devait se rendre les 6 et 7 septembre à la Mostra de Venise pour assister à la remise du prix Rossellini et participer au séminaire sur le cinéma et le visuel.



Les Modernes, d'Alan Rudolph.

exercit si bien auprès de Robert Altman au temps de Nashville ou de Buffalo Bill et les Indiens.

Les Modernes? Un exercice de style d'un chic fou, une acrobatie chromatique permanente. Ainsi, de temps en temps, pour servir de transition à de brefs inserts de documents, les visages virent au noir et blanc, comme si une mémoire un peu embrumée faisait resurgir soudain des souvenirs lointains. Mais passé cet instant de mélancolie, on replonge aussitôt dans l'ironie qui est le nerf de cette comédie aussi bien visée que les poutrelles de la tour Eiffel.

Où la musique, par exemple, n'intervient qu'en situation. Un disque se pose sur un phono. On entend Parlez-moi d'amour... Un musicien (Charlote Couture) se met au piano, on l'entend chanter. Rachel subit l'étreinte frénétique du sachet époux dans sa baignoire. En fond sonore on entend Sur la mer calmée...

Champ, contrechamp, le vieux Hollywood avait du bon. Gros plan, encore plus gros. Enorme plan d'un œil heureux qui envahit l'écran. Rudolph jubile. Pourquoi ne s'amuserait-on pas avec lui, comme s'amuse d'ailleurs à la folie tous ses comédiens (certains, telle Geraldine Chaplin, sont ses pensionnaires de longue date). À noter qu'ils parlent français sans accent lorsqu'ils ont à le faire, miracle qu'aucun cinéaste américain. Vicente Minelli compris, n'avait jusqu'ici réussi. Ils sont drôles, séduisants, sexy. Tout comme l'époque qu'ils évoquent.

La fin est un peu décevante. Il faut conclure, et la moralité qui se dégage des Modernes apparaît assez vague et plutôt réactionnaire. On quitte Paris (« qui n'est déjà plus ce qu'il était »). Les fausses toiles de Hart sont exposées au Museum of Modern Art

« Les Tribulations de Balthazar Kober », de Wojciech Jerzy Has

Brusque chute des anges

EN s'inspirant du roman de Frédéric Tristan, les Tribulations héroïques de Balthazar Kober, l'un des plus grands cinéastes polonais vivants, Wojciech Has, auteur du génial Manuscrit trouvé à Saragosse (1965), de la Clepsydre (1973), entre autres, a voulu renouer avec une veine féconde qui n'est pas celle du fantastique comme on pourrait l'étiqueter hâtivement, mais celle du picaresque d'inspiration, qui lui a par deux fois au moins si bien réussi. Disons tout de suite qu'avec beaucoup de charme et de talent il n'y a pas aussi bien parvenu que par le passé.

Le roman de Tristan ne manquait certes pas de péripéties. A la fin du seizième siècle, en Allemagne, à Bantzen, Balthazar (Rafal Wiczynski) est un adolescent de quinze ans dont la mère est morte et que l'on envoie apprendre la théologie à Dresde, sous la tutelle un peu inquiétante du recteur (Daniel Emilfork, sourire de vampire et boule de billard sous le capuchon de bure). On lui fait des misères, ses camarades sont méchants parce qu'il est bégue, un peu naïf et s'entretient couramment avec les morts, son

frère jumeau défunt âgé de cinq ans, Conrad, que l'on distingue des vivants sans peine, tout brillants de paillettes et sans soucis pour la plupart. Il n'est sauvé que par l'archange Gabriel, qui lui dit de retourner voir son père mourant.

En chemin, il rencontre un extravagant qui se fait appeler Papagallo et d'autres membres d'une sorte de société secrète dont il gagne la confiance et où règne une jolie jousse de luth, Rosa. Ces gens du secret lui donnent quelques mots de passe pour s'en tirer dans ces temps de violence et de persécution. Il rencontre fort heureusement le Maître (Michael Lonsdale), qui le prend pour disciple, lui ouvre encore plus le royaume des morts et rassure sa foi : « Dieu est au fond de tout cela ».

Balthazar compulsé de gros manuscrits interdits par l'Eglise, découvre les arcanes de la cabale, les symboles du monde à l'envers par lequel communiquent entre eux les rares clairvoyants qui espèrent le remettre un jour à l'endroit. Il raisonne peu, déraisonne aux yeux des bigots de tout poil et, rendu à Venise grâce à son

Maître, retrouve Rosa sur le fleuve des morts pour dire en bref ce que deux heures de sorcellerie cinématographique n'arrivent pas à élever tout à fait au véritable état de la magie évoquée.

Qu'est-ce qui ne décolle pas ici? L'ange Gabriel tout d'abord avec ses ailes de carton-pâte, son épée, son armure dorée (on dirait un ex-serveur du Palais), et Venise, toujours en carnaval comme une carte postale du Rialto, et ces servantes dodues qu'on s'écroule en jetant des grains de raisin dans leur corsage. Clichés de plomb qui empêchent le gentil Balthazar de s'envoler, surtout quand il navigue avec Rosa dans des grottes (où y a-t-il des grottes pareilles près de Venise?). C'est dommage, évidemment, parce que ce brave garçon méritait mieux et qu'avec Tristan et Has on se sentait en bonne compagnie. Mais il manque ici, pour alléger toutes les complications du merveilleux, cette drôlerie prodigieuse qui animait le Manuscrit... et dans l'angoisse, le grotesque, une qualité de rire aujourd'hui perdue, pas seulement chez cet éminent metteur en scène.

MICHEL BRAUDEAU.

Entretien avec Martin Scorsese

Sur les pas de Jésus

(Suite de la page 11.)

« C'est aussi et surtout le moment où il convainc Judas, l'homme-clé. Il sait que Judas sera le pion ultime, le bouc émissaire. Dans le film comme dans le livre, Judas trahit par loyauté, par fidélité. Sans discuter. Parce que cette trahison, son ami en a besoin pour accomplir son destin. C'est une chose que j'ai très fortement ressentie », poursuit Scorsese, « et plus encore au moment où l'on a clamé partout que le film était financé par de l'argent juif. Résultante de la vieille équation juif = déicide, deux mille ans de folle antisémité. S'il est vrai, et je le crois profondément, que Dieu s'est incarné dans un homme, il se servira de Judas, se servira des Romains, se servira de la situation politique de la Palestine de l'époque pour que son destin s'accomplisse. Il n'y a donc pas de coupable : ni les

Romains, ni les Juifs, ni Judas. Tout cela fait partie du plan de Dieu, qui est un Dieu d'amour. C'est pour rendre ce propos plus clair que j'ai nommé les scènes avec Calphe et l'épisode Barabas ».

Le propos est une chose, le ton en est une autre. Certains moments du dialogue ne déclenchent-ils pas une hilarité, vite réprimée? « Mais tant mieux, s'écrie Scorsese, je ne vois pas pourquoi Jésus et ses disciples devraient obligatoirement manquer d'humour! »

Quoiqu'il s'en défende, Scorsese a tout de même sacrifié en partie à l'imagerie traditionnelle : son Jésus est blond aux yeux bleus. « D'abord j'aime beaucoup Willem Dafoe, qui est pour moi un acteur prodigieux. De plus, Paul Schrader et moi avons toujours voulu que notre Jésus res-

semble physiquement au Jésus de notre enfance. Dans le tout premier scénario - ce fameux scénario - Paul écrivait, juste après l'offrande du cœur, quand Jésus se salue à la fois pleinement homme et pleinement Dieu : il est maintenant le Jésus que nous commençons à reconnaître, celui que nous connaissons ».

Scorsese reprend également l'astuce employée par William Wyler dans Ben Hur, (et bien d'autres avant et après lui) : il fait parler tous les Juifs avec l'accent américain et tous les Romains avec l'accent anglais. Les Romains et Satan. « Toutes les forces extérieures, toutes les forces d'opposition c'est une convention plus facilement lisible. Vous auriez préféré qu'ils aient un accent allemand, français ou d'Europe centrale? Reprenez les grands films bibliques - que j'adore, même s'ils ne

sont pas très bons, - ils ont un contenu fortement distractif, faiblement religieux. Et emploient toujours un langage pompeux et codé. » En Judée, sous le joug des Romains, etc...

« C'est pourquoi j'ai préféré des dialogues jugés parfois excessivement modernes. J'ai voulu être en prise directe avec le public. Prenons le risque, me suis-je dit. Faisons parler nos acteurs un langage aussi contemporain que celui de Jésus et des apôtres en leur temps. Franchisons le barrage distanciateur du ton exotique, donnons au film un ton d'aujourd'hui si bien qu'en certains vous serez obligés de réfléchir, obligés de penser à ce qui est dit, entraînés, je l'espère, à débattre comme Pierre discutait et débattait avec Jésus ».

Propos recueillis par HENRI BÉHAR.

« Euf », de Daniel Daniel

Le village des gens heureux

Un film insolite sort cette semaine en France : drôle, cruel, sans méchanceté, l'histoire d'un innocent dans la Hollande trop tranquille.

Le village est terriblement paisible. Propre comme un jouet neuf. Les jours se suivent dans une absolue monotonie. Le car quotidien qui va à la ville et en revient passe à des heures régulières, sans surprise, et parfois prend des voyageurs. Les habitants dînent chaque soir à 6 heures, comme c'est la coutume en Hollande. Ils parlent peu, ne rient pas, ne rient pas. Sourient parfois en se disant bonjour et souhaitent réellement que le jour soit bon, ce qui leur évite de s'inquiéter.

C'est le village des gens heureux, et, parmi eux, un apprenti boulangier (John Leyser), il ne sait ni lire ni écrire, mais sait édifier des pyramides de gâteaux et faire tenir un œuf en équilibre. Ses copains s'assoient sur un banc et lancent des petits cailloux devant eux. Il l'aime bien et ont l'idée de chercher une épouse par correspondance. Ils écrivent pour lui, lui lisent les réponses. Et puis un jour, des ancêtres coloniaux, arrive la femme (Marika Vaughan). Elle est encore pulpeuse, mais blessée à l'intérieur. Elle a toujours envie de vivre et se laisse séduire par cette paix de mort, s'y laisse couler, prend plaisir à

s'asseoir sur le banc et lancer devant elle des petits cailloux.

Euf, moyen métrage hollandais, a été une révélation de la Quinzaine des réalisateurs, au dernier Festival de Cannes. On a classé son auteur, Daniel Daniel, dans la lignée de Jacques Tati parce que les paroles sont rares, les gestes décrits minutieusement, le film construit comme une suite de tableaux, des pages que l'on tournerait posément. Et parce que les gens sont gentils. Mais le regard porté sur eux n'est pas tendre. L'humour de Daniel Daniel, certainement aussi efficace que celui de Tati, est bien plus décrié.

Daniel Daniel est né à Haïm, il y a trente-huit ans. Etant un enfant asthmatique, il a beaucoup voyagé pour trouver le climat sec et chaud qui pourrait lui convenir. Il n'était pas sauvage, mais solitaire, car à peine avait-il trouvé des amis qu'il devait partir. Il avait une sœur, morte voilà quinze ans. Il est brun, souriant, sa voix est douce. Il semble timide. Pudique, comme son film.

Avant de s'installer en Hollande, il a longtemps voyagé entre Israël et la Grande-Bretagne, où il ne se sentait pas à l'aise. En Angleterre, on est trop étranger, et les contacts demandent trop d'effort et de temps pour un garçon timide. « En Hollande, dit-il, c'est différent. Venant d'Israël où l'on vit perpétuellement sous tension, j'ai trouvé un calme surprenant. J'ai eu du mal à m'y habituer. Les

gens sont accueillants. Ils ne vous aident pas vraiment, mais vous laissent faire. Ils ne sont pas démonstratifs. Ils sont de religion, en tout cas de culture calviniste. »

Dans le tranquille Hollande, que peut faire un Israélien, marié, fermement angoissé et probablement survolté? Des films. Daniel Daniel y était préparé. Il a toujours voulu écrire - et, à partir de quatorze ans, il l'a sérieusement voulu, - « pour m'exprimer », précise-t-il avec un geste de la main vers son cœur. En même temps, il a toujours dessiné. Le goût du récit et de l'image l'ont forcément conduit au cinéma. Il a suivi l'Académie du film et de la télévision à Amsterdam, a travaillé avec Paul Verhoeven, Fons de Rademaker, a réalisé des courts métrages d'art : « Des sortes de bandes-annonces d'une minute pour des films qui n'existent pas, dans un décor de gare. J'aimerais les passer à la télévision, pendant toute une soirée. Ils interviendraient au milieu des émissions, à raison d'un par demi-heure. »

Après l'école, les choses suivent leur cours. Sans problème, Euf a été financé au tiers par la télévision, aux deux tiers par l'Etat, qui accorde des subventions, mais elles ne dépassent pas l'équivalent de 2 millions de francs, et encore pour un long film. Daniel Daniel a tourné en extérieur, dans un vrai village, mais complètement réaménagé pour les besoins de l'ambiance, la figuration étant assurée par les

habitants : « C'était drôle de les voir dans leur vérité déçue. »

Est-ce qu'un village comme celui du film peut exister dans la réalité ou seulement dans les cauchemars? Daniel Daniel réfléchit et dit que son esprit critique ne s'avare pas spécialement sur la Hollande : « On trouve les mêmes comportements, le même type de routine, de sécheresse et d'indifférence dans d'autres pays. »

L'intrigue lui a d'ailleurs été inspirée par un fait divers lu dans un journal portugais : sur la foi d'une annonce et à la suite d'une correspondance suivie, une jeune femme était venue du Brésil pour épouser un Portugais, mais ce n'était qu'une mauvaise blague. « Moi, j'ai voulu que les gens soient sincères, réellement gentils. C'est plus intéressant à observer. Je voulais qu'ils ne soient ni pathétiques ni exotiques. Pour la femme, j'ai fait passer des dizaines d'auditions. Je ne cherchais pas l'étrangère type, mais, au contraire, quelqu'un qu'on peut rencontrer partout. De même pour le garçon. Il ne fallait pas l'innocent type. Johan Leyser est un comédien qui travaille beaucoup et qui joue habituellement des personnages solides, forts, genre détective. Sa fragilité apparaît d'autant plus étonnante. »

Euf est un beau film, personnel, grinçant, qui tire sa drôlerie d'une certaine vision de la tristesse. Daniel Daniel ressemble à son film.

COLETTE GODARD.

MUSÉE RODIN 77, rue de Varenne (7^e) - M^e Varenne DODEIGNE Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 17 h 45 DERNIERS JOURS - JUSQU'AU 11 SEPTEMBRE

SOTHEBY'S FOUNDED 1744 GENEVA

Prépare ses prochaines ventes de novembre 1988

Orfèvrerie, Boîtes en Or, Objets d'Art Russe et Fabergé



Les personnes désireuses de soumettre des objets en vue de ces ventes pourront rencontrer nos spécialistes sur rendez-vous à :

Monaco : les 5 et 6 septembre Paris : les 7 et 8 septembre

Algunos se vendrán por John, Friedrich DILLON, Strasbourg vers 1740. Poids 570 g., H. 22,9 cm. Ventes à Genève en novembre 1987 : 137 500 F.S., puis 500 000 F.F.

Veuillez contacter : Sotheby's Spinning d'Elver, Monte Carlo (Monaco). Tél. : 93.30.88.80 3, rue de Miromesnil, 75008 Paris. Tél. : (0) 42.66.40.60

Miracle à L



La recherche

La rénovation du Musée des beaux-arts

Miracle à Lille

Après plusieurs années de déchéance, le Musée de Lille va être rénové. Un miracle en forme de plan-relief.

Le Musée des beaux-arts de Lille est vraiment un palais. Un palais Renaissance comme on en construisait sans complexe à la fin du siècle dernier, avec dômes, frontons, colonnes et bas-reliefs. L'une des faces de cet imposant quadrilatère, vaste comme la moitié de la gare d'Orsay, est hélas défigurée par un placage style CBS Paileron; ce qu'on fait de plus indigent en matière de boîte de conserve. Qu'on ait laissé s'exécuter une telle mauvaise action montre le

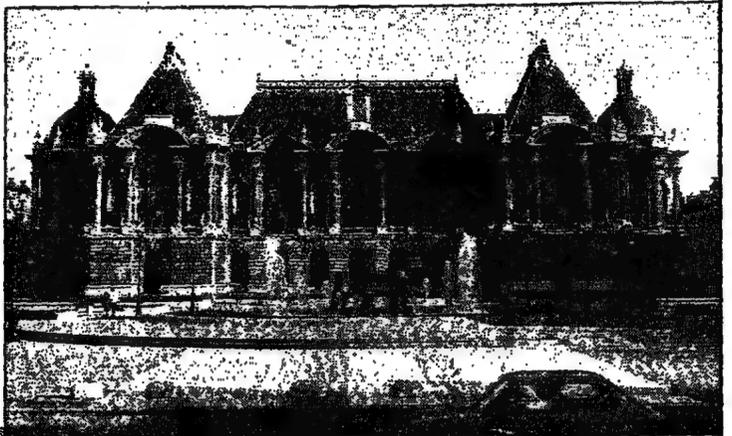
peu de soucis qu'on se faisait de l'institution. Il est vrai que pendant des années les rapports du musée et de la mairie ont été exécrables. La maigre somme allouée par cette dernière pour le fonctionnement du premier - 130 000 F par an - en est le symbole.

Les choses sont en train de changer. Un nouveau conservateur a été nommé à la tête de l'établissement, qui doit recevoir 92 millions de francs pour sa rénovation. L'Etat versant 40 % de la manne, les collectivités locales, municipalité en tête, se chargeant du complément. La mairie annonce même *ubi et ubi* avoir deux objectifs prioritaires pour 1992, veille de l'ouverture du

Marché unique européen et année de l'inauguration du tunnel sous la Manche du TGV : l'achèvement du nouveau centre commercial, à proximité de la nouvelle gare, et l'inauguration du musée, remis en état.

Le miracle s'appelle plan-relief. On se souvient qu'à la veille des élections de 1986, les maquettes, (mal) logées dans les combles de l'hôtel des Invalides de Paris, avaient été transférées hâtivement en direction de Lille. Là, un « sornpoureux » bâtiment du XVII^e siècle, l'Hospice général, devait les accueillir. Quand le déménagement fut interrompu avec l'installation du gouvernement Chirac à Matignon, la collection, pour 80 %, était déjà dans le Nord. Le ministre de la culture réclama son retour. Le maire de la ville, M. Pierre Mauroy, mobilisa la population de sa bonne ville afin de conserver ce précieux patrimoine arraché à la boulimie parisienne. Hélas, l'hospice, encore occupé par ses pensionnaires, se trouvait trop exigü pour loger convenablement les plans-reliefs. Après des péripéties nombreuses, une transaction fut passée entre Pierre Mauroy et François Léotard - le pire qui soit pour la collection. Celle-ci fut officiellement démembrée. Une vingtaine de maquettes restant à Lille, les autres regagnant Paris. Ce reliquat devra être installé au Musée des beaux-arts, qui sera, pour l'occasion, largement doté pour sa rénovation.

Arnaud Brejon de Lavergnée, conservateur au département des peintures du Louvre, se retrouve donc à la tête d'une institution qui s'enorgueillit d'être le premier musée de province. Une primauté contestée, comme il se doit; ses



Le Musée des-beaux-arts à Lille, achevé en 1892 sur les plans des architectes Edouard Bérard et Fernand Delmas.

collections sont néanmoins parmi les plus riches de notre pays et comptent quelques chefs-d'œuvre de la peinture mondiale.

Comme beaucoup, il a été créé par Napoléon pour absorber une partie des œuvres « rapinées » par les armées françaises aux quatre coins de l'Europe. Mais son noyau est le fait d'un amateur éclairé : le chevalier Wicar, médiocre élève de David, qui sut se constituer une belle collection en suivant les fourgons impériaux. Par la suite, Paris, fort généreusement, jusqu'en 1938, orienta vers Lille une partie de ses acquisitions - bonnes ou mauvaises. Quant à la municipalité, motivée par des conservateurs avisés, elle sut ouvrir sa bourse pour acheter force chefs-d'œuvre. Quelques familles lilloises, enfin, légèrent leurs collections au musée.

C'est ainsi que cet établissement possède aujourd'hui un ensemble de peintures et de sculptures allemandes du XV^e et XVI^e siècle tout à fait unique, en particulier les deux volets d'un triptyque de Bouts - l'Enfer et le Paradis; des maniéristes anversois, rares en France; quelques sommets de Rubens, comme cette descente de croix monumentale qui vaut celle d'Anvers; une crucifixion déjà romantique de Van Dyck; quelques Jordans et de très belles natures mortes de Snyders ou de Pieter Boel. L'Italie est représentée par un sévère sénateur du Tintoret, une splendide esquisse de Veronese et un Titien - le martyr de saint Etienne, - que l'on attribue aussi à l'espagnol Diego Polo. L'école espagnole est peu nombreuse ici. Mais quelles pièces ! Deux Greco et le duo célèbre de Goya : les Jeunes et les Vieilles, deux œuvres éblouissantes peintes à plus de dix ans d'intervalle. « Un musée où il y a deux ou trois miracles, c'est déjà énorme, remarque Arnaud Brejon, cette double présence en est un de taille. »

La ville lui alloue 300 000 F par an et le FRAM (Fonds régional d'achat pour les musées) peut lui débiter 800 000 F. Ce n'est pas avec des sommes pareilles que l'on peut se payer un Picasso tous les matins. Heureusement, les données existent. Il espère bien recueillir quelques toiles de celle de Chagall et lorgne déjà en direction de celle de Jacqueline Picasso, qui est loin d'être réglée. Ce qui ne l'empêche pas de chasser le généreux, mais trop rares, donateurs. Et comme tous les conservateurs, il se préoccupe fort des nouveaux mécènes : les grandes sociétés industrielles et les banques, désireuses de rehausser leur blason d'un peu de culture. Il se souvient aujourd'hui indispensables pour compléter le financement d'une exposition, publier un catalogue ou assurer la restauration d'un tableau. Les relations publiques font désormais partie de la panoplie de tout conservateur. Arnaud Brejon a ainsi récemment organisé un dîner avec les principaux « décideurs industriels » de la région pour célébrer le passage à Lille du saint-Thomas de La Tour.

Cultiver le mécène

Les rapports avec la mairie sont maintenant au beau fixe. Les querelles personnelles ne sont plus de mise, et le maire a saisi l'importance de la culture dans la gestion de sa politique municipale. Il joue donc à fond la carte du musée, dont la rénovation va commencer dans les prochains mois. Déjà le regroupement de certaines collections est commencé. Un concours pour le réaménagement intérieur est sur le point d'être lancé. Les architectes devront restituer les volumes originaux souvent encombrés d'entresollements regrettables et de cloisons parasites, aménager un espace d'accueil, inexistant aujourd'hui, créer une cafétéria-restaurant, une librairie et une bibliothèque, transformer les sous-sols pour y loger les fameux plans-reliefs, réorganiser les réserves de sculptures où moisissent quelques façades de maisons lilloises en pièces détachées en compagnie de généraux à moustaches et l'étude de vaches de Van Gogh que le peintre exécuta d'après une lithographie du D^r Gachet, elle-même reproduisant un tableau de Jordans. Miracle encore, ces trois œuvres figurent dans les collections du musée.

Une salle est suffisante pour tout le XX^e siècle. On y remarque un Poliakoff, deux Léger, un Sonia Delaunay et l'inévitable Marie Laurencin. « Faut-il développer cette section, se demande Arnaud Brejon. La France est-elle assez riche pour se payer deux musées d'art contemporain à 20 kilomètres de distance ? » Il pense évidemment au Musée de Villeneuve-d'Ascq tout proche, qui abrite la donation Masurel. Mais il trouve dommage d'exclure de ses collections toute allusion

EXPOSITION

Gasiorowski à Villeneuve-d'Ascq

La recherche de l'innocence

Première rétrospective posthume pour Gérard Gasiorowski, qui fut l'un des peintres les plus intéressants de sa génération.

GASIOROWSKI est mort pendant l'été, il y a deux ans, presque en cachette. Il est mort deux mois avant ce qui devait être sa première véritable apothéose publique, l'exposition d'un cycle de toiles abstraites nommé *Fertilité*, cycle qui marquait à ses yeux la fin d'une longue période de doute systématique. Il est mort avant que l'on ait mesuré et dit suffisamment combien sa réflexion était pertinente et exemplaire. La rétrospective de Villeneuve-d'Ascq en apporte la preuve, bien qu'elle ne porte que sur ses dix dernières années et qu'elle soit disposée de manière à dérouter plus qu'à expliquer : on ne saurait prétendre comprendre les tourments et les obsessions qui ont agité la peinture française contemporaine et ignorer cette œuvre singulière.

Après une période qui semblait l'apparenter au nouveau réalisme, Gasiorowski se convainquit, vers la fin des années 60, qu'il était désormais impossible de peindre comme avant. Rien de très original là-dedans, sans doute : on connaît nombre d'autres artistes que l'enseignement de Duchamp et des siens et l'exemple des avant-gardismes américains convertirent également au devoir de critique et d'abstinence. Figuratif ou abstrait, tout a déjà été peint, pensait-on, et l'art se confond désormais avec la répétition ou l'imitation de sa glorieuse histoire.

L'étrangeté et l'intérêt de Gasiorowski tiennent à l'adresse et à l'ironie qu'il a mises à l'illustration de cette thèse. Peintre admirablement doté et pratiquement habile, admirateur fanatique et érudit de toutes les époques de l'art, il entreprit une suite d'hommages-pastiches, d'allusions humoristiques et de plaisanteries pour initiés, signés généralement GXX, pour Gasiorowski, peintre du vingtième siècle. Il rassembla des sortes de reliquaires hétéroclites construits comme des rébus,



Gasiorowski : Naissance, 1963.

intitulés *Offrande au Jeu*. La peinture y est évoquée par une boîte de pastels, un tas d'étoffes teintes, une carte postale ou un amas de verroteries multicolores. La copie d'un autportrait de Cézanne ou l'esquisse d'un graffiti préhistorique complètent le système des citations. Tout ou presque, et jusqu'aux débris les plus insignifiants et les plus humbles, peut désigner l'art absent et impossible, la toile qui ne doit pas être recouverte, l'image qui ne doit plus être tracée, puisque toutes l'ont été auparavant.

Ces collections dérisoires se révèlent assez vite équivoques. Moqueries ou invocations ? Refus ou regret ? On peut hésiter. L'irrespect, l'affirmation répétée qu'il ne reste des Beaux-Arts que les instruments sans emploi d'un culte sans objet, tout cela est réversible. Gasiorowski s'en est aperçu. Il a su que l'obsession avec laquelle il détruisait et parodiait la tradition trahissait une invincible nostalgie. Ce peintre à

la mémoire trop pleine et à l'œil trop exercé ne reconnaît emprunts et souvenirs, aspirait naturellement à peindre à nouveau, comme il l'entendait et comme l'on a peint des siècles durant.

Il lui a fallu, pour cela, laver sa mémoire et son œil, et exercer sa peur de l'imitation. Dans des séries de toiles carrées à dominante grise, certaines admirables d'élégance, il a mis son panthéon en peinture, le montrant à nu pour mieux s'en débarrasser. Lascaux, Rembrandt, Giotto, le Japon, l'art saïte, l'île de Pâques, l'impressionnisme, Cézanne, l'expressionnisme abstrait, les Egyptiens, les Grecs : l'énumération serait sans fin, qui voudrait épuiser les ressources de ce système de réponses. Gasiorowski confesse qu'il a eu aussi, à un moment, ce modèle-là en tête, qu'il l'a transformé à sa manière, s'est incorporé un peu de son style et de sa puissance et l'abandonné : désormais, l'ayant utilisé. De la sorte, il exhibe ses

procéda d'inspiration et décrit l'état d'« encombrement » culturel auquel la civilisation moderne condamne ses membres, tout en rendant hommage, encore une fois, à ces deux favoris. Avec autant de franchise, mais des moyens picturaux fort différents, il accomplit le « tâche d'épuration » à laquelle s'est attaqué Louis Cane. Tous deux tentent de « liquider » un passé qui leur pèse autant qu'il est enchante et de renouer avec la tradition des rapports qui ne soient ni de haine ni de servilité.

Au printemps de 1986, Gasiorowski a jugé qu'il y avait parvenu à l'accomplissement d'une dernière tâche récapitulative qui s'ouvre sur le *Bauf écorché* de Rembrandt et enchaine ses épisodes jusqu'au vingtième siècle, il a mis en chantier *Fertilité*. Douze toiles carrées, de 2 mètres chacune, composent une frise monumentale que rythment les gonflements et les bonds d'une forme brune nue-gesse et dansante. Coulees de bistre, gestes et jets de couleur noire scandent le cours du peintre le long de son œuvre murale. Incertaines reminiscences de l'art des cavernes, profession de foi d'expressionnisme abstrait ou exercice de force ? Peu importe. Pour la première fois, enfin, Gasiorowski peignait sinon en amnésique du moins en artiste libre. Qu'il ait choisi pour titre *Fertilité* n'est pas fortuit : l'œuvre a valeur de célébration et de prière. Elle fête le retour à la « simple » peinture et à l'expression délivrée de l'obsession de la référence. Elle annonce une autre ère.

Celle-ci s'est close à peine commencée et il ne demeure donc du drame et de la délivrance de Gasiorowski que le détail des épreuves initiatiques qui l'avaient mené jusqu'à la renaissance de sa peinture. C'est assez pour que l'on ne puisse douter ni de l'acuité de son intelligence ni de sa puissance de peintre. Et c'est assez encore pour que l'on soit conterné à la pensée que son œuvre doit demeurer incomplète, privée sans remède de ce qui devait être son aboutissement.

PHILIPPE DAGEN. Musée d'art moderne, Villeneuve-d'Ascq, jusqu'au 17 septembre.

de Wojciech Jerzyk 8 anges

Mettez-vous à l'œuvre... (The text is partially obscured and difficult to read due to the image quality and bleed-through from the reverse side of the page.)

Mettez-vous à l'œuvre... (The text is partially obscured and difficult to read due to the image quality and bleed-through from the reverse side of the page.)

Mettez-vous à l'œuvre... (The text is partially obscured and difficult to read due to the image quality and bleed-through from the reverse side of the page.)

Mettez-vous à l'œuvre... (The text is partially obscured and difficult to read due to the image quality and bleed-through from the reverse side of the page.)

0521 011109

هكذا من الأصل

EXPOSITIONS

Centre Georges Pompidou

Platon Boncompagni, rue Saint-Martin (42-77-12-33). Les mer., ven. et dim. de 10 h à 12 h.

LES ANNÉES CINQUANTE : DES IMAGES ET DES VOIX. Studio 5 - Information Cei. Du 2 septembre au 17 octobre.

LES ANNÉES CINQUANTE. Quelques aspects de l'art contemporain, grande galerie, Petit foyer. Jusqu'au 17 octobre. Entre le béton et le rock. Galerie du Cei. Jusqu'au 17 octobre.

ARCHI-TRAIN. Atelier des enfants. Jusqu'au 24 septembre.

DESIGN FRANÇAIS, 1940-1990. Forum. Jusqu'au 26 septembre.

LA HUNE. Salle d'art graphique. Jusqu'au 17 octobre.

LE PETIT LAROUSSE (1906-1989) : DE LA TRADITION A L'ÉLECTRONIQUE. Musée de la BPL. Jusqu'au 17 octobre.

BERNARD PLOSSU, 1963-1988. Galerie du Forum. Jusqu'au 3 septembre.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). T.l.j. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h.

LA RECHERCHE DES FILMS PERDUS. Exposition d'été. Entrée : 23 F. Jusqu'au 4 septembre.

CINÉMATOGRAPHE. INVENTION DU SIÈCLE - AFFICHES DU CINÉMA MUET. Exposition d'été. Entrée : 23 F. Jusqu'au 4 septembre.

LE JAPONAIS D'OPÉRA. Exposition d'été. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

RIVIÈRE GRAVEUR ET LITHOGRAPHE. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

RIVIÈRE PHOTOGRAPHE. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

Palais du Louvre

Entrée principale sur le quai des Tuileries (42-40-39-26). T.l.j. de 9 h à 17 h.

L'AN V : DESSINS DES GRANDS MAÎTRES. Pavillon de Flore (2^e étage). Entrée : 20 F. Jusqu'au 26 septembre.

LE DÉCOR INTÉRIEUR DES TUILERIES SOUS LE RÉGNE DE LOUIS XIV. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 septembre.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES SCULPTURES 1864-1987. Pavillon de Flore (salle basse). Jusqu'au 26 septembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h.

GENÈVIÈVE ASSE. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 septembre.

YOJI KURI. Musée des Enfants. Entrée : 15 F. Jusqu'au 11 septembre.

EUGÈNE LEROY, RÉMY ZAUGG. Arc. Entrée : 15 F. Jusqu'au 23 septembre.

ALEX RIST. Entrée : 15 F. Jusqu'au 11 septembre.

Grand Palais

Av. W. Churchill, pl. Clemenceau, av. G. Eisenhower.

MOI ET LES AUTRES. PORTRAITS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. (42-26-37-11). T.l.j. de mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

Musées

A CHACUN SON CARACTÈRE - PORTRAITS DIVERS. Dans l'atelier du sculpteur un millier de médailles et des médailles. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mar. et sam. de 14 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 11 septembre.

COSMOS, UNE HISTOIRE DES REPRÉSENTATIONS DE L'UNIVERS. Palais de la Découverte, av. Franklin-Roosevelt (43-59-16-65). T.l.j. de mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 9 octobre.

COSTUMES DE VILLE, COSTUMES DE SCÈNE. La collection Umberto Tibaldi au Palais Fittol. Musée des Arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-33-14). T.l.j. de mar. et mer. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 11 septembre.

PAKOUA A GONDAR. Monnaies et manuscrits édités de la Bibliothèque Nationale, Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-43-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 23 octobre.

DANSEURS ET BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS DEPUIS 1671. Musée de l'histoire de France, archives nationales, hôtel de Soubise, 63, rue des Francs-Bourgeois (42-77-11-30). T.l.j. de mar. de 14 h à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 17 octobre.

DODEIGNE. Sculptures et dessins. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Valenciennes (47-05-01-34). T.l.j. de mar. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 16 F. Jusqu'au 11 septembre.

POLOU, MARIE MOREL, JE VOUS ÉCRIE. Palais de Tokyo, 13, av. de Richelieu (47-43-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 23 octobre.

LES FÊTES AU JARDIN DES TUILERIES (1662 - 1914). Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. de mar. de 9 h à 17 h 15. Entrée : 15 F. (8 F. dim.). Jusqu'au 3 octobre.

PIERRE GATIER. 1878-1944 - in situ parisiens. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. de mar. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 7 F. Jusqu'au 4 septembre.

LE GRAND PRIX DE L'AFFICHE CULTURELLE 1982. Musée Quai Branly, Grand Palais, Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 5, rue des Petits-Champs (47-03-01-26). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 30 septembre.

LE JOUET DE PARIS. Trains, voitures, bateaux, avions. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-40-32-14). T.l.j. de mar. et mer. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 11 septembre.

JULIETTE PERDUE À JAVA. Photographies d'Arjan Oubervink. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Valenciennes (47-05-01-34). T.l.j. de mar. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 octobre.

LESAGE, MAÎTRE BRODEUR. Musée de la Mode et du Costume, 10, av. Pierre-I^{er}-de-Sorbie (47-20-55-46). T.l.j. de mar. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 25 F. Jusqu'au 20 septembre.

LORD BYRON. Une vie romantique. Maison Byron-Schaffer, 16, rue Chapuis (48-74-95-38). T.l.j. de mar. de 10 h à 18 h 45. Entrée : 15 F. Jusqu'au 3 octobre.

LE MONT SAINT-MICHEL. Paschanga, la flèche. Cuisine nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (43-74-23-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 11 septembre.

GIUSEPPE PENONE. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Valenciennes (47-05-01-34). T.l.j. de mar. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 octobre.

LA PHOTOGRAPHIE BRITANNIQUE. Des expositions en plusieurs lieux. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. de mar. de 9 h à 17 h 15. Entrée : 30 F. Jusqu'au 15 septembre.

LES PREMIERS PORTRAITS DE JEAN-JACQUES HENNER. Musée Jean-Jacques Henner, 43, av. de Villiers (47-43-43-73). T.l.j. de mar. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

QUAND LA LOUVE REMPLACE LA LONGUE-VUE. Ouverture de la Louve. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place de Trocadéro (45-33-31-70). T.l.j. de mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 15 septembre.

BENJAMIN ROUBAUD ET LE PANTHÉON CHARLEVAQUE. Maison de Bosc, 47, rue Raymond (42-24-36-38). T.l.j. de mar. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 20 septembre.

LE RÊVE. Art naïf international contemporain. Musée d'art naïf Max Pourry, Hôtel Saint-Pierre, musée de la Ville, 2, rue Roussier (42-58-74-12). T.l.j. de mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 21 F. Jusqu'au 30 septembre.

TÉOPELLE-ALEXANDRE STEINLEN. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 12 septembre.

VEAU OÙ FAUT ? Copies, maquettes, affiches. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-43-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 23 octobre.

Centres culturels

GUSTAVE EFFEL, CONSTRUCTEUR (1832-1923). Tour Eiffel, premier étage, champ de Mars. T.l.j. de 10 h à 23 h. Jusqu'au 15 septembre.

GRAVURE ET ARCHITECTURE DU XIX^e SIÈCLE. Carré des Arts, parc Floral de Paris, esplanade de Châteaux. T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 12 septembre.

GRAVURES D'ARCHITECTURE. Parc Floral de Paris, pavillon 18, rotonde de la Pyramide (43-43-92-95). T.l.j. de 9 h 30 à 20 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 12 septembre.

LIEUX SAINTS D'ARABIE : SACRÉ ET ARCHITECTURE. Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. de mar. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 18 septembre.

LE MOUVEMENT SURREALISTE A BRUXELLES ET EN WALLONIE (1924-1947). Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

QUAND LES ARABES CARICATURENT. La caricature dans la presse arabe. Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. de mar. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 4 septembre.

TRESSORS D'ART SACRÉ A L'OMBRE DU VAL-DE-GRACE. Musée du Val-de-Grâce, 11, rue de Valenciennes (47-05-01-34). T.l.j. de mar. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 15 F. Jusqu'au 11 septembre.

FRITZ WINTER (1905-1976). Peintures et dessins de la Fondation Fritz Winter. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-42-30). T.l.j. de mar. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 novembre.

Galeries

AUTOUR D'EDOUARD GLISSANT. Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (45-48-24-19). Du 1^{er} septembre au 11 septembre.

DU MODÈLE CONTEMPORAIN ET PASTELS. Galerie Alain Godin, 28 bis, rue de Valenciennes (42-71-43-65). Du 6 septembre au 29 septembre.

HECTOR MMACDONNELL. Galerie Vieille du Temple, 23, rue Vieille-du-Temple (45-53-07-74). Du 2 septembre au 29 octobre.

SCULPTURES, RIJOUX ET DESSINS D'ODÉON. 11, rue de l'Odéon (43-26-55-50). Du 6 septembre au 30 septembre.

LA SILHOUETTE. Jean Brisse, Richard Dussault, Gérard Guyonard, Michel Norton. Galerie Bercovy-Pluiger, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Du 6 septembre au 8 octobre.

Divers

AMERICAN SWP. Galerie Lafayette, 40, boulevard Haussmann (42-83-32-83). T.l.j. de mar. de 9 h 30 à 18 h 30. Du 2 septembre au 23 septembre.

PERIPHERIE

GP-SUB-VIETTE. Jacqueline Chassat, Croquetin 62, dessin sur les fibres à GC. Hall des services municipaux, square de la Médaille. T.l.j. de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, sam. de 8 h 30 à 12 h. Jusqu'au 15 septembre.

IVRY. Pierre Teal. Centre d'art contemporain, Galerie Forum Leger, 93, av. Georges-Clément (46-70-15-71). Jusqu'au 16 octobre.

JOUY-EN-JOSAS. Vitrines d'été. Le fleur artistique, le fleur industriel. Fondation Carrière, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de mar. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

NEUILLY-SUR-MAINE. Georges Elie et Jean-Louis, château Guéris, 39, av. de Général-de-Gaulle (43-09-02-73). Mardi et jeudi de 14 h à 18 h, dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 septembre.

PONTAISE. René Stalder. Musée de la Poste, 1, rue de Valenciennes (42-36-02-40). T.l.j. de mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 octobre.

SAINT-DENIS. Sabatier. A travers les collections françaises du XIX^e siècle à nos jours. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. de mar. de 10 h à 18 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Entrée : 12, 40 F. Jusqu'au 31 août.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Le Théâtre de l'Éclat. Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain (34-51-53-65). T.l.j. de mar. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 15 F (8 F dim.). Jusqu'au 26 novembre.

En province

ALENÇON. Gaston Chabrier (1910-1964) : peintures, collages, objets et objets. Musée des beaux-arts et de la dentelle. Jusqu'au 18 septembre.

AVIGNON. Albert Magnard. Grande chapelle du Palais des Papes (90-86-35-58). Jusqu'au 30 septembre.

ALBI. André Masson : peintures et dessins sur le thème de la Méditerranée. Musée Toulouse-Lautrec (63-54-14-09). Jusqu'au 4 septembre.

ANTIBES. Picasso, le lit de la mer de Vallauris. Musée Picasso, Château Grimaldi (93-33-67-67). Jusqu'au 30 septembre.

AUXERRE. Bourgeois méditerranéens : le musée du sud. Abbaye Saint-Germain. Salle des Moines (86-51-09-74). Jusqu'au 25 septembre.

BEAUVAIS. André Derain. Ancien Palais Episcopal (44-45-13-60). Jusqu'au 3 octobre.

BELLAC. René et Suzanne Laloue : bijoux, verreries, objets de décoration. Musée de la Ville de Bellac (42-36-02-40). Jusqu'au 6 novembre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-89-16-47). Jusqu'au 5 octobre.

BRUN. Le défi estival : de Picasso et Miro à la nouvelle génération. Château (32-53-45-20). Jusqu'au 15 septembre.

BORDEAUX. Collection Sonabend. Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé. Jusqu'au 25 septembre.

BOULOGNE. Charles Moitte (1896-1962). Musée Eugène-Boudin, Place Erlé-Saiz (31-

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

2^e arrdt
M^e ETIENNE-MARCEL
1^{er} ét. studio de caract.
poutres, 12 m², expo
sud-est, 470.000 F.
La Pêche, 43-72-12-87.

4^e arrdt
GROUPE JPM
ORIGINAL
HOTEL DE VILLE
50 m², 700 000 F.
45-24-25-25.

5^e arrdt
CENSER, Stand 2^e ét., 1^{er}
4 chambres + bureau, 135 m²,
2 bds, éclairage possib.
solaire, parking double.
3 800 000 F. 43-35-18-35.

6^e arrdt
ANC. DE CARACTÈRE 4 p.,
1^{er} ét., 1 850 000 F.
vue dimanche 4, de 10 h à
17 h, 37 av. bd St-Martin
ou Tél. 43-35-18-35.

7^e arrdt
RASPAIL, BEAU 120 m²,
2 dépts., 2 chbrs, 2 s.d.b.,
cuisine, bel imm., 1800, avec
cave, park, prix très large,
47-35-81-81.

VARENNES
dans bel hôtel XIX^e gd 3 p.,
4 mous, plafond, service,
parking, 47-06-81-81.

SUR CHAMP-DE-MARS
Superbe apt réception,
3 chbrs, 2 bds, gd imm.,
beau jardin arboré, parking,
47-06-81-81.

8^e arrdt
RUE DE MADRID
3 p., 120 m², 4^e app.,
vue sur parc, 2 200 000 F.,
France Conseil 43-28-00-76.

CHAMP-ÉLYSÉES
su 1^{er} étage dans imm.
récent 3 p., 70 m², gd sdb,
park, n^o 153.
A. Korchi SA 43-70-89-89.

MONTECAVALIÈRE DUPLEX
Dernier 10 m², garage,
1 800 000 F., Tél. 3-14-14-10.
sp. 20 h. au 43-35-18-35.

MOULIN-ROUGE
3 p., 80 m², 4^e ét.,
divers, immeuble gd sdb,
Tél. 3 200 000 F. 43-35-18-35.

RUE DE ROME
Immeuble pierre de taille,
4 p., 80 m², 1 800 000 F.,
Trans Opéra 43-45-23-15.

CONDORCET
vds privés, studio 28 m²,
refait neuf, 300 000 F., n^o 125.
A. Korchi SA 43-70-89-89.

CITÉ CONDORCET, imm.
bourgeoise, 6^e ét., studio de
chambre, 21 m², très calme,
390.000 F. Cave.
La Pêche, 43-72-12-87.

RUE FONTAINE
2/3 pièces, 65 m², 4^e ét.,
1 800 000 F., 43-45-23-15.

TRUDAINE
4/5 pièces, 110 m², 3^e ét.,
park, possib., 2 500 000 F.,
Trans Opéra 43-45-23-15.

10^e arrdt
LOUIS-BLANC, 4 p.,
100 m², 4^e ét., 1 800 000 F.,
Trans Opéra, 43-45-23-15.

11^e arrdt
LEDRU-ROLLIN petit studio
sur les toits 3^e ét., chambre
env. 16 m², 1^{er} ét., 1^{er} ét.,
1 200.000 F à débattre.
La Pêche, 43-72-12-87.

LEON-FROT direct, possib.
2 p., env. 33 m², cuisine, s.d.b.,
bns avcs w.c., 1^{er} ét., 4/5^e ét.
cave, 2 sdb, 210.000 F.,
395 000 F., 40-28-42-74.

PARMENTIER, imm. pierre
de t., stand, 6^e ét., cuisine
3 p., de caractère, 1000 F.
Paris, 1 350.000 F.
La Pêche, 43-72-12-87.

NATION, lot aménag., site
expo, air et calme,
1 200.000 F à débattre.
La Pêche, 43-72-12-87.

NE-MATION, 2 p., 3^e ét.,
refait nt, cuis. ouverte, sdb,
cave, s. de bains, très clair
et calme, 570.000 F.
La Pêche, 43-72-12-87.

REPUBLIQUE/ODERKAMPF
75 m², très beau duplex
étage + 2^e ét., cuisine, sdb,
1 420 000 F., 43-35-18-35.

12^e arrdt
ALIGRE beau 2 pièces, ver-
dure, calme, entrée, cuisine,
sdb, chambre, 550 000 F.
LA PÊCHE 43-72-12-87.

LEDRU-ROLLIN
3 p. dans construction ré-
cente bois, 1 200 000 F.
Trans Opéra 43-45-23-15.

BASTILLE Dans imm. pierre
de taille, rénov., de prat.
3 pièces, 1 785 000 F.
Trans Opéra 43-45-23-15.

RUE DE REUILLY
2/3 pièces, 57 m², 4^e ét.,
imm. de style, petit état,
Prix: 840 000 F.
Trans Opéra 43-45-23-15.

13^e arrdt
PATAY
beau 3 pièces tout rénové,
845 000 F. à débattre.
40-28-42-74.

GOBELINS Rénov. de quai,
2 p., 1^{er} ét., 750 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 990 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 1 100 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 1 170 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 1 250 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 1 330 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 1 410 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 1 490 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 1 570 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 1 650 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 1 730 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 1 810 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 1 890 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 1 970 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 2 050 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 2 130 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 2 210 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 2 290 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 2 370 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 2 450 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 2 530 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 2 610 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 2 690 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 2 770 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 2 850 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 2 930 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 3 010 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 3 090 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 3 170 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 3 250 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 3 330 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 3 410 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 3 490 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 3 570 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 3 650 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 3 730 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 3 810 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 3 890 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 3 970 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 4 050 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 4 130 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 4 210 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 4 290 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 4 370 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 4 450 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 4 530 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 4 610 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 4 690 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 4 770 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 4 850 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 4 930 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 5 010 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 5 090 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 5 170 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 5 250 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 5 330 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 5 410 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 5 490 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 5 570 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 5 650 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 5 730 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 5 810 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 5 890 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 5 970 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 6 050 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 6 130 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 6 210 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 6 290 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 6 370 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 6 450 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 6 530 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 6 610 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 6 690 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 6 770 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 6 850 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 6 930 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 7 010 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 7 090 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 7 170 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 7 250 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 7 330 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 7 410 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 7 490 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 7 570 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 7 650 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 7 730 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 7 810 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 7 890 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 7 970 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 8 050 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 8 130 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 8 210 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 8 290 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 8 370 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 8 450 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 8 530 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 8 610 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 8 690 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 8 770 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 8 850 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 8 930 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 9 010 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 9 090 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 9 170 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 9 250 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 9 330 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 9 410 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 9 490 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 9 570 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 9 650 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 9 730 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 9 810 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 9 890 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 9 970 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 10 050 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 10 130 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 10 210 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 10 290 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 10 370 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 10 450 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 10 530 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 10 610 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 10 690 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 10 770 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 10 850 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 10 930 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 11 010 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 11 090 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 11 170 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 11 250 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 11 330 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 11 410 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 11 490 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 11 570 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 11 650 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 11 730 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 11 810 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 11 890 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 11 970 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 12 050 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 12 130 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 12 210 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 12 290 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 12 370 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 12 450 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 12 530 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 12 610 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 12 690 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 12 770 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 12 850 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 12 930 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 13 010 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 13 090 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 13 170 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 13 250 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 13 330 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 13 410 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 13 490 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 13 570 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 13 650 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 13 730 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 13 810 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 13 890 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 13 970 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 14 050 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 14 130 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 14 210 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 14 290 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 14 370 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 14 450 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 14 530 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 14 610 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 14 690 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 14 770 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 14 850 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 14 930 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 15 010 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 15 090 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 15 170 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 15 250 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 15 330 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 15 410 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 15 490 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 15 570 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 15 650 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 15 730 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 15 810 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 15 890 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 15 970 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 16 050 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 16 130 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 16 210 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 16 290 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 16 370 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 16 450 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 16 530 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 16 610 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 16 690 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 16 770 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 16 850 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 16 930 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 17 010 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 17 090 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 17 170 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 17 250 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 17 330 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 17 410 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 17 490 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 17 570 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 17 650 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 17 730 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 17 810 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 17 890 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 17 970 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 18 050 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 18 130 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 18 210 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 18 290 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 18 370 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 18 450 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 18 530 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 18 610 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 18 690 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 18 770 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 18 850 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 18 930 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 19 010 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 19 090 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 19 170 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 19 250 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 19 330 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 19 410 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 19 490 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 19 570 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 19 650 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 19 730 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 19 810 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 19 890 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 19 970 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 20 050 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 20 130 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 20 210 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 20 290 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 20 370 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 20 450 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 20 530 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 20 610 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 20 690 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 20 770 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 20 850 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 20 930 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 21 010 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 21 090 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 21 170 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 21 250 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 21 330 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 21 410 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 21 490 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 21 570 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 21 650 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 21 730 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 21 810 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 21 890 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 21 970 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 22 050 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 22 130 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 22 210 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 22 290 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 22 370 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 22 450 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 22 530 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 22 610 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 22 690 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 22 770 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 22 850 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 22 930 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 23 010 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 23 090 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 23 170 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 23 250 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 23 330 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 23 410 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 23 490 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 23 570 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 23 650 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 23 730 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 23 810 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 23 890 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 23 970 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 24 050 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 24 130 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 24 210 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 24 290 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 24 370 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 24 450 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 24 530 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 24 610 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 24 690 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 24 770 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 24 850 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 24 930 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 25 010 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 25 090 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 25 170 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 25 250 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 25 330 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 25 410 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 25 490 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 25 570 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 25 650 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 25 730 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 25 810 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 25 890 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 25 970 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 26 050 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 26 130 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 26 210 000 F.
3/3 p., 1^{er} ét., 26 290

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde INTERNATIONAL



Groupe DOUX 1^{er} Producteur Européen de Volailles...

Présent en France, nous réalisons 90 % de notre CA à l'export...

CADRE EXPORT CONFIRMÉ

Âgé de 30 ans mini, vous êtes totalement bilingue Français-Anglais...

Envoyer C.V. + lettre + photo à: DOUX S.A. BP 22 - 29150 CHATEAULIN.



RECHERCHONS TRADUCTEURS (TRICES) EXPÉRIMENTÉS (ÉES)

spécialisés en informatique (mini, micro et bureautique) pour mission chez nos clients en R.P.

Disposables rapidement pour contrat de plusieurs mois.

Français-anglais (langue maternelle).

Egalement TRADUCTEURS (TRICES) pour intervention ponctuelle.

Allemand-français/français-allemand.

Utilisateurs P.C., Word et P.A.O. appréciés.

Envoyer votre C.V. détaillé sous n° 6000 LE MONDE PUBLICITÉ 6, rue de Montessuy, PARIS-7^e.

Le Monde CADRES

Stablisement scolaire CADRES EDUCATIF responsable intérim enseignant...

POUR TRANSCRIPTION TECHNIQUE ANGLAIS-FRANÇAIS DE HAUT NIVEAU INFORMATIQUE - TÉLÉCOM AÉROSPATIAL - TRANSPORT recherche

PLUSIEURS TRADUCTEURS EXPÉRIMENTÉS

Envoyer C.V. à: Madame ESMELIN, 1, rue Gerson-Coulon, 75013 PARIS.

INVESTISSEZ 0,73 F C'est le prix de votre appel pour découvrir: un organisme important dans un marché porteur...

IMPORTANT ORGANISME DE FORMATION de Sales et-Marketing Recherche

CHARGÉ DE RELATION auprès des entreprises, 30 ans min., expérience de l'industrie et de la vente...

CENTRE DE FORMATION DE MARCHE-LA-VALLÉE 10, rue de la Mare-Blanche 21, Noisiel.

Faites le bon choix en devenant, après formation, l'un des COLLABORATEURS commerciaux (M.F.F.) d'un organisme dynamique et performant.

Société de conseil Paris Ouest recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

POUR SUPPORT MICRO-informatique, bac + 2 min. Connaissance MS-DOS, MULTILAN.

Centre de formation de la région de Valenciennes. Tél. 03-20-63-81

Pour les bâtiments du nouveau ministère, à Bercy LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET

RECHERCHE Des TECHNICIENS titulaires d'un B.T.S. ou d'un D.U.T. dans le domaine des équipements techniques, et des AGENTS titulaires d'un bac technique

pour occuper les fonctions de: PUPITREUR DE GESTION TECHNIQUE CENTRALISÉE

Expérience souhaitée mais formation interne assurée. Adresser lettre de candidature, c.v. détaillé, photo et présentations à: MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET

Direction du Personnel et des Services généraux Sous-Direction de la Construction et des Affaires immobilières Bureau C.A. - À l'attention de M. RODRIGUES Bâtiment C - 120, allée de Bercy - 75572 PARIS CEDEX 11

CHEFS D'AGENCES TRANSPORTS EXPRESS

Régions: BRETAGNE, ALSACE-LORRAINE RHONE-ALPES, PARIS

Candidats 28-40 ans, sérieux, dynamiques et pleins d'ambition. Expérience indispensable dans poste similaire ou de responsabilité exploitation dans secteur transport, services.

Postes à pourvoir rapidement. Adresser C.V. à:

calbercourses Ressources humaines-56, Boulevard des Minimes 31200 TOULOUSE (ne pas téléphoner)

ORGANISME DE FORMATION IMPORT-EXPORT

recherche SECRÉTAIRE DE DIRECTION

très bon niveau d'anglais.

Adresser c.v. et photo à: NISHO HNAI FRANCE S.A. 21, rue des Pyrénées, 75001 PARIS.

QUOTIDIEN OUTRE-MER RECRUTE JOURNALISTES REDACTEURS ET SECRÉTAIRES

DE REDACTION (M.F.F.)

Expérience confirmée de la formation d'édition et connaissance des milieux professionnels.

Envoyer c.v., photo, lettre de motivation, à: Thierry LEPRON, 258, rue de Valenciennes, 75007 PARIS.

ORGANISME DE FORMATION IMPORT-EXPORT

recherche SECRÉTAIRE DE DIRECTION

très bon niveau d'anglais.

Adresser c.v. et photo à: NISHO HNAI FRANCE S.A. 21, rue des Pyrénées, 75001 PARIS.

QUOTIDIEN OUTRE-MER RECRUTE JOURNALISTES REDACTEURS ET SECRÉTAIRES

DE REDACTION (M.F.F.)

Expérience confirmée de la formation d'édition et connaissance des milieux professionnels.

Envoyer c.v., photo, lettre de motivation, à: Thierry LEPRON, 258, rue de Valenciennes, 75007 PARIS.

MEDECIN DE SANTE PUBLIC GESTION

pour assistance technique de haut niveau de responsabilité auprès du ministre de la santé d'un pays d'Afrique sahélienne, expérience africaine de 5 années souhaitées. Français courant indispensable. Ecrire sous le n° 6 724 LE MONDE PUBLICITÉ 6, rue de Montessuy 75007 Paris.

AGENTS required in France and other countries to represent a distributor of unique chemical and electronic control equipment to major industrial and transport organizations and to public bodies. Substantial return of commission offered. Insert a reply to: M. C. 6 Globe Road, LETCHWORTH SG8 1DR.

DEMANDES D'EMPLOIS

Autrichienne, 43 ans, excellentes références, préférence pour culture, chimie, 4-5 langues, cherche pour octobre prochain poste Paris. Tél. 1 (16) 69-22-18-18.

J.H. 30 ans, doct. 3^e cycle mécanique (U.T.C.). Spécialité: coupleage fluidostatique. Étude toutes propositions y compris stage informatique scientifique. Tél. 1-34-13-85-23.

propositions diverses

Recherche PARIS, femme bilingue avec expérience pour accéder UN AI

à partir FN SEPTENNARI J.F. française ayant vécu 10 ans aux USA. Je résume, je dirige, j'organise son éducation française. Conditions à discuter. Tél. 1 (16) 22-24-00-83 début septembre.

automobiles

moins de 5 CV

Quatre vile empl. Peugeot 206 inject, blanc, int. jean, 88 km/h, 100 km, 8000 km. Etat impeccable 42 000 F. 84-02-36-48 après 18 h.

كنا من الأصل

Le Carnet du Monde

Naissances

- Anne-Sophie, est heureuse d'annoncer la naissance de son frère Thomas, le 9 août 1988.

Françoise et Jean Lachkar, 23, rue des États-Unis, 83000 Epinal.

- M. et M^{me} Lucien CHAMPENOIS, M. et M^{me} Yves-Marie ROMAIN, ont l'honneur de faire part du mariage de leurs enfants, Delphine et Jean-Côme.

Gnise, le 3 septembre 1988.

- Nous avons appris la mort de docteur Georges AMADO, survenue le 10 août.

Georges Amado, ancien chef de clinique, élève de professeurs Georges Hayat, fut directeur (1950-1966) du Centre d'Observation Le Cozeau fondé au lendemain de la guerre par le docteur Louis Le Gallard, spécialiste psychiatrique, spécialisé dans l'écoulement des enfants difficiles. Il fut aussi consultant de psychiatrie pédiatrique à l'Hôpital des Enfants malades (service du professeur R. Mandel). De formation psychanalytique, il fut un des porteurs en France de la psychiatrie infantile. Il enseigna tout particulièrement à l'étude et au traitement des enfants difficiles.

Il publia deux livres très de son expérience clinique: "L'Observation des enfants difficiles (1955)"; "Adaptation de l'enfant (1968)", PUF, et deux ouvrages écrits sur une approche clinique de la psychopathologie et des théories psychanalytiques: "Etre et la psychanalyse (1974)"; "De l'enfant à l'adulte (1978)"; "Fondements de la psychopathologie (1982)", PUF.

- M^{me} Marcel Barrot, son épouse, M. et M^{me} Jean-Claude Barrot, ses enfants, François et Philippe, ses petits-enfants Et toute la famille, ont le douleur de faire part du décès de

M. Marcel BARROT, ingénieur ETP, président-directeur général (ER), de la société Babittes.

survenue le 30 août 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Le levé de corps aura lieu le vendredi 2 septembre 1988, à 7 h 45, à l'amphithéâtre de l'hôpital américain de Paris, 44, rue Chauveaux, à Nemilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

Les obsèques religieuses auront lieu dans l'intimité familiale dans la Creuse. Cet avis tient lieu de faire-part.

7, allée Gambetta, 92110 Cligny.

- On nous prie de rappeler le décès de M^{me} le docteur Jeanne BROVELLE, inspecteur général des affaires sociales (ER), officier de la Légion d'honneur, survenue le 19 août 1988.

Les obsèques ont eu lieu le 23 août dans la plus stricte intimité, au cimetière de Compiègne (Hauts-de-Vienne).

Les obsèques de Françoise Dolto

Plus d'un millier de personnes ont assisté, le mardi 30 août, aux obsèques de Françoise Dolto (Le Monde du 27 et daté 28-29 août), qui ont eu lieu à l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, sa paroisse du 5^e arrondissement de Paris. La messe était célébrée par les Pères Denis Vasse, jésuite et psychanalyste, qui a retracé l'itinéraire spirituel de la psychanalyste; Paul Beauchamp, qui a prononcé l'homélie, et Michel Dubost, curé de la paroisse.

Marc Chambon, inspecteur ecclésiastique luthérien, et Boris Bobrinski, responsable de la communauté russe orthodoxe, assistaient à la cérémonie, ainsi que M^{me} Georgina Dufour, ancien ministre, chargé de mission auprès du président de la République. De nombreux écrivains et psychanalystes étaient également présents.

Françoise Dolto avait elle-même choisi le programme musical de cette cérémonie, ainsi que les deux inscriptions portées sur sa tombe à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine): "N'ayez pas peur" (Jean-Paul II, le 22 octobre 1978) et "Je suis le chemin, la vérité et la vie" (Jean XIV-6).

Les obsèques de Guy Hocquenghem. - Les obsèques de l'écrivain Guy Hocquenghem, décédé dimanche 28 août (Le Monde daté 30 août), auront lieu vendredi 2 septembre à Paris, inhumation les églises Albin Michel. Une cérémonie religieuse se déroulera à 14 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, à Paris-6^e. L'écrit sera incensé à 15 h 30 au funérarium du cimetière du Père-Lachaise.

Colombes

M^{me} Bernard Coitepas, son épouse, Stanislas, Nicolas, Virginie, ses enfants, ont le douleur de faire part du décès de

Bernard COINTEPAS, survenue le 10 août 1988, à Amcey, des suites d'une longue maladie, à cinquante et un ans.

6, avenue des Pavillons, 92700 Colombes.

- Son épouse, Ses enfants, Ses petits-enfants, Sa famille, Ses amis, font part du décès, survenue à Grenoble le 26 août 1988, à l'âge de soixante-quatre ans, de

Eusebi GIREUD, professeur détaché par les affaires étrangères au Pérou, en Turquie, au Brésil, au Portugal, en Espagne.

Le Cerf, Saint-Nazaire-les-Eymes, 38330 Saint-Jamier.

- M. et M^{me} Alexis Hocquenghem, ses parents, Ses frères et sœurs, Ses neveux et nièces, René Scherer, Roland Sarrazin, Tous ses amis, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Guy HOCQUENGHEM, écrivain, survenue à l'âge de quarante et un ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard de Montparnasse, Paris-6^e, le vendredi 2 septembre à 14 heures.

L'inhumation aura lieu à 15 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20^e.

39, avenue Aimé-Martin, 06200 Nice, 22, rue Huyghens, 75014 Paris.

(Le Monde du 30 août).

- Le Père provincial, Les Pères Jésuites de la Communauté de la rue Raynouard Et la famille, font part du décès de

Père Denis LEROLLE, survenue le 30 août 1988, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 5 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6^e.

- M^{me} Claire Lissner, M. Michel Lissner et Nicole Lissner, ses enfants, Jean-Marc, Pascal et Stéphane Lissner, ses petits-enfants, Sa famille, Et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Maurice LISSNER, survenue le 28 juillet 1988, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu le 1^{er} août 1988.

Nos abonnés, bénéficiaires d'une réduction sur les insertions de "Le Monde", sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Vigolet-Anzili (31)

M^{me} veuve Léon Marty, M^{me} Andrée Marty, M. et M^{me} Bouchardy et leur fils, M. et M^{me} Michel Marty et leurs enfants, M. René Marty, M. et M^{me} Yvon Marty, leurs enfants et petits-enfants, M. et M^{me} Guy Mouton, leurs enfants et petits-enfants, M. le docteur Pierre Mouton et M^{me}, Parents et alliés, ont le douleur de faire part du décès de

M. André MARTY, général de corps d'armée (CR), maire de Vigolet-Anzili, survenue à l'âge de soixante-sept ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 29 août 1988, en l'église de Vigolet-Anzili.

Soivant la volonté du général Marty, ni fleurs ni couronnes n'étaient souhaitées mais seulement un don à l'Association des parents d'enfants handicapés mentaux de la Haute-Garonne (ADAPEAL), 24, boulevard Rigault, à Toulouse, CCP 206062 X Toulouse.

(Lire page 24).

- M^{me} René de Prémont, M. et M^{me} Roland de Prémont, Le comte et la comtesse Raoul de Foras, M. et M^{me} Jacques Verrière, M. et M^{me} Ghislain de Prémont, M. et M^{me} Jean de Prémont, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

M. René de PRÉMOEL, rappelé à Dieu, le 27 août 1988, dans sa quatre-vingt-deuxième année, mais des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 30 août, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame d'Étoile.

Le Truc, 26800 Étoile.

- M^{me} Bernard Rouget de Conigliano et ses enfants, Philippe et Paul-Henry, Les familles Rouget de Comroz, Rouget de Conigliano, Grévin et Palamand, ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard ROUGET DE CONIGLIANO, écrivain, photographe-éditeur, survenue à Saint-Paul-de-Vence, le 22 août 1988.

Anniversaires

- Le 1^{er} septembre 1965, disparition de Jacques TOUTAIN, éditeur des Vélins, maître de Jory-en-Joux.

Sa mémoire est rappelée à tous ceux qui restent fidèles à son souvenir.

Messes anniversaires

- Une messe anniversaire à l'attention de M. Jean LEMOINE, sera dite le 5 septembre 1988, à 11 heures, en l'église Saint-Lambert de Veangard.

1, rue Gerbert, 75015 Paris.

Communications diverses

- Le Consistoire israélite de Paris annonce que la cérémonie des déportés sera célébrée le dimanche 4 septembre 1988, à 11 heures, en la Grande Synagogue, 44, rue de la Victoire, 75009 Paris, en présence des plus hauts autorités civiles et militaires.

Catastrophes

Les inondations font des milliers de victimes en Inde, au Bangladesh et en Iran

Les inondations qui ravagent actuellement au tiers du Bangladesh ont déjà fait près de deux cents morts. Les autorités craignent encore une aggravation de la situation, avec les nouvelles pluies de mousson qui sont prévues.

Au cours des deux dernières semaines, ces inondations ont touché près du quart des 105 millions d'habitants du pays, détruit pour 250 millions de dollars de céréales et emporté quinze mille kilomètres de routes.

D'autre part, en Inde, huit cents personnes ont trouvé la mort dans des inondations qui se poursuivent depuis le mois de juin dans les Etats d'Assam, du Bengale-Occidental, du Bihar, de l'Uttar-Pradesh, de l'Haryana et du Pendjab.

Enfin, en Iran, les inondations qui ont frappé la région montagneuse située à l'est de Téhéran, auraient fait quatre-vingt-dix victimes, selon Radio-Téhéran. Une trentaine de villages ont été touchés par cette catastrophe et de nombreux bâtiments ont été endommagés par les eaux.

49 morts à Ramstein

La catastrophe aérienne de Ramstein a provoqué la mort de quarante-neuf personnes et fait deux cent quatre-vingt-deux blessés encore hospitalisés, selon une estimation provisoire, mardi soir 30 août, des autorités ouest-allemandes. La patrouille italienne les Flèches tricolores ne se produira finalement pas, comme prévu, le week-end prochain en Suisse, à la demande des organisateurs d'une fête aérienne dans le canton de Fribourg. En revanche, cette formation a été invitée à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), le 9 octobre, sous condition de respecter la réglementation française, pour le trentième anniversaire de la Patrouille de France. On ignore, à l'heure actuelle, si les Italiens, qui doivent réorganiser leur formation, se rendront à cette invitation.

Un triréacteur rate son atterrissage à Hongkong: six morts. - Un trident de la compagnie aérienne chinoise CAAC a raté son atterrissage à Hongkong: le 31 août et a chuté en cours dans le port. Six des quatre-vingt-neuf personnes qui se trouvaient à son bord ont été tuées. Le pilote et le copilote font partie des victimes. L'avion, qui arrivait de Canton, s'est trouvé pris dans de violentes ondes.

Nouveaux ric



La fr

Enquête

Les répercussions sociales de la prospérité nipponne

Nouveaux riches et nouveaux pauvres au Japon

(Suite de la première page.)

Il y a désormais de plus en plus de Japonais pour qui les vertus traditionnelles de discrétion dans la richesse ne sont plus de mise. Ils ont de l'argent et ils le montrent. Pour ceux que l'on appelle les *Bens-zoku*, « ceux aux Mercedes », les fabricants lancent d'ailleurs de nouvelles gammes de produits plus sophistiqués mais dont le prix est surtout de 10 % supérieur à celui du marché ordinaire. Il faut se distinguer. De cette fureur de la différenciation profitent par exemple les constructeurs automobiles étrangers. C'est le cas des Allemands.

Qu'importe que la direction soit à gauche dans un pays où on conduit à gauche ? au contraire, pour ce symbole de statut social qu'est une voiture, avoir le volant du mauvais côté relève du snobisme et confirme qu'il s'agit d'un véhicule d'importation. La constitution d'une nouvelle catégorie sociale aisée dont le mode de vie tranche avec celui du reste de la population pourrait conduire à une bipolarisation de cette fameuse classe moyenne à laquelle la majorité des Japonais pensent appartenir.

Rolls-Royce et Porsche

De cette soudaine opulence témoigne tout d'abord l'apparition d'une classe de parvenus qui font étalage de leur richesse. Rien n'est hors de leur portée : voitures de luxe, meilleurs hôtels, maisons hollywoodiennes et paquebots des produits internationaux les plus chers. L'émission de la chaîne de télévision Fuji « *Deta, mono shoku* » (Jeu de mots qui peut se traduire par « Et voyons ce qu'il en sortira ») est révélatrice de cette fringale dépençante et de la force du yen.

Chaque mois, au cours de cette émission rassemblant quatre millions d'auditeurs malgré son heure tardive (entre minuit et une heure du matin), est présenté, grâce à des images transmises par satellite, ce qu'il y a de mieux sur le marché mondial de l'exotisme : d'un château de la Loire à la Fiat modèle 1959 ayant appartenu au pape, en passant par le yacht de John Wayne ou un hélicoptère. Dans les minutes qui suivent, les coups de téléphone affinent des quatre coins du Japon. Cette émission a tellement de succès qu'elle va devenir hebdomadaire.

Ces nouveaux nantis qui allègent dans leur garage Rolls-Royce (dont les ventes ont enregistré une augmentation de 30 %) et Porsche (un million de voitures vendues depuis le début de l'année) sont des promoteurs immobiliers, des propriétaires de terrains qui ont réalisés leurs avoirs dans des villes à Tokyo en particulier, où les prix atteignent des niveaux astronomiques, ou des spéculateurs en Bourse. Lorsque cette année le premier contribuable nippon, M. Kitami, un propriétaire foncier de Hayama, dans la préfecture de Kanagawa, versa à l'Etat 2 milliards de yens, dépassant, et de loin, le montant des impôts du fondateur de Matsushita, on a pris conscience que quelque chose était en train de changer.

Les parvenus ne constituent pas en soi un phénomène nouveau au Japon. Chaque époque a eu en ses siens, avec leur étalage de richesses et de prodigalités : du marchand Banzaemon Kinokuniya qui, au XVIII^e siècle, louait tout le quartier réservé de Yoshiwara pour ses amis, aux patrons des chantiers navals de Kobe enrichis par la première guerre mondiale, comme Tadashiro Yamamoto, qui aimait à faire cuisiner ses repas en brillant des billets de banque et resta célèbre pour le banquet de viande de tigre offert à l'hôtel impérial.

Le Japon d'aujourd'hui a aussi ses personnages à fracas : c'est le cas par exemple de M. Mitsuki Ariza qui, parmi sa collection de vieilles voitures, possède une Daimler ayant appartenu à la famille royale britannique, acquise après avoir bâti une fortune colossale grâce à un *no pants kissa* (littéralement « café sans slip », l'ancêtre des « trouvaillés » de l'industrie du sexe) qu'il fait fructifier dans le commerce des œuvres d'art.

Il existe toutefois des différences entre ceux que l'on appelait les *marikin* (l'expression apparut après la première guerre mondiale, qui vient du jeu d'échecs japonais et désigne un pion se transformant en pièce maline, comme la dame dans le jeu du même nom) et les « nouveaux riches » d'aujourd'hui.

Qu'il s'agisse des anciens aristocrates qui ont perdu leur titre en 1945, des descendants des familles des *zaibatsu* (grands conglomérats) d'avant-guerre ou même des parvenus du Japon contemporain (les Honda et autres), tous ont eu tendance à ne pas faire étalage de leur argent. Ils se montraient en cela les héritiers des comportements des grands marchands de l'époque Edo (XVII^e-XIX^e siècles) à appeler les « nouveaux parvenus ». Les extravagances des parvenus ne sont que l'expression outrancière de cette différenciation des modes de vie.

La constance avec laquelle, depuis le début des années 60, la majorité des Japonais (89 %) se sont perçus comme faisant partie de la classe moyenne peut surprendre. Cette perception, pour subjective et, d'une certaine manière illu-



La fureur des voitures étrangères.

soire, qu'elle puisse être (les différenciations sociales existent au Japon comme ailleurs), reflète néanmoins certaines données objectives. La guerre et ses suites (les réformes du temps de l'occupation américaine) avaient, par bien des aspects, fait du Japon un pays neuf, anéantissant une aristocratie de grands propriétaires, démantelant les grands trusts et réduisant les inégalités, notamment par la démocratisation du système éducatif.

An cours de la période de reconstruction du pays, un incontestable consensus sur la croissance a prévalu. La majorité de la population voyait son niveau de vie s'améliorer (entre 1955 et 1975, le pouvoir d'achat a été multiplié par quatre ou cinq). Même si certains réussissaient mieux que d'autres, tous avaient le sentiment que le grand brassage social de la forte croissance reposait sur une certaine égalité des chances. Ce sentiment était renforcé par une homogénéité des modes de vie et une grande uniformité dans la consommation.

Une très large partie de la population partageait effectivement une « culture » de classe moyenne, véhiculée notamment par la télévision. Beaucoup se reconnaissaient dans les aspirations au confort de la plus célèbre héroïne de bande dessinée de l'époque, la ménagère qui, en raison des lois somptuaires du shogunat, ne pouvait pas montrer leur fortune et tournaient ces contraintes en faisant doubler leurs kimonos de coton des somptueux brocarts.

En outre, les riches du Japon de l'expansion économique sont considérés comme des hommes dont les efforts ont été légitimement récompensés (la réussite est loin d'être une tare dans un pays où un vieux fonds matérialiste a toujours fait d'elle une faveur des dieux, la légitime gratification de la ténacité). Au contraire, les parvenus d'aujourd'hui ont non seulement accumulé leur fortune en un tour de main (soixante-dix sur les cent premiers contributeurs du Japon sont des propriétaires fonciers dont le montant des avoirs a été multiplié par dix, trente, parfois cent en quelques mois), mais encore ils sont pour le moins ostentatoires dans l'utilisation de leur richesse.

Vieilles fortunes et parvenus

Les parvenus du Japon de cette fin de siècle ne sont en réalité que l'épiphénomène de l'évolution de la société japonaise en cours, qui se traduit par un écart de plus en plus visible entre une classe privilégiée et ceux que les médias commen-

soire, qu'elle puisse être (les différenciations sociales existent au Japon comme ailleurs), reflète néanmoins certaines données objectives. La guerre et ses suites (les réformes du temps de l'occupation américaine) avaient, par bien des aspects, fait du Japon un pays neuf, anéantissant une aristocratie de grands propriétaires, démantelant les grands trusts et réduisant les inégalités, notamment par la démocratisation du système éducatif.

Une très large partie de la population partageait effectivement une « culture » de classe moyenne, véhiculée notamment par la télévision. Beaucoup se reconnaissaient dans les aspirations au confort de la plus célèbre héroïne de bande dessinée de l'époque, la ménagère qui, en raison des lois somptuaires du shogunat, ne pouvait pas montrer leur fortune et tournaient ces contraintes en faisant doubler leurs kimonos de coton des somptueux brocarts.

Les parvenus du Japon de cette fin de siècle ne sont en réalité que l'épiphénomène de l'évolution de la société japonaise en cours, qui se traduit par un écart de plus en plus visible entre une classe privilégiée et ceux que les médias commen-

Saize-san (dont l'histoire s'étendit quotidiennement pendant vingt ans dans les pages du journal *Asahi*).

Or ce sentiment d'une similarité des modes de vie, à la base du consensus social des années 1960-1970, est en train de s'effriter (2) : à la disparité des revenus qui s'accroît s'ajoute un écart de plus en plus prononcé dans les manières de vivre et surtout de dépenser.

cité Hakuhodo, qui s'est dotée d'un institut de recherche sur les styles de vie, distingue plusieurs catégories de « nouveaux riches » définies en fonction de leur attitude envers la propriété foncière. Une minorité de propriétaires se caractérisent par une consommation ostentatoire, les autres traditionnels et faisant fructifier leur argent. Parmi ceux qui ne possèdent pas de terrain (70 % dans l'échantillon réalisé), 22 % entrent dans la catégorie des « patients » : ils continuent à épargner pour acquérir un logement et mènent une vie frugale. Les autres, 49 %, font partie des « résignés » : ils ont abandonné l'idée de posséder maison ou appartement, la hausse galopante des prix du terrain dépassant leur capacité à épargner, et ils acquièrent d'autres biens ou dépensent pour leurs loisirs (voyages).

Ainsi, les Sato, un couple de trente ans sans enfants qui cumule deux salaires donnant un revenu annuel de 7 millions de yens (ce qui est très correct pour leur âge), ont longtemps cru qu'ils pourraient s'acheter une maison et ils ont épargné dans cette perspective. Aujourd'hui, ils désirent, dans les quartiers qu'ils désirent, l'ouest de Tokyo et à une heure du centre, les prix démarrent à 100, 120 millions de yens.

Les Sato, comme la plupart des jeunes couples, hésitent à s'endetter au-delà de six ou huit fois le montant de leur revenu annuel. Ou bien ils renoncent à *my home* (« *my home* », le grand rêve des Japonais des années 1960-1970), ou bien ils contractent des prêts sur deux générations : ceux-ci devant être remboursés par leurs enfants qui naîtront ainsi avec des dettes...

Pour les « résignés », qui entendent dépenser pour d'autres biens que le logement, le temps de la simple acquisition des produits de consommation est révolu (les Japonais en sont saturés), commente M. Suzuki, directeur de l'institut Hakuhodo : « Ils sont en revanche en quête de ce qui constitue à leurs yeux un style de vie... Les magasins à la mode, notamment féminins, sont révélateurs de cette tendance : ce ne sont plus des objets de rêve que l'on présente, mais la manière de les utiliser, les comportements qu'il faut adopter ou les lieux qu'il faut fréquenter pour être à la page.

Ce snobisme de masse est surtout notable dans les grands centres urbains qui concentrent 50 % de la population et 75 % du pouvoir d'achat national. Selon M. Suzuki, cette évolution se traduit par un phénomène nouveau : un affaiblissement de la fameuse propension des Japonais à épargner. Le montant total de l'épargne reste élevé, mais la répartition de celle-ci est différente : « Certains épargnent plus qu'avant, ce qui explique un taux d'épargne élevé, mais le nombre des épargnants diminue. »

Si le Japon a ses « nouveaux riches » et ses nouveaux consommateurs s'adonnant à un hétéroclisme à la petite semaine, il a aussi une masse fluctuante, silencieuse, assurément majoritaire mais peu

Les écarts se creusent

Les instituts de recherche sur la consommation se sont efforcés d'affiner leur approche d'un marché qui tend à se segmenter. Ainsi donnent-ils une définition élargie de la notion de « nouveaux riches » : en prenant comme critère de distinction le facteur qui, avec la force du yen, contribue le plus à la différenciation sociale en train de s'opérer : les prix du terrain. « L'écart de richesse entre ceux qui possèdent un terrain et ceux qui n'en ont pas se creuse, créant un sentiment d'inégalité sociale », souligne le dernier Livre blanc sur l'utilisation du territoire.

Quiconque possède un terrain ou un appartement dans le centre de Tokyo ou d'Osaka est à la tête d'une petite fortune, se chiffrent à un ou plusieurs millions de dollars, qu'il peut utiliser comme garantie pour obtenir des prêts avec lesquels il spéculé dans l'immobilier ou à la Bourse. La grande agence de publi-

visible dans sa grisaille, que l'on ne croise guère dans les quartiers de l'abondance, mais dont les modes de vie, les contraintes quotidiennes, n'ont guère changé. Selon un sondage d'*Asahi*, à la fin de 1987, à la question « Avez-vous une vie aisée ? », 62 % répondaient négativement.

La bipolarisation de la classe moyenne tient, comme le notent les spécialistes, à une différenciation dans les modes de consommation. L'accroissement de cette dernière est surtout sensible pour les produits de luxe, et la fraction des Japonais concernés est étroite (le cinquième de la population disposant des plus gros revenus). Il s'agit notamment de ceux qui ont bénéficié de la revalorisation du yen (20 % des cadres supérieurs et 12 % des cols blancs).

Ce n'est pas le cas du salarié moyen : au cours de l'année fiscale 1987 (qui s'est achevée en mars dernier), son revenu moyen mensuel d'un salarié de trente-sept ans (226 200 yens) a augmenté de 2,5 % par rapport à l'année précédente, soit l'accroissement le plus faible depuis 1964. Selon une enquête réalisée par la banque Taiyo Kobe portant sur la première moitié de 1987, 80 % des personnes interrogées estiment qu'avec le revenu dont elles disposent elles ne peuvent faire face à leurs dépenses quotidiennes (8,6 % répondant affirmativement) ; soit elles puisent dans leur épargne, soit l'épouse fait des petits travaux pour obtenir un complément.

Une évolution profonde de la société

Cette différenciation dans les dépenses entre riches et pauvres traduit en réalité un accroissement de l'écart des revenus entre le quart de la population le plus riche et le quart le plus pauvre : le revenu annuel des plus favorisés était 5,4 fois inférieur au plus bas en 1985. Les économistes s'accordent à penser que l'écart continue à croître. A la traditionnelle différence des salaires entre grandes et petites entreprises s'en ajoute une nouvelle, entre les secteurs en expansion (tertiaire par exemple) et ceux en régression. Une foule de petits travaux dans ce « tiers-monde » de la machine productive japonaise que sont les PME faussent les statistiques du chômage, mais beaucoup de salariés licenciés par des entreprises en difficulté (dans les mines, la sidérurgie) n'ont souvent pu se reclasser qu'en acceptant d'importantes réductions de revenus.

Cette dégradation relative des conditions de vie d'une partie de la population par rapport à celle dont la consommation s'accroît de manière ostentatoire se traduit dans la perception qu'en ont les Japonais d'eux-mêmes : en 1987, 30 % estimait appartenir à la couche inférieure de la classe moyenne (28 % en 1985) ; un augmentation depuis le même qu'en 1964, époque du début de la haute croissance.

Cette « pseudo-pauvreté », selon l'expression de l'économiste Masako Osawa, peut-elle avoir des conséquences politiques ? Aucun sociologue ni politologue ne se prononce. Certes, des facteurs d'équilibre subsistent : encore aujourd'hui, le statut social ne coïncide pas forcément avec l'argent. En outre, les impôts sur l'héritage, très élevés, contribuent à redistribuer la richesse, limitant les possibilités de constitution d'une classe de possédants héréditaires. Une évolution profonde de la société japonaise n'en semble pas moins en cours, entamant l'homogénéité des modes de vie : Kenichi, vingt-quatre ans, qui est analyste dans une société financière, n'aime que la bière importée, fréquente les clubs de sports, va faire du surf à Hawaii dès qu'il a des congés, et Yuko, petite vendeuse dans un grand magasin, qui dispose de 1 000 yens par jour pour se nourrir et épargne sur les tickets de train pour contribuer aux frais de scolarité de son jeune frère, ont de moins en moins de chance de se rencontrer.

PHILIPPE PONS.

(2) Entre 1960 et 1980, selon les sondages réalisés chaque année par le bureau du premier ministre, la proportion de Japonais estimant qu'ils faisaient partie de la classe moyenne n'a pas changé. En 1955, 42 % se situaient entre la fraction haute et la fraction basse de celle-ci. Cette proportion passa à 76 % en 1975, pour redescendre en 1987 à 52,5 %.

La frénésie d'une jeunesse BCBG

TOKYO de notre correspondant

Qui sont ces « riches » au petit pied qui se lancent dans une frénésie de consommation dont témoignent les chiffres d'affaires magiques de certains grands magasins (+ 19,8 % pour Mitakoshi, + 25 % pour Takashimaya, + 33,5 % pour Daimaru) ? Ce sont essentiellement des jeunes célibataires ou des couples sans enfants dont le mari et la femme disposent chacun d'un salaire. La plupart travaillent dans le secteur tertiaire. Les jeunes femmes, celles que l'on nomme les « *office ladies* » (ou « OL », employées de bureau), se comptent parmi les plus frénétiques consommatrices. Ces « OL » consacrent une bonne partie de leur salaire à s'acheter des vêtements ou à voyager : les vacances sont courtes, mais cela ne les empêche pas d'aller loin (Europe, Etats-Unis).

La nouvelle prospérité des jeunes Japonais n'a fait qu'accroître chez eux une fureur du « look » sans commune mesure avec celle prévalant dans les pays occidentaux. De cette « défonce » dans le vêtement témoigne une

L'« ego génération »

A l'exubérance de certains s'oppose, pour les jeunes filles, le culte de l'*ojosama* (littéralement « demoiselle » mais ce mot a pris le sens de « bon chic bon genre ») : des manières de s'habiller classique (vêtements et accessoires de luxe, de préférence importés) et de se comporter (les magazines comme *Young Lady* consacrent articles sur article aux attitudes stéréotypées qui s'attachent à l'*ojosama*), qui sont adoptées par les jeunes filles en quête d'un beau mariage, fréquentant par exemple les clubs de sports des universités de l'élite. Même la petite OL rêve de parure ojo-

rotation effarants des modes, de ce qui est « *kakko ii* » (chic), une compensation peut-être à l'échec que l'on éprouve à se distinguer ou d'acquiescer aux différences sociales. Les sociologues voient dans cette exubérance débridée, l'expression d'une quête, de la singularité dans une société saturée de biens matériels et dans laquelle le vêtement a eu traditionnellement une fonction identifiante de statut social.

« Cette frénésie de consommation est particulièrement marquée chez ceux que l'on nomme les *shinjiru* (« la nouvelle race »), un mot lancé il y a quelques années par les médias pour désigner une frange de jeunes manifestant une attitude devant la vie, à l'égard de l'argent et du travail, différente de la génération précédente. Un père de cinquante-trois ans résume cette différence : « Nous avions un peu honte de jouer de la vie. Eux, pas le moins du monde. » Dans un pays où la modernisation depuis Meiji (milieu du XIX^e siècle) s'est faite par la mobilisation idéologique des vertus d'effort, de dévouement à la cause commune et de frugalité, le côté yuppie américain (argent facile, voitures rapides, gadgets, fast-food) des *shinjiru* constitue un changement. Leur révolte est totalement politique, bon enfant et guère menaçante pour l'ordre social. Simplement, ils pensent d'abord à eux et à leur bien-être.

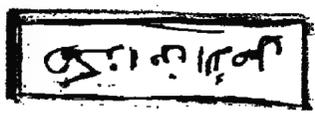
Cette « ego génération » éprouve, certes, comme ses parents, le besoin de s'identifier à un groupe. Mais celui-ci n'est plus l'entreprise. Les *shinjiru* s'identi-

fient à un sentiment, à une mode dans le sens le plus large du terme, et surtout à ces « tributs » dont les magazines dans le vent (*hier, An an, Non no, aujourd'hui, Brutus, 25 ans, Classic, Say...*) véhiculent — et forgent — les signes de reconnaissance, aussi éphémères que nécessaires à la communication entre leurs membres.

Ce « temps des tributs » relève d'un phénomène de société de masse que l'on retrouve en Occident comme un effet du déclin de l'individualisme (1). Partis de deux cultures opposées construites autour du notion de l'individu pour le premier et du groupe pour le second, l'Occident et le Japon de cette fin de siècle tendent à converger sur ce point. Les *shinjiru* sont-ils simplement « ne pas » (bêtises) ou « putain » (désorientés), comme l'écrit la presse usant de leur jargon, ou bien sont-ils à l'avant-garde d'une mutation profonde de la société japonaise ? Il est trop tôt pour le dire.

Ph. P.

(1) Voir l'un des derniers livres du sociologue Michel Maffesoli, *Le Temps des tributs, le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*, Méridiens Klincksieck, 1988.



Economie

SOMMAIRE

- Les Etats-Unis et le Japon étudient un pacte de libre-échange : une menace pour la CEE (lire ci-contre).
- Le constructeur MBK arrête la production des Vélo-Solex à la fin 1988. Les ventes étaient trop faibles (lire page 21).
- Le conseil des ministres a fixé les orientations de sa politique pour la famille (lire ci-dessous).
- Le budget des transports pour 1989 sera en croissance de 5,9 % et privilégiera la sécurité (lire page 21).

Les orientations du gouvernement

La politique familiale met l'accent sur l'accueil des jeunes enfants

Accroître et améliorer les possibilités d'accueil des jeunes enfants (de moins de six ans), compenser plus équitablement les charges familiales - dans des limites financières assez strictes : telles sont les principales orientations pour la politique familiale présentées au conseil des ministres le mercredi 31 août par M^{me} Hélène Dorziac, secrétaire d'Etat chargée de la famille auprès du ministre de la santé et de la protection sociale.

Pas de grandes réformes en perspective, ni de grandes annonces, contrairement aux précédents : les premières orientations de la politique familiale du gouvernement apparaissent modestes. Cette modestie traduit d'abord des contraintes : la situation sociale de la Sécurité sociale ne permet pas d'accroître beaucoup les moyens de la branche famille. Les excédents éventuellement récupérables sont limités : 1,5 milliard de F en 1987, peut-être 1,3 milliard en 1988, contre plus de 6 milliards en 1985. D'ailleurs, malgré son souci d'une « grande politique », le gouvernement préfère à financer sa réforme par redéploiement.

Seule une réforme du financement des prestations familiales, comme celle qu'a proposée le comité des « sages » l'an dernier (substituer aux cotisations actuelles une contribution sur tous les revenus), pourrait modifier cet équilibre et inciter à de nouvelles répartitions.

Mais l'approche actuelle répond aussi à deux préoccupations. D'abord le désir de laisser jouer les prestations nouvelles (allocation au jeune enfant,

allocation parentale d'éducation) créées il y a peu de temps pour ne pas dérouter les familles après deux lois successives, celle de janvier 1985 et celle de décembre 1986, la deuxième réformant la première. Ensuite, le souci de voir comment le système actuel fonctionne, qui en bénéficie concrètement, quels sont ses effets, afin de le consolider ou, éventuellement, le corriger pour aider en priorité les familles les plus modestes.

La première priorité de la nouvelle politique familiale est d'améliorer l'accueil des jeunes enfants. Les besoins sont considérables. Actuellement, sept cent quatre-vingt mille enfants de moins de trois ans sont en crèche, mais pas de trois ans de scolarisés. Or il existe seulement cent trente-cinq mille places de crèches (collectives, familiales ou, pour un petit nombre, parentales), tandis que deux cent mille enfants sont gardés par des assistantes maternelles agréées. S'y ajoutent les besoins d'accueil temporaires pour les mères qui travaillent à temps partiel ou ne travaillent pas, et pour les enfants scolarisés, notamment au-delà de trois ans. D'autre part, il s'agit d'améliorer la qualité des modes de garde, par exemple en développant la formation aux assistantes maternelles.

Un décalage tarif

Dans ce domaine, les caisses d'allocation familiale (CAF) jouent un rôle moteur par les « prestations de services » qu'elles fournissent (subventions aux collectivités pour le fonctionnement des crèches, des halles-gardiennes, etc.). La secrétaire d'Etat reprend, sur ce point, le programme adopté sous le précédent gouvernement par le conseil d'administration de la Caisse nationale

d'allocation familiale (CNAF) le 9 juin 1987 (Le Monde du 10 juin 1987) (1).

M^{me} Dorziac entend notamment promouvoir les « contrats enfance » entre les CAF et les collectivités locales. Ceux-ci, un peu moins avantageux mais beaucoup plus simples que les anciens « contrats crèches », puisqu'ils peuvent servir à financer toutes les extensions ou améliorations des modes d'accueil des enfants jusqu'à six ans, n'ont pas encore « décollé » : un seul a été signé jusqu'à présent. M^{me} Dorziac doit, le vendredi 2 septembre, assister à la signature d'une poignée d'autres, avec huit communes de l'Alsace, pour développer des crèches en des zones de loisir.

Plus anciennes, la « prestation de service des assistantes maternelles » (PSAM), qui permet de rembourser les cotisations « patronales » de ces assistantes, semble aussi insuffisamment connue puisqu'elle est versée pour cinquante mille seulement des deux cent mille enfants concernés. Quant à l'« allocation de garde d'enfant à domicile » (AGED), qui couvre également les charges sociales, inscrite par le gouvernement précédent, elle est en peu de mois « au premier degré », moins de cent mille familles la percevaient, alors qu'on prévoyait d'arriver rapidement à cinquante mille. Retard de montage en charge dû à une certaine complexité (comme pour la PSAM) ou à une faiblesse du système lui-même ? Le secrétaire d'Etat entend en faire le bilan avant le début de 1989. L'ensemble serait complété par une augmentation de la déduction pour

fraîs de garde sur les revenus imposables.

Le deuxième objectif affiché du secrétariat d'Etat est d'assurer mieux la compensation des charges familiales. Là encore, on n'envisage pas de changement pour l'instant mais, plutôt, - outre le maintien de l'effort actuel, fiscal et social, en faveur des familles - de voir si celui-ci répond aux besoins, au bon moment : la fin de la sécurité sociale actuellement une période critique, comme la petite enfance, les jeunes restent parfois longtemps à la charge de leurs parents, faute de trouver du travail.

Troisième objectif : améliorer le cadre et les conditions de vie des familles, notamment des plus modestes. Cela concerne, en particulier, le logement. Là encore, la proposition systématique des bénéficiaires potentiels de l'allocation logement décidée en juin 1987 par la CNAF progresse inégalement, notamment en raison des difficultés de collaboration avec les organismes d'HLM. Le secrétaire d'Etat entend aussi faire le bilan des mesures d'aide prises dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, comme les fonds d'aide au logement. Enfin, il souhaite aider à concilier la vie professionnelle et la vie familiale, notamment en encourageant le travail à temps partiel. Mais, sur ce plan, les moyens semblent davantage dans les mains des entreprises que dans celles de l'administration ou des organismes sociaux.

GUY HERZLICH

(1) En cinq ans, le montant des dépenses de prestations de service doit passer de 1,2 à 2 milliards de francs.

BILLET

Le triangle maudit

Les relations n'ont jamais été de tout repos entre les trois géants du commerce international, les Etats-Unis, la CEE et le Japon. Agités par les Américains, l'idée d'un pacte de libre-échange entre Washington et Tokyo en est la dernière et inquiétante illustration. Pour qui dresse la liste des accords bilatéraux rippo-américains, il y a une certaine logique dans l'ordre que prendra, le 16 septembre, la commission pour le commerce international, à la demande de la commission du Sénat présidée par... le candidat démocrate à la vice-présidence des Etats-Unis, M. Lloyd Bentsen.

De l'électronique à l'agriculture en passant par les travaux publics sans oublier les discussions actuelles sur les brevets, Américains et Japonais, devenus frères ennemis, ont multiplié les ententes. Au mépris des grandes prévisions, notamment celle de sauvegarder le libre-échange mondial. Mais la tentation est aujourd'hui grande de globaliser le tout en un accord similaire à celui existant entre les Etats-Unis et le Canada.

Pour le moment, une telle option reste lointaine. Chacun remet à l'ordre du jour la mise en œuvre d'un pacte rippo-américain en bonne et due forme. Et les premières réflexions des experts ne sont pas toujours dénuées d'ironie. N'y a-t-il pas un certain paradoxe à proposer une entente aux Japonais alors que le président Ronald Reagan vient d'entériner une nouvelle législation commerciale, le « trade bill », dotant le Meison Blanche de nouveaux moyens de rétorsion contre les partenaires jugés « déloyaux » parmi lesquels le Japon a pris l'habitude de figurer ?

Au petit jeu du pacte bilatéral, Tokyo a d'ailleurs plus à gagner que Washington, ses produits étant mieux placés que leurs concurrents américains dans bien des domaines. Prudent, le Japon a créé une commission ad hoc impliquant quatre ministères et chargée de rendre ses conclusions avant la fin de l'année. Mais la démarche des Etats-Unis apparaît, dans un premier temps,

comme essentiellement stratégique.

C'est bien en ce qui concerne à préoccuper les Européens. En proposant un accord de libre-échange au Japon, les Américains offrent à Tokyo une carotte : la possibilité, s'ils jouent le jeu, d'échapper aux règles les plus abruties du « trade bill ». Ils se donnent en outre d'un moyen de pression auprès des Européens pour éviter que le « grand marché » de 1993 ne se transforme, comme ils le craignent, en fortresse commerciale. Un procès d'intention qui, pour la CEE, masque la volonté d'obtenir pour les entreprises américaines les mêmes avantages que ceux dont les sociétés européennes bénéficieront à l'été de 1993, sans réciprocité comme le veut la Communauté. Soudain, arrière-pensées, les ingrédients de nouvelles tensions au sein d'un triangle maudit sont réunis, faisant resurgir les vieux crâmes.

La multiplication de zones commerciales privilégiées - « Amérique du Nord » entre les Etats-Unis et le Canada, « Amérique-Pacifique » entre ces mêmes Etats-Unis et le Japon, et « Communauté européenne » - scellerait la fin du multilatéralisme qui a dominé la scène internationale depuis la seconde guerre mondiale et a permis de préserver, malgré des hauts et des bas, un minimum d'égalité des chances entre les pays.

Dans une affirmation entre les « grands », les petites ou moyennes puissances marchandes seraient condamnées à la marginalisation. Alors que se prépare la rentrée pour les négociations multilatérales de l'Uruguay Round, l'hypothèse d'un pacte rippo-américain, entérinée par Washington depuis janvier dernier, ne saurait être sous-estimée. Elle constituera un test de la philosophie du nouveau président des Etats-Unis mais aussi de la capacité du GATT (1) à continuer de jouer le garde-fou - à défaut des gardemans - du commerce international.

FRANÇOISE CROUIGNEAU

(1) Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

La préparation du budget

Réduction des taux de la TVA

(Suite de la première page.)

La suppression du taux de 7 % sera coûteuse pour l'Etat : 2,4 milliards de francs en année pleine. Mais MM. Rocard, Bérégovoy et Chirac ont plusieurs raisons pour donner la préférence à cette mesure sur la réduction du taux majoré (33,3 %). La première est que le taux réduit de 7 % qui va disparaître concerne surtout des biens et des services « produits » en France : une éventuelle consommation accrue n'aura donc pratiquement pas d'effet défavorable sur la balance commerciale. Il n'en serait pas de même avec un abaissement du taux à 33,3 %, qui concerne, lui, des biens importés (photo, cinéma) et dans une certaine mesure tout le matériel d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image (cassette, hi-fi).

La deuxième raison qui militera pour une réduction du taux réduit de TVA est son effet anti-inflationniste. Directement, la hausse de l'indice des prix en sera réduite de 0,04 points, ce qui est peu. Mais rien ne doit être négligé dans ce domaine estime le gouvernement, qui fonde une grande partie de sa politique sur un franc fort et donc sur une réduction de l'écart d'inflation entre la France et la RFA.

Dernière raison, enfin : donner à la masse des consommateurs - en d'abord aux plus laborieux - l'impression que le marché unique ne se fait pas sans eux, ne bénéficie pas qu'aux « riches » (les Espagnols) et aux entrepreneurs. En

d'autres termes, populariser l'idée de l'Europe 1993. Ce que Edmond Maire avait demandé récemment, dans un article publié dans nos colonnes, mettant en garde les pouvoirs publics contre un réveil anti-européen.

Est-ce à dire que rien ne sera fait pour réduire d'autres taxes ? Sur l'automobile qui bénéficie maintenant d'un taux spécial à 28 %, rien, assurément. L'entretien et la demande est actuelle et forte que les producteurs nationaux y répondent difficilement. Une baisse favoriserait surtout les voitures étrangères.

Reste le taux à 33,3 %. Il n'est pas du tout dans les priorités gouvernementales. Mais si le budget dispose après arbitrages ultimes et compte tenu du niveau du déficit public d'une marge de manœuvre, le taux de 33,3 % serait abaissé à 28 % sur les cassettes vierges et enregistrées. Il en coûterait 1 milliard de francs. Cette mesure pourrait intervenir dès le 1^{er} décembre. Une réduction semblable de taux sur les produits bruts (hi-fi) est, en revanche, peu probable.

AL V.

M. Bérégovoy annonce 1 milliard de francs d'allègements fiscaux pour les ménages

M. Bérégovoy prévoit des déductions fiscales en faveur des ménages dans le budget 1989. Dans une interview à Libération du 31 août, il présente celles-ci comme « un effort de justice sociale ».

Elles comprendront, selon le ministre de l'Economie et des Finances, « l'amélioration du régime des déductions pour frais de garde et le relèvement du seuil d'exonération des tickets-restaurants ». De même réviser-on « les limites de déduction des dons pour les associations dans la vocation et de distribuer l'aide alimentaire, ce que l'on appelle l'amendement Coluche. On pourra déduire une partie des cotisations syndicales. En gros cela coûtera près d'un milliard ».

La déduction d'une partie des cotisations syndicales, qui représente une faible somme, notamment en raison du plafond qui serait prévu pour cette déduction, constitue une innovation importante, car elle répond à certaines revendica-

tions syndicales d'une cotisation obligatoire.

Loyer : transparence accrue

D'autre part, en ce qui concerne les dérapages de loyers constatés à Paris et dans la région parisienne, M. Pierre Bérégovoy annonce la publication d'un « décret imposant aux propriétaires de justifier la hausse en fonction de ce qui se passe dans leur zone géographique ».

Ce décret, qui a pour objet d'améliorer la transparence des données fournies par les propriétaires, ne sera pas publié avant plusieurs semaines. Il n'est pas question pour l'instant de remettre en cause la loi Méhaignerie, mais on n'exclut pas d'y apporter beaucoup plus tard des amendements si l'application du décret envisagé ne permettait pas de calmer les hausses.

Etats-Unis

Baisse de 0,8 % de l'indice composite...

L'indice composite censé préfigurer l'évolution de la conjoncture a baissé de 0,8 % aux Etats-Unis en juillet, ce plus forte diminution des huit derniers mois, annonce le département du commerce. En juin, il avait progressé de 1,4 % selon les chiffres révisés du ministère. Ce signe de ralentissement de la conjoncture s'accompagne d'une confirmation de légères tensions inflationnistes. L'indice des prix des matières premières est le seul à faire apparaître une hausse.

... et de 3,5 % des commandes de biens manufacturés

Les commandes de biens manufacturés ont reculé de 3,5 % en juillet, le plus net recul en dix-huit mois, indique le département du commerce. Cet recul de faiblesse est attribué à la chute des commandes militaires, attendue après une hausse exceptionnelle en juin : les commandes liées à la défense ont reculé de 48,6 %, la plus forte baisse depuis avril 1984 après un bond de 68,3 % en juin. Hormis ces catégories très volatiles, les commandes de biens manufacturés paraissent stables, leur retrait étant limité à 0,7 % en juillet.

Commerces

La correction de l'excédent nippon se ralentit avec la CEE

La correction du déséquilibre commercial entre le Japon et la CEE marque la pes en raison du regain de vigueur des exportations nipponnes, a indiqué à l'AFP le porte-parole de la délégation de la Commission européenne à Tokyo, M. Michel Lata. Libellé en yens et sur les sept premiers mois de l'année, l'excédent japonais diminue de 3,2 % sur la période correspondante de 1987, les exportations progressant de 8,4 % et les importations de produits européens de 23 %. En dollars, le tableau

Equateur

Plan d'assainissement économique

Le gouvernement équatorien a adopté, dans la nuit du mardi 30 au mercredi 31 août, une série de mesures d'assainissement économique. Le Bureau central suspend la cotisation de devises et annonce des minidévaluations hebdomadaires pour parvenir à une dépréciation annuelle de 30 % de la monnaie nationale, le sucre. Ce dernier est passé de 250 à 390 sucres pour 1 dollar. Parallèlement, les combustibles ont été renchérissants de 100 %, le salaire minimum deux fois de 19 000 à 22 000 sucres pour compenser très partiellement la hausse du coût de la vie. Le gouvernement s'est engagé à ramener l'inflation de 80 % à 30 % et à mettre fin aux pratiques illicites sur le marché des changes.

Les emplois ouvriers non qualifiés ont fortement diminué depuis 1984

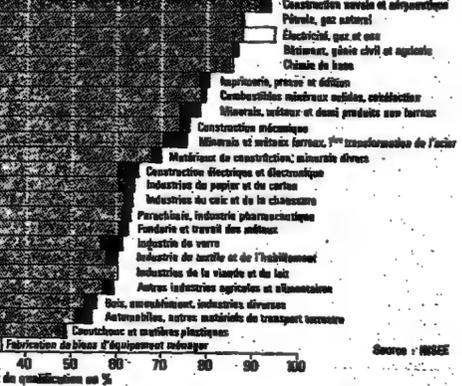
Moins d'ouvriers (-2,8%), un petit peu moins d'employés (-0,4%), plus de cadres (+2,3%), un peu plus de « professions intermédiaires » : l'évolution de l'emploi dans les établissements de plus de dix salariés de l'industrie, du commerce et des services, entre mars 1984 et mars 1987, selon l'INSEE, prolonge les tendances antérieures (1).

La baisse des emplois ouvriers touche particulièrement les non-qualifiés : leurs effectifs globaux ont

des décroches et sténodactylos diminuent de 7% en moyenne par an, alors que le nombre des secrétaires aux machines et que les secrétaires de direction sont de plus en plus nombreux.

Parmi les « professions intermédiaires », celles de la santé, du travail social augmentent fortement (+3,5% par an) tandis que les techniciens progressent peu (+0,8% par an) sauf dans les services, le commerce et les transports, et que les agents de maîtrise et les

LA QUALIFICATION DES OUVRIERS DANS L'INDUSTRIE EN 1984 ET 1987



En fait, la progression des emplois par catégorie de 1984 à 1987, en l'absence, leur diminution en 1987 par rapport à 1984.

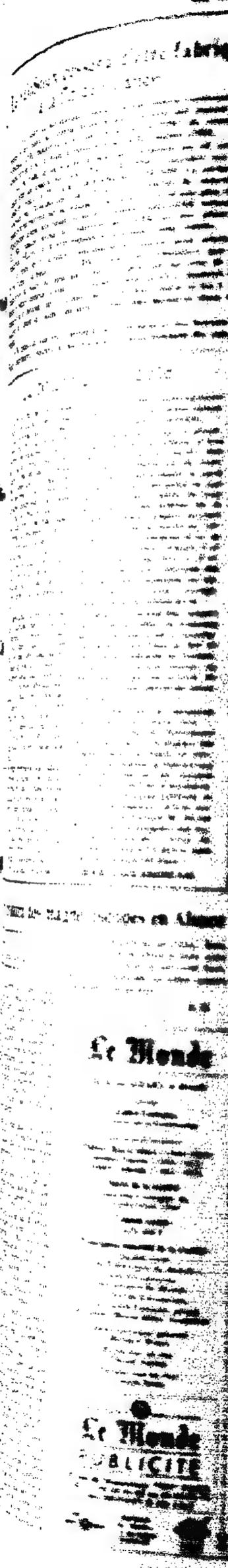
diminué d'environ 4% par an - et même de 6% dans l'industrie et le bâtiment et les travaux publics, principaux employeurs. Le nombre des ouvriers qualifiés n'a diminué que de 2,1% par an (3% dans l'industrie et le BTP). Résultats : la proportion d'ouvriers qualifiés augmente dans presque toutes les branches, comme le montre le graphique.

L'évolution des professions dans l'industrie est liée, souligne la note de l'INSEE, à l'adoption de nouvelles technologies. Ainsi, « les ouvriers qualifiés travaillent parcellairement de métal en moyenne ou grande série sur machines classiques alimentées de 2% alors que leurs homologues sur machine à commande numérique croissent de 7% (-) ». Les tâches les moins qualifiées régressent aussi dans les emplois administratifs, les affectifs

contingents diminuent (-1,5%). La progression des cadres est particulièrement forte (5,6% par an) dans le secteur de l'énergie, ainsi que dans les services (4,6%).

Dans ces deux catégories, « les professions de l'informatique connaissent les progressions les plus fortes. Les ingénieurs et cadres de l'informatique augmentent à un rythme de l'ordre de 8% à 9% par an. La poussée des programmeurs et préparateurs de travaux est presque aussi importante ». Avec eux, « les cadres chargés d'études économiques, financières ou commerciales, de l'organisation et du contrôle ou une place de plus en plus importante dans l'entreprise ».

(1) Premiers résultats, n° 143, août 1988.



Économie

Le VéloSolex cessera d'être fabriqué à la fin de l'année

Le VéloSolex vit ses derniers mois. La régression constante des ventes et des plans de restructuration des ateliers ont amené son fabricant, MBK Industrie, à décider à la fin de 1987 de cesser la production de la petite reine à moteur à la fin de l'année 1988.

Née en 1946, la bicyclette à moteur remporte un vif succès jusqu'en 1974. En 1964, 380 000 VéloSolex ont été vendus en France. En 1971 il n'y en a plus que 198 000. Le rachat de VéloSolex par Motobécane en 1974 et la sortie de nouveaux modèles ne permettent pas de relancer les ventes. Neuf ans plus tard, Motobécane dépose son bilan, et de ses cadres naît MBK Industrie. En 1986 Yamaha prend le contrôle de MBK et des plans de réduction d'effectifs et de regroupement d'ateliers sont établis.

Les ventes de VéloSolex continuent de chuter pour atteindre 2 700 l'année dernière, et MBK Industrie considère que la fabrication du Solex occupe un espace important au sein de son usine de Saint-Quentin (Aisne). Cet espace pourra être employé à la fabrication de moteurs de cyclomoteurs et de hors-bord, et les 1 200 salariés de l'usine de Saint-Quentin ne sont pas menacés dans leur emploi.

MBK Industrie, qui reste propriétaire du nom et des brevets du Solex, continuera à assurer le service après-vente pendant dix ans.

Le bourricot fidèle

Quand le dernier VéloSolex sera sorti de l'usine, c'est un peu de leur jeunesse que plusieurs générations de l'après-guerre perdront une deuxième fois. Et les villes de France perdront encore un peu de leur chaleur avec la disparition d'un des derniers vestiges d'un tranquille archaïsme hexagonal. Le Solex n'est pas un deux-roues ordinaire. Allez donc chercher quelque chose qui ressemble à un Solex ! Face au pur-sang que sont les gros cubes, le Solex, c'est un peu le bourricot fidèle, manquant de brillant et d'allure, mais solide, sobre, rustique et... déposé, dans tous les sens du terme.

Le Solex porte sur sa fourche, mince et dénudée, les traits de son caractère : humble, il se redresse à sa place - sur la file de droite, celle des véhicules légers - à peine signalé à l'attention des automobilistes par l'inimitable bruit de crécelle affaiblie que produit un moteur de Solex en plein rendement. On peut même distinguer dans sa ligne sobre et un peu rigide, dans un traditionnel couleur noire, un côté presque distingué, genre parapluie anglais.

Après temps certains de début des années 60, quand le débet faisait rage dans les lycées entre socialistes et antisocialistes, ces derniers faisaient observer, avec acédie, qu'en cas de pluie le système de freinage du Solex déclara à peu près forfait. Sans doute, mais comme, dans le même temps, le système de propulsion jette lui aussi l'éponge, il

ya il une sorte d'autorégulation dont le principe est assez réjouissant pour un esprit cartésien.

Cartésienisme qui n'empêchait pas les socialistes d'être aussi, de quelque façon, des poètes. Du temps où de nombreux Solex sillonnaient le pavé parisien, on pouvait observer que leurs utilisateurs, seuls de tous les usagers des artères de la capitale, cheminaient souvent sur leurs chères de machines. Utiliser pour ses déplacements un moyen de transport frappé d'un tel anachronisme révélait d'ailleurs une âme pure, dégagée des modes et des exigences du siècle. Et aussi un certain courage, ou une certaine inconscience.

Dans la hiérarchie des usagers de la rue, en effet, le solediste est tout en bas, c'est l'introductible, le non-être. Face au flot de voitures qui débouent en hurlant, le Solex n'a aucun moyen de défense : pas de points de vitesse, aucune réserve de nervosité, rien...

C'est pourquoi, à l'exception de quelques amoureux fous, - dont aujourd'hui le chroniqueur Alain Duhamel, - le plupart des usagers abandonnaient ce véhicule brique-pâte à mesure que venait l'âge et les moyens financiers. Nombre d'étudiants, d'origine, le Solex tribulaient de réclusion au meeting l'été dernier ministre, lorsque M. Michel Rocard était un dérivant des étudiants socialistes. L'hôte de Merignol laissera-t-il arriver sans intervenir le cas festif ?

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

En hausse de 5,9 %

Le budget des transports pour 1989 joue la croissance et la sécurité

M. Jacques Douffiaques, précédent ministre des transports, avait mis un point d'honneur à diminuer les crédits de son ministère et à alléger ainsi la charge des contribuables, notamment en matière de subventions à la RATP et à la SNCF. M. Michel Delebarre, nouveau ministre des transports et de la mer, se fait gloire de renouer avec la croissance budgétaire. Les crédits de paiement et les dépenses ordinaires obtenus par M. Delebarre s'élevèrent à 53,6 milliards de francs, soit une croissance de 5,9 % que l'on se plaît, qualifiant Kennedy, à comparer avec la hausse de 4,6 % du budget de l'Etat et à la diminution de 6,3 % du budget des transports en cours d'exécution. Les autorisations de programme s'élevèrent à 54,5 milliards de francs (+ 4,7 %).

Les idées-forces de ce budget, encore héritées de certains secteurs, sont l'amélioration de la qualité de service, la préparation de l'avenir et surtout la restauration d'une sécurité maximale dans les transports publics. Les accidents aériens, ferroviaires et fluviaux ont rouillé gravement de l'Etat ont persuadé le président de la République et le gouvernement, soucieux du quotidien des Français, qu'il s'agissait de la priorité des priorités.

● Aviation civile. - Avec 21 % de croissance des dépenses ordinaires, ce chapitre traduit un certain nombre de remises en ordre. Cent dix emplois d'ingénieurs du ciel seront créés et quatre-vingt-dix autres sont embauchés, dès cet automne, pour leur compte de crédits de formation et de l'urgence qu'il y a à renforcer un service de la navigation aérienne soumis à une croissance du trafic de 12 % l'an. Cinq postes de pilotes-instructeurs et six de contributeurs techniques figurent aussi au programme. Les crédits d'équipement (+ 17 %) concernent essentiellement l'amélioration de la couverture radar. La taxe de stéré sera maintenue : elle atteindra 95 millions de francs.

● Aéronautique. - 2,47 milliard de francs d'augmentation de programme seront consacrés au développement du programme Airbus A 330-340 et du réacteur CFM56-SC2. Les recherches en

matière de matériaux composites et d'équipement recevront une enveloppe accrue de 41 %.

● Transports terrestres. - Sur les 39,6 milliards de francs qui leur seront affectés, 32,5 milliards (81,8 %) iront à la SNCF pour laquelle aucun effort budgétaire ne sera consenti en matière de sécurité, car le gouvernement estime que « la sécurité de la SNCF dépend de l'Etat ». La région parisienne voit les crédits passer de 280 à 306 millions de francs (+ 9 %), ce qui permettra de lancer - enfin - la construction du tramway Saint-Denis-Bobigny et de la voie de bus réservée, le Transval de Marais, tout en poursuivant le prolongement de la ligne de métro n° 1 au-delà de Neuilly et celui de la ligne de RER A au-delà de Marnes-la-Vallée.

Rien n'est arrêté pour la province qui peut compter sur une enveloppe de 29,5 milliards de francs (+ 11 %). ● Voies navigables. - Un crédit de 118 millions de francs (+ 15 %) contre 108 millions en 1988, sera affecté à l'entretien des berges et des échues en piteux état. Les 290 millions de francs voués à l'équipement ne comportent aucune opération sur la liaison Rhône-Rhin. Une taxe sera payée par les loueurs de bateaux de plaisance, mais pas par les propriétaires de péniches.

● Sécurité routière. - 270 millions de francs (148 millions en 1988) seront consacrés à l'élaboration des 285 « points noirs » (zone de 500 mètres où se sont tués ou blessés plus de sept personnes) au moins dix personnes). Le budget de communication progressera de 33 %.

● Météo. - 125 millions de francs (118 en 1988) seront affectés à la poursuite de l'automatisation des traitements de données.

● Mer. - La formation (+ 7,5 %) et l'aide à l'investissement dans les ports (+ 10 %) seront complétées par une aide de 50 millions de francs à l'investissement dans les flottes, que renforceraient 50 millions de francs de plus reportés du budget 1988.

ALAIN FAUJAS.

La nouvelle Constitution brésilienne limitera le poids des investisseurs étrangers

Nouvelle victoire du « lobby protectionniste », l'Assemblée constituante brésilienne a ratifié deux types de mesures qui limiteront le poids des investisseurs étrangers, notamment dans le secteur des ressources naturelles. La nouvelle Constitution, qui devrait être promulguée en septembre, stipule que la prospection et l'exploitation des ressources minérales ne pourront être effectuées que par des sociétés brésiéliennes ou des entreprises « de capital national », autrement dit majoritairement brésiéliennes.

Les compagnies étrangères exploitant actuellement le sous-sol auront un délai de quatre ans pour s'associer à des firmes brésiéliennes et limiter à 49 % leur participation. La Constituante a également ratifié

l'interdiction des contrats avec clause de risques pour l'exploitation du sous-sol mais a garanti que les contrats signés par la compagnie nationale Petrobras seront honorés.

Apparemment, l'Assemblée avait confirmé la distinction entre les « entreprises brésiéliennes » constituées selon les lois du pays et dont le siège et l'administration sont situés au Brésil et les « entreprises brésiéliennes de capital national » dont la majorité du capital est détenue « par des personnes physiques domiciliées ou résidentes dans le pays ». Ces dernières bénéficieront d'un régime spécial et « temporaire » pour développer leurs activités dans des secteurs jugés stratégiques ou « indispensables au développement » du Brésil.

Sony produira des magnétoscopes en Alsace

COLMAR de notre envoyé spécial

C'est finalement la France que Sony, le fabricant japonais de matériels électroniques grand public, a choisie pour y fabriquer ses nouveaux magnétoscopes VHS destinés au marché occidental, et européen en particulier. La firme japonaise construira cependant pas une quatrième usine dans l'Hexagone. Elle va plus que doubler la superficie de son unité de Ribeauvillé (Haut-Rhin), qui va passer de 9 500 à 23 000 mètres carrés.

Cette nouvelle installation, dont le coût s'éleva à 150 millions de francs, démarra dès le printemps 1989. Elle permettra à Sony de sortir presque tout de suite 20 000 magnétoscopes VHS de ses chaînes par mois, mais aussi de lancer la fabrication de caméras vidéo 8 mm finies (15 000 par mois). Jusqu'ici, dans son usine de Ribeauvillé, Sony ne montait que des éléments de caméras (5 000) envoyés ensuite en Allemagne fédérale. Enfin, grâce à cette extension industrielle, la firme japonaise pourra porter de 20 000 à 50 000 unités par an le nombre de ses lecteurs de disques à laser produits en Alsace.

Cette décision d'investissement sera de Ribeauvillé le deuxième plus grand site industriel en Europe du groupe Sony et de Sony France (2,9 milliards de francs de chiffre d'affaires pour 1987), une de ses plus importantes filiales dans la CEE, un atout pour le grand marché de 1993. Le choix du site n'est pas dû au hasard. M. N. Kanof, directeur général chargé de la stratégie industrielle du groupe, est catégorique. Les Japonais apprécient l'Alsace pour sa discipline, sa rigueur et la chaleur de son accueil. L'usine de Ribeauvillé vient d'obtenir de sa maison mère le premier prix de la qualité (dix mois consécutifs de production sans un défaut). Les Japonais aiment aussi beaucoup le vin d'Alsace et la cuisine locale. Sur un lopin de vigne attenant à

l'usine et maintenant en l'état, Sony fait sa vendange. Mais, si Sony aime l'Alsace, l'Alsace le lui rend bien. La firme japonaise va créer quatre cents emplois de plus.

A. D.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 08
Tél : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 85072 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Robert Beau-Méry (1944-1969), Jacques Favret (1969-1982), André Lecaillon (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.
Administrateur général : Bernard Wozniak
Rédacteur en chef : Daniel Veruet
Correspondant en chef : Claude Salas

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Microfilms et Index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-98-81

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composés 36-15 - Types LEMONDE

ABONNEMENTS
BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse effectués ou précédés : nos abonnés sont invités à fournir leur dernière adresse avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT
DURÉE CHOISIE
3 mois 6 mois 9 mois 1 an
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Localité : _____ Pays : _____
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROJET D'INTERCONNEXION T.G.V. EN RÉGION ILE-DE-FRANCE

AVIS D'ENQUÊTE

Le public est informé qu'en application du Code de l'Équipement pour cause d'utilité publique, du Code de l'urbanisme (article L. 123-B) et de l'article 60 de la loi n° 101 du 10 juillet 1983 relative à la décentralisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement, le préfet de la région Île-de-France, en date du 19 août 1988, a autorisé les communes concernées par le projet d'interconnexion T.G.V. en région Île-de-France et sur la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols rendus publics ou approuvés de certaines communes concernées par cette enquête sera ouverte pendant cinquante jours du 3 octobre au 21 novembre 1988 inclus.

Les communes concernées par la modification des plans d'occupation des sols sont les suivantes :

Département de Seine-et-Marne : MOUSSY-LE-NEUF, LE MESNIL-AMELOT, GRESSY, MESSY, CLAYE-SOUILLY, FRESNES-SUR-MARNE, ANNET-SUR-MARNE, JAILINES, CHALIFERT, LESCHES, COUPVRAV, CHERRY, SERRIS, JOSSIGNY.

Département de Val-de-Marne : VEMARS, CHENNEVIÈRES-LES-LOUVRES.

Département de la Seine-Saint-Denis : TREMBLAY-LES-GONNESSE.

Département de Val-de-Marne : CRÉTEIL, VALENTIN, VILLECRESNES, SANTENY.

Cette enquête publique, conformément aux dispositions du décret n° 85 433 du 23 avril 1985 pris pour l'application de la loi n° 83 630 du 12 juillet 1983 relative à la décentralisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement, Les dossiers d'enquête seront déposés dans les mairies des communes suivantes :

Département de Seine-et-Marne, arrondissement de MEAUX : MOUSSY-LE-NEUF, MAUREGARD, LE MESNIL-AMELOT, MITRY-MORY, GRESSY, CLAYE-SOUILLY, MESSY, FRESNES-SUR-MARNE, ANNET-SUR-MARNE, JAILINES, CHALIFERT, LESCHES, COUPVRAV, CHERRY, SERRIS, JOSSIGNY.

Département de Val-de-Marne, arrondissement de CRÉTEIL : VILLENEUVE-SAINT-DENIS, FAVIERES, NEUFMONTIERS-EN-BRIE, TOURNAN-EN-BRIE, PRESLES-EN-BRIE, GRISY-SUISNES, CHEVRY-COSSIGNY, BRIE-COMTE-ROBERT, SERVOY, COUBERT, COUQUETAINE, SOLERS, SOIGNOLLES-EN-BRIE, LISSY, CHAMPDEUIL, SAINT-GERMAIN-LAXIS, CRISENOY, FOULU, MOISENAY.

Département de la Seine-Saint-Denis, arrondissement de RAINCY : YERRES.

Département de la Seine-Saint-Denis, arrondissement de RAINCY : TREMBLAY-LES-GONNESSE.

Département de Val-de-Marne, arrondissement de CRÉTEIL : CRÉTEIL, VALENTIN, LIMEL-BREVANNES, BOISSY-SAINT-LEGER, VILLECRESNES, SANTENY, MAROLLES-EN-BRIE, MANDRES-LES-ROSES.

Département de Val-de-Marne, arrondissement de MONTMORENCY : VEMARS, VILLERON, CHENNEVIÈRES-LES-LOUVRES, EMPIAS-LES-LOUVRES.

Pendant toute la période de l'enquête, les dossiers d'enquête d'utilité publique du projet, de mise en compatibilité des plans d'occupation des sols rendus publics ou approuvés de toutes les communes concernées seront déposés au siège principal de l'enquête :

PREFECTURE DE SEINE-ET-MARNE
Bureau de la Direction des Actions de l'Etat, 9 Bureau
77100 MEAUX CEDEX

Aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, le public pourra prendre connaissance des dossiers et formuler ses observations sur le registre principal d'enquête ouvert à cet effet. Ces observations pourront également être adressées par écrit à la commission d'enquête au siège principal de l'enquête pour être examinées et régistées.

Les dossiers et le registre seront également accessibles au public le samedi 15 octobre 1988 et le samedi 19 novembre 1988 de 9 heures à 12 heures.

Pendant le même délai et aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, un registre des dossiers d'enquête d'utilité publique du projet, de mise en compatibilité des plans d'occupation des sols rendus publics ou approuvés ou ainsi que des registres subsidiaires d'enquête, seront tenus à la disposition du public dans les mairies des communes concernées :

SEINE-ET-MARNE : sous-préfecture de MEAUX
11, rue de Marigny, 77100 MEAUX CEDEX
ESSONNES : sous-préfecture d'ÉVRY
Boulevard de France, 91810 ÉVRY CEDEX
sous-préfecture d'ÉVRY, 7, rue La Fayette
91100 CORREIL-ESSONNES

SEINE-SAINT-DENIS : sous-préfecture de BOBIGNY
174, rue Carnot, 93077 BOBIGNY CEDEX
sous-préfecture de RAINCY
6, allée de l'Église, 93140 LE RAINCY

VAL-DE-MARNE : sous-préfecture de CRÉTEIL
avenue du Général-de-Gaulle, 93001 CRÉTEIL CEDEX

VAL-D'OISE : sous-préfecture de CERGY-PONTOISE
rue de la Grande-Salle, 95100 CERGY-PONTOISE CEDEX
sous-préfecture de MONTMORENCY
26, avenue Charles-de-Gaulle, 95160 MONTMORENCY

De même, deux personnes seront assurées les samedis 15 octobre et 19 novembre 1988 entre 9 heures et 12 heures dans les mairies et sous-préfectures suivantes : MEAUX, ÉVRY, CORREIL, BOBIGNY, LE RAINCY, CRÉTEIL, CERGY-PONTOISE, MONTMORENCY.

Sont également fixés d'enquête les mairies des communes énumérées ci-dessus.

Dans ces mairies, aux heures et aux jours habituels d'ouverture des bureaux, le public pourra également prendre connaissance du dossier d'enquête d'utilité publique du projet et des plans schématiques, du dossier de mise en compatibilité des plans d'occupation des sols rendus publics ou approuvés intéressant le territoire communal. De la même façon, les observations du public seront consignées sur un registre subsidiaire d'enquête ouvert à cet effet.

La commission d'enquête dont le siège est fixé à la préfecture de Seine-et-Marne à MEAUX est composée de :

PRÉSIDENT : M. René BOURNAY, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées en retraite

MEMBRES TITULAIRES : M^{me} Evelyne GOSSIN-BIGOT, architecte D.P.L.G. ; M. Jean GARRAUD, ingénieur TPE en retraite ; M. René DRUELLE, ingénieur divisionnaire des Travaux Publics ; M. Francis MORILON, ingénieur expert ; M. Léon SEBAUDIN, directeur de préfecture en retraite ; M. Roger DOMAIN, ingénieur divisionnaire des TPE en retraite ; M. Edouard GOUDON, ingénieur en retraite (Air France) ; M. Robert LEBASNIEH, ingénieur en chef, honoraire de la Ville de Paris.

MEMBRES SUPPLÉMENTAIRES : M. Henri LALANDE, ingénieur des Travaux publics en retraite ; M. André DORMIEN, attaché administratif (direction départementale de l'Équipement) en retraite ; M. Pierre RENAUD, chef de section principal de l'Équipement en retraite.

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public dans les conditions suivantes : Préfecture de Seine-et-Marne à MEAUX : les mercredi 5 octobre, 12 octobre, 19 octobre, 26 octobre, 9 novembre, 16 novembre 1988, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; le samedi 19 novembre 1988 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Sous-préfecture de MEAUX : les mercredi 5 octobre, 12 octobre, 19 octobre, 26 octobre, 9 novembre, 16 novembre 1988, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; le samedi 19 novembre 1988, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Préfecture d'ÉVRY : les mercredi 5 octobre, 26 octobre 1988 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; le samedi 19 novembre 1988, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Préfecture de la Seine-Saint-Denis à BOBIGNY : les mercredi 5 octobre, 26 octobre 1988, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; le samedi 19 novembre 1988, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Préfecture de Val-de-Marne à CRÉTEIL : les mercredi 5 octobre, 26 octobre 1988, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; le samedi 19 novembre 1988, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Sous-préfecture de MONTMORENCY : les mercredi 5 octobre, 26 octobre 1988, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; le samedi 19 novembre 1988, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Il pourra être pris connaissance d'une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête dans chaque lieu d'enquête pendant le délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication de rapport et des conclusions en s'adressant au préfet de leur département dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978.

MEAUX, le 19 août 1988, le préfet de Seine-et-Marne
signé : Pierre BLANC

ÉVRY, le 19 août 1988, le préfet de l'Essonne,
signé : Paul CHAMBRAUD

BOBIGNY, le 19 août 1988, le préfet de la Seine-Saint-Denis,
signé : Raymond-François LE BRIS

CERGY-PONTOISE, le 19 août 1988, le préfet de Val-de-Oise,
signé : Pierre BLONDEL

CRÉTEIL, le 19 août 1988, le préfet de Val-de-Marne,
P/ le préfet absent, le secrétaire général,
signé : Gilles KILLIAN.

سكزا من الأصل

Marchés financiers

Destinés à la distribution gratuite d'actions Les titres Paribas possédés par l'Etat vont être reclassés auprès d'investisseurs publics

L'Etat et la compagnie financière de Paribas s'étant entendus pour que soit versée en liquide la prime de fidélité aux actionnaires qui ont acquis des titres Paribas lors de sa privatisation, en janvier 1987 (le Monde du 31 août), il restait à savoir ce que le gouvernement allait faire des actions Paribas (environ 1 million, soit un peu plus de 2 % du capital de la société) dont il disposait. La Rue de Rivoli a décidé, en accord avec la compagnie de la rue d'Antin, de procéder à une « application ». Les titres ne seront pas mis sur le marché, ce qui aurait pu peser

sur la valeur de l'action. Ils seront mis en vente au prix du marché (actuellement 400 F) à un certain nombre de groupes d'investisseurs identifiés, « des institutionnels qui se sont engagés à conserver leurs titres en portefeuille durant un certain temps », indiquait-on au ministère de l'économie. L'Etat va reclasser ces titres auprès d'investisseurs institutionnels du secteur public des banques et sociétés d'assurances comme l'UAP, déjà présent dans le groupe d'actionnaires stables de la compagnie, ou le Crédit lyonnais.

Pour plus de 1 milliard de francs

3 M s'apprête à absorber Spontex

Spontex, leader mondial de l'éponge, basé à Beauvais depuis 1932, pourrait prochainement être acheté par le groupe américain 3 M. Selon un des directeurs de Chargeurs SA, société de portefeuille qui contrôle Spontex (ainsi que UTA et Chargeurs Réunis), des négociations seraient actuellement en cours avec la firme de Saint-Paul (Minnesota). Les deux entreprises souhaiteraient aboutir dans des délais suffisamment courts pour pouvoir concrétiser l'opération avant la fin de l'année 1988.

La firme américaine se refuse pour l'instant à tout commentaire. Du côté de Spontex, cependant, certains cadres ne sont pas étonnés de ces négociations. Il était attendu, semble-t-il, que le groupe Chargeur se concentre sur ses activités les plus fortes : textiles, transports et communication. Reste à savoir comment son PDG, M. Jérôme Seydoux, utilisera les fonds tirés de cette opération, en plus de sa déjà confortable trésorerie. Disposant ainsi de plus de 4 milliards de francs de liquidités, il pourrait, dit-on, peser lourd dans la remise en cause des « noyaux durs » des entreprises privatisées et, pourquois pas, du paysage audiovisuel, où M. Seydoux s'était fait évincé de la Cinq.

De son côté, Spontex est l'un des fleurons - méconnu, sauf à travers ses produits - du groupe Chargeur. Fabriquant 45 % des éponges vendues dans le monde, Spontex World-wide réalise environ 1,1 milliard de francs de chiffre d'affaires, dans quatre-vingt-cinq pays, avec mille sept cents employés. La branche française compte pour un peu plus de la moitié de l'activité et dégage un bénéfice net estimé à 90 millions de francs.

Selon des sources proches des deux firmes, la valeur de Spontex se situerait dans une fourchette de 1 à 1,5 milliard de francs. Leader dans un grand nombre de marchés, pro-

NEW-YORK, 30 août ↓

Effritement

La tendance a été très irrégulière, mardi, à New-York, reflétant ainsi l'indécision des milieux d'affaires. Après la hausse de vingt-quatre points enregistrée lundi, l'indice Dow Jones a perdu 3,2 points, à 2.038,23.

Cet effritement s'est manifesté dans un marché calme, avec 109 millions de titres échangés.

Les nouvelles étaient plutôt bonnes pour Wall Street mardi. En effet, il a été annoncé une baisse de 0,8 % de l'indice composite des principaux indicateurs économiques en juillet et un recul de 3,5 % des commandes passées à l'industrie américaine. Ces indices devraient dissiper quelque peu les inquiétudes concernant une surchauffe de l'économie et de tensions inflationnistes, estimant les investisseurs. Mais les investisseurs attendent surtout les chiffres sur l'emploi en août pour se faire une véritable opinion sur la marche constante du marché.

Ces statistiques seront publiées vendredi. JC Penney a été ferme en raison des achats effectués par le groupe pour se protéger contre les OPA. Gould a gagné plus de 7 points, après l'accord pour son rachat à 23,25 dollars l'action par Nippon Mining.

VALEURS	Cours de 30 août	Cours de 31 août
Alcoa	51 3/8	51 1/4
AT&T	25 1/8	25 1/8
Boeing	59 5/8	59 1/2
Chrysler	39 1/2	39 1/2
Du Pont de Nemours	80 5/8	80 1/8
Eastman Kodak	42 5/8	43 1/8
Exxon	74 1/4	74 1/4
Ford	48 1/4	48 1/8
General Electric	40 1/2	40 3/8
IBM	78 3/4	78 1/8
Johnson & Johnson	60 3/8	60 1/8
L.S.M.	113 3/4	112 3/4
McDonald's	43 1/8	43 1/8
Pfizer	50 3/4	51
Rockwell	55 3/8	55 1/2
Texasaco	45 3/8	45 3/4
UAL Corp. en déclin	88 3/4	88 1/2
W.R. Hambrecht	57 1/4	57
Westinghouse	50 1/2	50 1/2
Yarn Corp.	53 7/8	53 1/4

PARIS, 30 août ↑

Reprise

Une éclaircie a déglacé l'horizon qui, lundi, semblait pourtant bien sombre à la Bourse de Paris. Dans une ambiance peu active, l'Indicateur instantané s'est, dès le début de la matinée, orienté à la hausse (+ 0,36 %), pour atteindre, en fin de journée, 0,38 %.

La reprise technique de Wall Street la veille, celle de Tokyo dans la matinée, après plusieurs jours de baisse, ont dissipé quelques soucis. Mais les investisseurs restent néanmoins prudents, car, une fois de plus, ils vivent dans l'attente de statistiques économiques américaines. Vendredi, les chiffres du chômage pour août doivent être publiés. Or, il y a un mois, une nette réduction des chiffres dans ce domaine, signe d'une surchauffe de l'économie selon les experts, avait amené la Réserve fédérale à remonter son taux d'escompte. Quinze jours plus tard, la plupart des pays européens suivait l'exemple.

La Bourse de Paris manifeste néanmoins des légèretés de hausse. En effet, la situation économique est bien meilleure que prévu en France. La croissance, révisée à la hausse, atteindrait 3,5 %, les entreprises devraient encore dégaier de résultats substantiels cette année après avoir beaucoup investi (+ 10 %).

Pour l'instant, les investisseurs n'osent pas se jeter à l'eau. Pour preuve : les échanges restent modestes si l'on ne tient pas compte des privatisées.

Parmi les hausses, on relevait celles de Bail Equipement, Froelich, B.H.V. Schneider et LVMH.

Dary, UIC, Alpi et Logrand ont, en revanche, cédé du terrain.

Les marchés obligataires étaient fermes. Hausse des américaines au compartiment des valeurs étrangères.

LONDRES, 30 août ↓

Nouveau repli

Après un long week-end en raison du Bank Holiday, la Bourse de Londres a débuté, mardi, la semaine sur une note très lourde. L'indice Footsie des cent valeurs a terminé en recul de près de 10 points, à 1.754,8, soit une baisse de 0,9 %. Dans un marché morose, quelque 318 millions de titres ont été échangés.

La City est encore sous le coup des mauvaises nouvelles annoncées la semaine dernière : baisse du taux de l'escompte d'un point et demi, et celle de la balance des paiements britannique. Les milieux d'affaires restent persuadés qu'il faudra, une nouvelle fois, relever les taux afin de freiner les dépenses de consommation privées en Grande-Bretagne. Pour les experts, le marché devrait rester nerveux toute la semaine, qui coïncide avec la fin du terme boursier.

Les valeurs des sociétés sensibles à l'évolution des taux d'intérêt ont notamment été atteintes. En particulier, celles des magasins et de la construction : Woolworth a perdu 11 points à 23, Blue Circle 14 points à 417 et M&P 3 à 513.

TOKYO, 31 août ↓

Baisse

Après un bon démarrage en début de journée, la Bourse de Tokyo a reviré à la baisse mercredi, dans un marché peu animé. L'indice Nikkei a cédé 145,70 points, à 27.365,95, soit un repli de 0,53 %.

Le marché était encore bien nerveux après la forte appréciation du dollar mercredi sur le marché des changes nippon, où les banques japonaises ont vendu des yens contre des dollars. Dans ce compartiment, les investisseurs restent l'arme au pied, constatent les professionnels.

Tout le monde attend, à présent, la publication des statistiques sur le chômage aux Etats-Unis pour juillet. Ces chiffres seront connus vendredi.

VALEURS	Cours de 30 août	Cours de 31 août
Asahi	802	806
Fuyo	1.300	1.300
Canon	1.480	1.480
Fujitsu	3.120	3.120
Hitachi	1.080	1.080
Mitsubishi Electric	2.810	2.810
Mitsubishi Heavy	885	845
Sanyo Corp.	610	610
Toyota Motor	2.810	2.810

FAITS ET RÉSULTATS

● Un consortium d'intérêts belges et suisses se porte candidat à la reprise de Donmay. - Un consortium de capitaux suisses, dirigé par le groupe belge City 7, organisateur de l'open de tennis de la CEE et des six jours cyclistes d'Anvers, a proposé officiellement de racheter pour 100 millions de francs belges (16,2 millions de francs français) la moitié (50 %) du capital du fabricant de raquettes de tennis Donmay, mis en faillite. L'autre moitié du capital serait détenue, selon ce plan de reprise, par la région de Wallonie, qui détient déjà 27 % de Donmay. Les sociétés associées à City 7 pour cette offre sont trois entreprises belges (Cotoni, Holmar, Lovell) et une suisse (JS Holding, propriété de l'industriel Jurg Staebli). Les cinq partenaires proposent de reprendre, dans un premier temps, un tiers environ des trois cent cinquante salariés de Donmay. Cette offre vise à prendre de vitesse le groupe Tapic, candidat encore officiellement à la reprise de Donmay, qui semble avoir la préférence des syndicats. La Fédération générale des travailleurs de Belgique, après avoir voté l'usine Louk (groupe Tapic) à Nervesa, a déclaré : « A tout candidat acquiescent de Donmay qui dirait que Bernard Tapic est un fossyeur nous réponsdrions que c'est faux ».

● Alcatel et General Instruments vont créer une entreprise conjointe. - La filiale américaine d'Alcatel et la société américaine General Instruments (G.I.) viennent de signer un accord pour créer une entreprise conjointe qui fabriquerait et commercialiserait des câbles en fibre optique CATV, des câbles informatiques LAN General Instru-

PARIS:

Second marché (admission)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.P.S.A.	300	300	Int. Metall Service	300	300
Amalut & Anodine	620	525	La Compagnie Financière	320	322 00
Aspinal	240	230	Legat. de France	200	201
B.A.C.	425	420	Loire Investissement	250 10	257
B. Dumortier & Assoc.	494	447	Locatonic	180	180
B.L.C.M.	823	823	Marin Investisseur	250	250
B.L.P.	625	624	Marsillat, Michèle	400	400
Bolton	375	380	Mitologie Industrielle	110	115
Bolton Technologique	800	805	M.M.M.M.	500	500
Boval	1000	1000	Molten	210 50	210
Chânes de Lyon	1367	1369	Novel	100	100
Colson	737	733	Novel-Delema	400	400
Corfil	650	650	Oréal-Leprieux	120	120
C.A.I.-de-Fr. (C.I.J.)	254	254	Or. Gen. Fr.	300	300
C.A.T.C.	120	120	Preussag (C. h. & Fr.)	96	97 80
C.D.M.E.	821	825	Preussag Assurance	400	400
C.E. de Lux.	280	281	Publicis Filippot	400	400
C.E.B.L.	715	709	Reel	791	791
C.E.R.E.P.	1400	1400	St-Gobain Industrie	1245	1245
C.E.P. Communication	700	700	St-Hippolyte Metzger	100	100
C.E.I. Information	700	700	S.C.G.P.M.	377 50	377
Chem. d'Alsace	515	515	Segal	400	400
C.H.M.	200	200	S.E.P.	1300	1300
Compag.	200	200	S.E.P.A.	1100	1100
Confiance	780	782	S.M.T. Suptel	200	200
Coval	400	400	Stalring	910	905
Dalle	218	202 50	Stalring	910	905
Danville	910	910	Stalring	910	905
Danville	800	800	Stalring	910	905
Danville	601	601	Stalring	910	905
Danville-Labé	1003	1075	Stalring	910	905
Danville-Rolland	105 50	105	Stalring	910	905
Danville-Industrie	27 10	27 20	Stalring	910	905
Danville	228	228	Stalring	910	905
Danville	430	410	Stalring	910	905
Day Dequenois	705	705	Stalring	910	905
L.C.C.	215	212	Stalring	910	905
L.C.C.	210	210	Stalring	910	905
L.C.C.	22	118	Stalring	910	905
L.C.C.	184 50	185	Stalring	910	905

LA BOURSE SUR MINTEL
36-15 TAPEZ
LEMONDE

Marché des options négociables le 30 août 1988

Nombre de contrats : 5 823.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENDE	
		Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Asse	440	6,50	-	-	-
CGE	280	26	-	-	-
EB-Agribain	320	6,50	17	6,50	-
Lafarge-Coyette	1.580	53	100	27	-
Nicheline	200	3,90	13,50	12,10	-
NOR	1.250	76	130	27	42
Paxton	400	11	26	9	15,50
Poupart	1.280	23,50	74	78	107
Saint-Gobain	520	2,50	16,00	-	-
Société générale	400	14,50	34	12,50	-
Thomson-CSF	180	6,20	14,50	6,20	12

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 30 août 1988

Nombre de contrats : 47 507

COURS	ÉCHÉANCES		
	Sept. 88	Déc. 88	Mars 89
Dernier	103,25	101,85	100,90
Précédent	102,85	101,45	100,35

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENDE	
	Déc. 88	Mars 89	Déc. 88	Mars 89
100	2,22	-	0,45	1,26

INDICES

CHANGES		BOURSES	
Dollar : 6,36 F ↑		PARIS (INSEE base 100: 31-12-77)	
Le dollar a poursuivi sa remontée, mercredi 31 août, sur toutes les places financières internationales, pour coter, notamment, 6,36 F à Paris (contre 6,35 F la veille). Mais il a surtout monté par rapport à la devise japonaise (136,10 yens pour 1 dollar à Paris), en raison, d'après les cambistes, du projet japonais de taxation des revenus provenant des actions et obligations.		29 août 30 août	
FRANCFORT	30 août 31 août	Industrielles	1.041,43 1.038,23
Dollar (en DM)	1,9715 1,9708	LONDRES (Index Financial Times)	29 août 30 août
TOKYO	30 août 31 août	Industrielles	Chs 1.489,9
Dollar (en yen)	134,39 134,97	Mines d'or	Chs 197,2
MARCHE MONÉTAIRE	(effets privés)	Fonds d'Etat	Chs 86,72
Paris (31 août)	710,75/8	TOKYO	30 août 31 août
New-York (30 août)	841/85	Nikkei Dow Jones	27.511,65 27.365,95
		Indice général	2.104,0 2.120,85

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

COURS DU JOUR	UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ ou -	Rep. + ou dép.	+ ou -	Rep. + ou dép.	+ ou -	Rep. + ou dép.
S.E.-U.	6,3590	6,3610	- 47	- 32	- 85	- 60
Sca.	5,1365	5,1431	- 100	- 90	- 285	- 160
Yen (100)	4,6871	4,6927	+ 180	+ 122	+ 219	+ 248
DM	3,3918	3,3947	+ 67	+ 85	+ 138	+ 161
Flora	3,0049	3,0049	+ 32	+ 63	+ 105	+ 123
FR (100)	16,8222	16,8261	+ 62	+ 133	+ 309	+ 231
FS	4,8282	4,8239	+ 136	+ 154	+ 309	+ 282
L (1 000)	4,5708	4,5763	+ 135	+ 182	+ 240	+ 191
L	10,7181	10,7215	- 416	- 378	- 894	- 737

TAUX DES EUROMONNAIES

SE-UI	3 7/8	4 1/8	5 1/16	6 7/16	8 3/8	10 1/2	12 1/2	15 1/8	18 1/8
DM	4 3/8	4 5/8	4 15/16	5 1/16	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
FR (100)	6 1/2	7 1/4	7 3/8	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
FS	3	3 1/2	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 7/16	3 7/16	3 7/8	4
L (1 000)	9 3/4	10 1/2	10 5/8	11 1/8	11 1/8	11 1/8	11 1/8	11 3/4	12 1/4
L	12	12 1/4	12 1/16	12 3/16	12 1/4	12 1/4	12 3/16	12 5/16	12 3/4
F. long.	7 7/16	7 11/16	7 9/16	7 13/16	7 7/8	7 7/8	7 7/8	7 7/8	7 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE

L'offre faite aux actionnaires d'opter pour le paiement du dividende de l'exercice 1987 en actions de la société a été acceptée à hauteur de 75,24 % du montant du dividende, permettant ainsi un accroissement des fonds propres de 141 millions de francs.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations à taux variable février 1988
Les intérêts courus du 16 juin 1988 au 14 septembre 1988 seront payables, à partir du 15 septembre 1988, à raison de 377,91 F par titre de 20 000 F.
En cas d'option pour le prélevement forfaitaire, l'impôt libérateur de 25 % sera de 94,47 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 7,54 F, faisant ressortir un net de 275,90 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.
Ces titres ne sont pas créés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations à taux révisable trimestriel Juin 1988
Les intérêts courus du 11 juillet 1988 au 14 septembre 1988 seront payables, à partir du 15 septembre 1988, à raison de 415,78 F par titre de 5 000 F, après une retenue à la source dont le droit à un avoir fiscal de 46,20 F (montant brut : 461,98 F).

En cas d'option pour le prélevement forfaitaire, le complément libérateur sera de 69,26 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 9,22 F, faisant ressortir un net de 337,50 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.
Ces titres ne sont pas créés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

SOCIÉTÉ ANONYME DE GESTION ET DE CONTRÔLE DE PARTICIPATION (SAPAR)

Obligations à taux variable août 1988
Les intérêts courus du 10 septembre 1987 au 9 septembre 1988 seront payables, à partir du 10 septembre 1988, à raison de 415,78 F par titre de 5 000 F, après une retenue à la source dont le droit à un avoir fiscal de 46,20 F (montant brut : 461,98 F).
En cas d'option pour le prélevement forfaitaire, le complément libérateur sera de 69,26 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 9,22 F, faisant ressortir un net de 337,50 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article

Marchés financiers

BOURSE DU 30 AOUT

Cours relevés à 17h30

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for 'Règlement mensuel' and 'Comptant (sélection)'. Contains numerous stock listings and their price movements.

30/8

Table containing 'SICAV (sélection)', 'Étrangères', and 'Hors-cote' sections. Lists various investment funds and international market data.

Table containing 'Cote des changes' and 'Marché libre de l'or'. Provides exchange rates for various currencies and gold prices.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

o : coupon détaché - e : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - * : marché continu

Handwritten signature or mark at the bottom center of the page.

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	ARTS ET SPECTACLES	ÉCONOMIE	SERVICES	TÉLÉMATIQUE
3 L'acceptation du plan de règlement de l'ONU pour le Sahara occidental. 4 Un entretien avec M. Liu Binyan, le plus célèbre journaliste chinois. 5 RFA : le congrès du SPD. 6 Châli : la préparation du plébiscite.	7 L'UDF et le RPR définissent le contenu de leur opposition. - M. Stasi et l'ouverture. 8 La préparation des élections sénatoriales partielles.	9 L'Égypte confie sa protection antiterroriste rapprochée à des sociétés françaises. - Tarnis : les internationaux de Flushing Meadow. 10 Communication : mariage de raison pour TDF 1. - Les grilles de la rentrée sur TF 1 et Antenne 2.	11-12 La Mostra de Venise : les Modernes, d'Alan Rudolph ; les Tribulations de Bohazar Kobor, de Wojciech Jerzy Has ; un entretien avec Martin Scorsese. 13 La rénovation du Musée des beaux-arts de Lille ; Exposition Gesiorowski à Villeneuve-d'Ascq.	20 Les orientations du gouvernement : le budget et la politique familiale. 21 Le budget des transports. - L'arrêt de la production des VéloSolex. 22-23 Marchés financiers.	Abonnements 21 Annonces classées 17-18 Carnet 18 Expositions 14 Météorologie 16 Mots croisés 16 Radio-Télévision 16 Spectacles 15	Le nouveau service « Boune » du Monde est arrivé. Consultez-le ! 36-16 tpep LM BOURGE • Le marché de l'art sur minitel ARTLINE 36-15 tpep LEMONDE • Tous les jeux du Monde...JEU 36-15 tpep LM

Les difficultés de la circulation à Paris

Deux projets sont en concurrence pour créer un réseau routier souterrain

La fin des « embarras de Paris » par le sous-sol ? Pour remédier aux difficultés de la circulation dans la capitale, les spécialistes ont eu l'idée de creuser un réseau routier souterrain. Depuis près d'un an, la société GTM-Entrepose étudie pour la Ville de Paris un projet baptisé LASER : Linéaire automobile souterrain express régional. Les études, déjà bien avancées, doivent être remises au maire de Paris avant la fin de 1988. Or voici qu'un projet concurrent, encore à l'état d'ébauche, est mis sur le métier par le groupe Bouygues.

Le principe de base est le même dans les deux cas. C'est celui que Paris avait adopté au début du siècle, trente ans après Londres, pour enfoncer le réseau de transports ferroviaires et créer le métropolitain. Il s'agit alors de dessiner des tunnels d'arçonnage destinés aux véhicules particuliers que l'on prévoit de tisser à 30 ou 50 mètres sous le pavé parisien.

Encore que la notion de réseau paraisse excessive pour le projet Bouygues, selon le peu que l'on en connaît. Il consisterait en deux axes perpendiculaires : l'un nord-sud, de Roissy à la rocade A-86, l'autre est-ouest, de l'autoroute de l'Est à la Défense. Les deux axes seraient parsemés d'un chapelet de parkings souterrains.

Le projet LASER est nettement plus précis. Les ingénieurs de GTM-Entrepose ont conçu un réseau de 30 kilomètres de long qui serait construit à une profondeur de 30 à 50 mètres sous le sol, au-dessous des canalisations, du métro et du RER.

Le tracé comprendrait une couronne de 7 km et cinq branches reliant cet anneau central à différentes stations dispersées dans la capitale, au périphérique et aux grands pôles voisins : la Défense, le pont de Stévens, Roissy, la porte de Vincennes, la porte de Gentilly. Il permettrait, à la fois, la desserte et le transit de banlieue à banlieue. Seuls les véhicules légers y auraient accès. Ce qui limiterait la taille de l'emprise des entrées et sorties : la longueur des rampes ne dépasserait pas celle des parkings urbains. Un puits d'accès tous les 800 mètres rendrait possible l'intervention des services de sécurité. Tout le trafic serait contrôlé en régulier. Cinq mille places de parking seraient créées. A terme, trois cent cinquante mille véhicules par jour pourraient se déplacer à 60 km/h.

L'opposition de M. Sarre

GTM-Entrepose qui a construit vingt-cinq mille places de parking à Paris et 700 km d'autoroutes a conclu un « protocole de partenariat » en janvier 1988 avec la Ville de Paris et la préfecture. Le coût total du projet est estimé à 20 milliards de francs. Il serait totalement financé par des fonds privés. GTM assurerait ensuite la gestion du réseau, dont les usagers acquitteraient un péage de 20 F environ.

En janvier, lors d'un débat au Conseil de Paris sur la circulation, M. Jacques Chirac avait manifesté son intention de prendre une décision rapidement. Le flux automobile

dans Paris, s'il avait légèrement décliné en 1985 et 1986, a augmenté, en effet, de 9 % en dix ans. Et les prévisions d'accroissement sont encore de 10 % d'ici à l'an 2000 ! Actuellement, la vitesse moyenne des voitures qui assurent deux millions cinq cent mille déplacements par jour dans la capitale est de 15 km/h. Tout le monde cherche une solution miracle qui éradiquerait la paralysie générale et permanente.

Les autorités souterraines sentent l'usage de ces solutions ? Le groupe Bouygues, stimulé peut-être par ses succès actuels (il a terminé le pont de l'île de Re avec neuf mois d'avance), propose ses services. Mais la Ville de Paris confirme que seul le projet LASER de GTM-Entrepose est, pour l'instant, sérieusement pris en compte. D'ailleurs, la Ville a accepté de financer la moitié du coût de ses études, soit 10/20 millions de francs, s'il n'aboutit pas.

Il n'est pas sûr pour autant que le maire se décide avant les municipales du printemps 1989, le problème de la circulation à Paris est bien trop complexe. Les adversaires du projet font valoir que LASER aurait pour premier effet de libérer les chaussées en surface, donc de créer un appel supplémentaire de véhicules. A quoi GTM répond : « Non, on utilisera alors à fond la surface pour les transports en commun ».

On songe aussi à doubler simplement le périphérique par une autoroute souterraine. C'est la solution « sage » qui tente la Ville de Paris. Quoi qu'il en soit, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris et secrétaire d'Etat aux transports terrestres et fluviaux, a déclaré son opposition totale au projet : « Nous passerons au crible la compatibilité de ce projet avec les transports publics souterrains, les questions de sécurité qu'il pose et son financement. » LASER a-t-il ajouté « ne doit pas être un nouveau scandale de La Villette ».

CHARLES VIAL.

M. Jacques Gastaldi nouveau président de l'Institut géographique national

M. Jacques Gastaldi, conseiller d'Etat en service extraordinaire, a été nommé directeur du conseil d'administration de l'Institut géographique national (IGN) par un décret en date du 23 août paru au Journal officiel du 30 août.

M. Gastaldi remplacera à la tête de l'Institut M. Jean Kahn, qui avait occupé ce poste pendant deux mandats de trois ans avant d'être nommé conseiller technique à l'Élysée.

L'IGN, établissement public à caractère administratif, compte près de deux mille cinq cents personnes. Il est chargé de dresser les cartes de France et fait des travaux à façon pour un certain nombre de pays étrangers, grâce notamment à la télédétection par satellite.

Né le 2 octobre 1928 à La Clotaz (Savoie), M. Jacques Gastaldi est ingénieur-géomètre et ingénieur général du génie rural, des eaux et forêts. Au ministère de l'Agriculture, il a occupé divers postes et notamment celui de chef du service d'aménagement rural de 1975 à 1977. Puis il est devenu, de 1977 à 1983, chef du service des structures et de la modernisation des exploitations agricoles, avant de prendre les fonctions de directeur régional de l'Agriculture et de la forêt pour la région Basse-Normandie. Il a exercé cette fonction jusqu'en 1987, année au cours de laquelle il a été nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire. En juillet 1987, M. Gastaldi avait déjà occupé le poste de président du conseil d'administration de l'Institut géographique national.

Artisan du système d'armes Pluton Le général André Marty est mort

Le général de corps d'armée (cadre de réserve) André Marty, l'un des principaux responsables du programme Pluton d'armement nucléaire préstratégique, vient de mourir, à 60 ans, le mercredi 31 août. Maire de Vigoulet-Auzat (Haute-Garonne), il avait soixante-sept ans.

(Né le 13 mars 1921 et ancien chef de Polytechnique, André Marty a notamment servi, à partir de 1949, au centre d'essais des engins spéciaux de Colomb-Béchar, en Algérie, avant d'appartenir à l'état-major particulier du général de Gaulle, puis de Georges Pompidou à la présidence de la République. Après avoir commandé la brigade aéroportée de Toulouse, André Marty, officier de réserve, sera, comme général adjoint au commandant la 1^{re} armée, l'un des principaux artisans de la mise en service du système Pluton de missile sol-sol préstratégique à tête nucléaire, qui doit être remplacé, après 1992, par le système d'armes Haéda. Le général Marty a ensuite dirigé l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et, à ce titre, a été responsable de l'enseignement militaire supérieur.)

• Diminution du nombre d'adhérents aux partis communistes. — Le nombre de membres des partis communistes dans le monde est passé de 89,8 millions en 1986 à 88,6 millions en 1987, soit une diminution de 7,6 %, à peu près équivalente à l'augmentation enregistrée entre 1985 et 1986, indique une enquête de l'Institut Hoover, une fondation de recherches de l'université de Stanford. — (AFP.)

Emploi, monnaie, budget

M. Juppé dénonce les « erreurs » du gouvernement

« Depuis mai 1988, la politique économique de la France se caractérise par l'atténisme et l'absence totale de décisions nouvelles », a estimé, mardi 30 août à Paris, M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR. L'ancien ministre délégué au budget s'est inquiété notamment de la « dérive » de la « politique de dépenses » en matière d'emploi.

Dans « la politique des taux d'intérêt, il y a eu, a estimé l'ex-ministre, beaucoup de précipitation et beaucoup de légèreté dans un domaine où la prudence et le sérieux sont nécessaires ». Il a jugé ensuite « mauvaise » la politique budgétaire de MM. Rocard et Bérégovoy. « La réhabilitation de la dépense publique », constituée, aux yeux du secrétaire général du RPR, « un changement de cap total » : « cela veut dire tout simplement qu'on a renoncé à alléger le poids de l'Etat et des administrations publiques dans l'économie française ». « On repart sur une voie où la dépense d'Etat va augmenter deux fois plus vite que les prix, alors que nous étions parvenus à la maîtriser ». Dans tous ces domaines, M. Juppé estime que l'on « est reparti dans une politique qui ne tient pas suffisamment compte des solidarités européennes ».

M. Jean Poperen souhaite que le PS « modifie ses structures et ses habitudes »

Le Parti socialiste doit « modifier ses structures et ses habitudes », a déclaré le lundi 29 août M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement à Sabres (Landes), où ses amis de la « nouvelle composante » du PS se sont réunis en université d'été. Critiquant les méthodes d'organisation de son parti, M. Poperen a déclaré que l'on « est reparti dans une politique qui ne tient pas suffisamment compte des solidarités européennes ».

L'ancien numéro deux du Parti socialiste, qui est intervenu devant près de deux cents militants, a fait observer que le PS « notamment en raison de ses grandes mutations qu'a connues la société française ».

« L'ancien numéro deux du Parti socialiste, qui est intervenu devant près de deux cents militants, a fait observer que le PS « notamment en raison de ses grandes mutations qu'a connues la société française ».

« L'ancien numéro deux du Parti socialiste, qui est intervenu devant près de deux cents militants, a fait observer que le PS « notamment en raison de ses grandes mutations qu'a connues la société française ».

« L'ancien numéro deux du Parti socialiste, qui est intervenu devant près de deux cents militants, a fait observer que le PS « notamment en raison de ses grandes mutations qu'a connues la société française ».

BIRMANIE

Rumeurs de coup d'Etat et pénurie alimentaire à Rangoun

Tandis que l'opposition au régime continue de s'organiser, les rumeurs de coup d'Etat militaire se font de plus en plus insistantes à Rangoun. Des bruits circulent, selon lesquels les militaires, qui sont pour la plupart restés fidèles au général Ne Win, pourraient tenter de prendre le pouvoir pour soutenir le parti unique en difficulté, ou bien pour gouverner seuls le pays. Cependant, une partie de l'armée risquerait, dans ce cas, de se rallier à la population.

Après l'ancien général Tin U, ex-ministre de la Défense, devenu secrétaire général de la Ligue pour la démocratie et la paix, quatre-vingt-cinq anciens chefs militaires viennent en effet d'appeler l'armée à se ranger aux côtés de la population. Revenant à leur compte les revendications « de la nation tout entière », ils souhaitent que l'armée « née du peuple » les considère comme « légitimes ». « L'armée doit rester une armée », ont ajouté ces officiers, qui ont applaudi les jeunes étudiants qui ont donné leur vie pour la démocratie.

M^{me} Aung San Sun Kyi, fille de l'homme qui accompagna l'indépendance de la Birmanie à l'indépendance et l'une des principales figures de l'opposition, a déclaré, mardi, qu'elle ne rejoindrait pas la Ligue, mais qu'elle avait l'intention de signer une déclaration commune avec elle. Elle a précisé à l'AFP qu'elle souhaitait que « nombre de militaires prennent conscience que le peuple n'est pas contre l'armée. Il est seulement contre cette poignée de gens qui manipulent l'armée et lui portent préjudice, tout comme ils font souffrir le peuple ».

Un syndicat de bouzes

Un Comité de combat pour la démocratie a été formé mardi par des représentants de cent vingt services gouvernementaux. Il a appelé à une manifestation et à une grève des fonctionnaires pour jeudi et vendredi prochains.

Le ministre des affaires étrangères, en grève depuis lundi, a publié mardi une déclaration regrettant que le régime « ait abaissé le prestige de la nation aux yeux du monde ». Par ailleurs, quatre mille jeunes bouzes ont formé un syndicat national, le premier depuis l'inter-

diction de leur organisation par le régime militaire en 1964.

Rompant presque une semaine de silence, le régime de M. Maung Maung a lancé mardi, par l'intermédiaire de la radio gouvernementale, un appel au calme et à la reprise du travail : « La nourriture est faite, les biens manquent et les prix sont devenus exorbitants, conséquence de la suspension totale des transports ferroviaires et de l'arrêt des arrivages de nourriture, carburant et denrées essentielles pour la vie quotidienne ». Et il faut que les bouzes, « les organisations et tous ceux qui prennent en considération les intérêts de la population » coopèrent pour « normaliser les services ferroviaires au plus vite ». — (AFP, Reuters, AP.)

URSS

Un mémorial pour Katyn

Une plaque à la mémoire des quatre mille officiers polonais retrouvés tués d'une balle dans la nuque dans la forêt de Katyn, en Biélorussie, en 1943, va être inaugurée jeudi 1^{er} septembre en présence d'une délégation officielle polonaise, a annoncé le porte-parole du ministère des affaires étrangères soviétique, M. Guennadi Goussakov.

« Le temps est venu d'ériger un mémorial à cet endroit », a ajouté M. Goussakov, selon lequel cette démarche ne signifie pas pour autant une reconnaissance de la culpabilité soviétique dans le massacre. La commission d'historiens soviéto-polonaise qui étudie la question ne s'est pas encore prononcée sur ce point. L'URSS a jusqu'ici officiellement attribué la responsabilité du massacre aux nazis.

Le cardinal Gimp, primat de Pologne, a consacré lundi une croix de 4 mètres de haut qui sera également érigée dans la forêt de Katyn. — (LPI, Reuters.)

Le numéro du « Monde » daté 31 août 1988 a été tiré à 501 344 exemplaires

BOURSE DE PARIS

Matinée du 31 août Soutenu

D'abord hésitante, la tendance a été plutôt soutenue mardi matin 31 août à la Bourse de Paris. Vers 11 heures, l'indicateur instantané enregistrait une modeste avance de 0,19 %.

Hausse de Cap Gemini, Printemps, Carrefour, Avions Dassault, Cie Bancaire, Matra.

Recul d'Arjomari, Roussel-Uclaf, LocalFrance, Alstom, Grifres Lafayette, Total, Promodès, Dary.

LE BON CÔTÉ DE LA MODE CHEZ RODIN. LES PRIX 38, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

MACINTOSH II, C'EST LA PLUS FORTE TÊTE DU CLAN MACINTOSH.

36 900 F HT !!

Un Macintosh II disque dur 80 M.o. interne

INTERNATIONAL COMPUTER

La micro sans frontières

clavier étendu, carte vidéo, moniteur monochrome

86, rue du Renard Paris 8^e 42 72 26 25

84, av. du Prado Marseille 6^e 91 37 25 03

POUR L'EUROPE DE 1992

LES ÉCOLES DE COMMERCE DU GROUPE I DOUBLENT VOS CHANCES DE RÉUSSITE

icad isic

20 ans d'enseignement : succès prouvés aux examens d'état + 20 ans d'entreprise : des dirigeants H.E.C.

1^{er} CYCLE : Bac ou niveau bac : BTS en 2 ans

- Action commerciale
- Force de vente
- Commerce International
- Communication et publicité
- Comptabilité-gestion

2^e CYCLE : Niveau bac + 2 : DEUG, DEUST, DUT, BTS : ADMISSION DIRECTE

- SPECIALISATION en 1 ou 2 ans
- Management International
- Création-gestion d'entreprise (PME)
- Marketing-vente

FINANCEMENT DES ÉTUDES POSSIBLE A 100 %

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

(1) 45.51.23.90 et (1) 40.95.10.11

icad Ecoles de commerce et de gestion du Groupe I isic Ecoles privées d'enseignements supérieurs

DEMANDE DE DOCUMENTATION - ADRESSE POSTALE : GROUPE I - 348, rue de Vaugirard 75015 PARIS

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. _____ Niveau d'études : _____

Intérêt pour : _____ Date : _____

سوزان الأصل